

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-first Parliament, 2011-12-13

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

BANKING, TRADE  
AND  
COMMERCE

*Chair:*

The Honourable IRVING GERSTEIN

---

Thursday, April 18, 2013  
Wednesday April 24, 2013  
Thursday, April 25, 2013

---

Issue No. 32

*First and second meetings on:*

Bill S-17, An Act to implement conventions, protocols, agreements and a supplementary convention, concluded between Canada and Namibia, Serbia, Poland, Hong Kong, Luxembourg and Switzerland, for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes

and

*Sixteenth meeting on:*

The present state of the domestic and international financial system

---

APPEARING:

The Honourable Ted Menzies, P.C., M.P.,  
Minister of State (Finance)

---

WITNESSES:

*(See back cover)*

Première session de la  
quarante et unième législature, 2011-2012-2013

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

BANQUES  
ET  
DU COMMERCE

*Président :*

L'honorable IRVING GERSTEIN

---

Le jeudi 18 avril 2013  
Le mercredi 24 avril 2013  
Le jeudi 25 avril

---

Fascicule n° 32

*Première et deuxième réunions concernant :*

Le projet de loi S-17, Loi mettant en œuvre des conventions, des protocoles, des accords, un avenant et une convention complémentaire conclus entre le Canada et la Namibie, la Serbie, la Pologne, Hong Kong, le Luxembourg et la Suisse en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts

et

*Seizième réunion concernant :*

La situation actuelle du régime financier canadien et international

---

COMPARAÎT :

L'honorable Ted Menzies, C.P., député,  
ministre d'État (Finances)

---

TÉMOINS :

*(Voir à l'endos)*

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Irving Gerstein, *Chair*

The Honourable Céline Hervieux-Payette, P.C., *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

Black  
\* Cowan  
(or Tardif)  
Greene  
Harb  
\* LeBreton, P.C.  
(or Carignan)

\* Ex officio members  
(Quorum 4)

*Change in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Smith (*Saurel*) replaced the Honourable Senator Tkachuk (*April 25, 2013*).

Maltais  
Massicotte  
Moore  
Nancy Ruth  
Oliver  
Ringuette  
Smith (*Saurel*)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
BANQUES ET DU COMMERCE

*Président* : L'honorable Irving Gerstein

*Vice-présidente* : L'honorable Céline Hervieux-Payette, C.P.  
et

Les honorables sénateurs :

Black  
\* Cowan  
(ou Tardif)  
Greene  
Harb  
\* LeBreton, C.P.  
(ou Carignan)

\* Membres d'office  
(Quorum 4)

*Modification de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Smith (*Saurel*) a remplacé l'honorable sénateur Tkachuk (*le 25 avril 2013*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, of Wednesday, April 17, 2013:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Greene, seconded by the Honourable Senator Brown, for the second reading of Bill S-17, An Act to implement conventions, protocols, agreements and a supplementary convention, concluded between Canada and Namibia, Serbia, Poland, Hong Kong, Luxembourg and Switzerland, for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Carignan moved, seconded by the Honourable Senator Tannas, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

The question being put on the motion, it was adopted.

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 17 avril 2013 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Greene, appuyée par l'honorable sénateur Brown, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-17, Loi mettant en œuvre des conventions, des protocoles, des accords, un avenant et une convention complémentaire conclus entre le Canada et la Namibie, la Serbie, la Pologne, Hong Kong, le Luxembourg et la Suisse en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Carignan propose, appuyé par l'honorable sénateur Tannas, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat,*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Thursday, April 18, 2013  
(77)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Irving Gerstein, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Black, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Maltais, Massicotte, Moore, Nancy Ruth, Oliver and Ringuette (11).

*In attendance:* Adriane Yong and Brett Stuckey, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, April 17, 2013, the committee began its examination of Bill S-17, An Act to implement conventions, protocols, agreements and a supplementary convention, concluded between Canada and Namibia, Serbia, Poland, Hong Kong, Luxembourg and Switzerland, for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes.

**APPEARING:**

The Honourable Ted Menzies, P.C., M.P., Minister of State (Finance).

**WITNESSES:**

*Department of Finance Canada:*

Ted Cook, Senior Legislative Chief, Tax Legislation Division;

Alain Castonguay, Senior Chief, Tax Treaties.

The Minister of State made a statement and, together with Mr. Castonguay and Mr. Cook, answered questions.

At 11:23 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Wednesday, April 24, 2013  
(78)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:16 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Irving Gerstein, presiding.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le jeudi 18 avril 2013  
(77)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 heures, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Irving Gerstein (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Black, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Maltais, Massicotte, Moore, Nancy Ruth, Oliver et Ringuette (11).

*Également présents :* Adriane Yong et Brett Stuckey, analystes, Service de recherche et d'information parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 17 avril 2013, le comité entame son étude du projet de loi S-17, Loi mettant en œuvre des conventions, des protocoles, des accords, un avenant et une convention complémentaire conclus entre le Canada et la Namibie, la Serbie, la Pologne, Hong Kong, le Luxembourg et la Suisse en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts.

**COMPARAÎT :**

L'honorable Ted Menzies, C.P., député, ministre d'État (Finances).

**TÉMOINS :**

*Ministère des Finances Canada :*

Ted Cook, chef principal, Législation, Division de la législation de l'impôt;

Alain Castonguay, chef principal, Conventions fiscales.

Le ministre d'État fait une déclaration et, avec l'aide de MM. Castonguay et Cook, répond aux questions.

À 11 h 23, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le mercredi 24 avril 2013  
(78)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Irving Gerstein (*président*).

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Black, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Maltais, Massicotte, Moore, Nancy Ruth, Oliver and Tkachuk (11).

*In attendance:* Adriane Yong and Brett Stuckey, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, June 21, 2011, the committee continued its examination of the present state of the domestic and international financial system. (*For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:

*Bank of Canada:*

Mark J. Carney, Governor;

Tiff Macklem, Senior Deputy Governor.

The chair made an opening statement.

Governor Carney made a statement and, together with Mr. Macklem, answered questions.

At 6:13 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, April 25, 2013  
(79)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:31 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Irving Gerstein, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Black, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Maltais, Massicotte, Moore, Nancy Ruth, Oliver and Smith (*Saurel*) (11).

*In attendance:* Adriane Yong and Brett Stuckey, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also in attendance:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, April 17, 2013, the committee continued its examination of Bill S-17, An Act to implement conventions, protocols, agreements and a supplementary convention, concluded between Canada and Namibia, Serbia, Poland, Hong Kong, Luxembourg and Switzerland, for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes.

WITNESSES:

*Canada Revenue Agency:*

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Black, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Maltais, Massicotte, Moore, Nancy Ruth, Oliver et Tkachuk (11).

*Également présents :* Adriane Yong et Brett Stuckey, analystes, Service de recherche et d'information parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 21 juin 2011, le comité poursuit son étude sur la situation actuelle du régime financier canadien et international. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

*Banque du Canada :*

Mark J. Carney, gouverneur;

Tiff Macklem, premier sous-gouverneur.

Le président fait une déclaration liminaire.

M. Carney fait une déclaration et, avec l'aide de M. Macklem, répond aux questions.

À 18 h 13, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 25 avril 2013  
(79)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Irving Gerstein (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Black, Gerstein, Greene, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Maltais, Massicotte, Moore, Nancy Ruth, Oliver et Smith (*Saurel*) (11).

*Également présents :* Adriane Yong et Brett Stuckey, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 17 avril 2013, le comité poursuit son étude du projet de loi S-17, Loi mettant en œuvre des conventions, des protocoles, des accords, un avenant et une convention complémentaire conclus entre le Canada et la Namibie, la Serbie, la Pologne, Hong Kong, le Luxembourg et la Suisse en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts.

TÉMOINS :

*Agence du revenu du Canada :*

Guy Bigonnesse, Director, Aggressive Tax Planning Division;

Karen Brodmann, Senior Advisor, Tax Treaties.

The chair made an opening statement.

Mr. Bigonnesse made a statement and, together with Ms. Brodmann, answered questions.

At 11:36 a.m., the committee suspended.

At 11:38 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda.

It was agreed that senators' staff be allowed to stay in the room and that blackberries and cellular phones not be used.

It was moved that the chair be authorized to seek authority from the Senate for the following order of reference:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce be authorized to examine and report on the ability of individuals to establish a registered disability savings plan (RDSP), with particular emphasis on legal representation and the ability of individuals to enter into a contract, and;

That the committee submit its final report to the Senate no later than June 30, 2013, and that the committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 11:48 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*La greffière du comité,*

Keli Hogan

*Clerk of the Committee*

Guy Bigonnesse, directeur, Division de la planification fiscale abusive;

Karen Brodmann, conseillère principale, Conventions fiscales.

Le président ouvre la séance.

M. Bigonnesse fait une déclaration et, avec l'aide de Mme Brodmann, répond aux questions.

À 11 h 36, la séance est suspendue.

À 11 h 38, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance reprend à huis clos pour étudier une ébauche de rapport.

Il est convenu que le personnel des sénateurs puisse demeurer dans la salle, et que l'utilisation des appareils BlackBerry et des téléphones cellulaires soit interdite.

Il est proposé que le président soit autorisé à demander au Sénat d'approuver l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, la capacité des particuliers à se prévaloir d'un régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI), notamment la représentation par un avocat et la capacité des particuliers à conclure un contrat;

Que le comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 2013 et conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'à 180 jours après le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 48, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, April 18, 2013

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill S-17, An Act to implement conventions, protocols, agreements and a supplementary convention, concluded between Canada and Namibia, Serbia, Poland, Hong Kong, Luxembourg and Switzerland, for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes, met this day at 10 a.m. to give consideration to the bill.

**Senator Irving Gerstein** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning and welcome to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce.

This morning our committee will begin its study of Bill S-17, the tax conventions implementation act, 2013. The purpose of this enactment is to implement four recent tax treaties that Canada has concluded with Namibia, Serbia, Poland and Hong Kong. This enactment also implements amendments to provisions for the exchange of tax information found in the tax treaties that Canada has concluded with Luxembourg and Switzerland.

Today we are pleased to welcome the Honourable Ted Menzies, Minister of State (Finance). He is accompanied by Ted Cook, Senior Legislative Chief, Tax Legislation Division; and Alain Castonguay, Senior Chief, Tax Treaties.

Senators, Mr. Menzies is unable to stay for the whole meeting, but I have been assured that the officials can.

**Hon. Ted Menzies, P.C., M.P., Minister of State (Finance):** Thank you very much. Absolutely, these two gentlemen will be able to answer the technical questions to what is a very important piece of legislation, and I can see by the attendance this morning that senators actually recognize that. It is good to be here. I will make my comments very brief to allow adequate time for the committee's questions during my short appearance. I apologize, but I am wanted elsewhere this morning as well.

Before I begin, I would thank the chair, the deputy chair and all members of this committee for agreeing to undertake the parliamentary review of the Proceeds of Crime (Money Laundering) and Terrorist Financing Act early in 2012. The committee's recently tabled comprehensive report contains important recommendations that will inform the government's future action in monitoring suspicious transactions to combat international terrorism and organized crime.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 18 avril 2013

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le projet de loi S-17, Loi mettant en œuvre des conventions, des protocoles, des accords, un avenant et une convention complémentaire conclue entre le Canada et la Namibie, la Serbie, la Pologne, Hong Kong, le Luxembourg et la Suisse en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts, se réunit aujourd'hui, à 10 heures, afin d'étudier ce projet de loi.

**Le sénateur Irving Gerstein** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour et bienvenue à la séance du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce.

Ce matin, notre comité amorcera son étude du projet de loi S-17, la Loi de 2013 pour la mise en œuvre de conventions fiscales. L'adoption de ce projet de loi a pour but de mettre en œuvre quatre conventions fiscales que le Canada a conclues récemment avec la Namibie, la Serbie, la Pologne et Hong Kong. Cette adoption permettra également d'apporter des amendements aux dispositions relatives à l'échange de renseignements à des fins fiscales qui figurent dans les conventions fiscales que le Canada a conclues avec le Luxembourg et la Suisse.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à l'honorable Ted Menzies, ministre d'État (Finances). Il est accompagné par Ted Cook, chef principal, Législation, Division de la législation de l'impôt, et par Alain Castonguay, chef principal, Conventions fiscales.

Chers sénateurs, M. Menzies ne peut pas rester pendant toute la séance, mais on m'a assuré que ses représentants pouvaient le faire.

**L'honorable Ted Menzies, C. P., député, ministre d'État (Finances) :** Merci beaucoup. Vous avez absolument raison. Ces deux messieurs seront en mesure de répondre aux questions techniques relatives à ce qui constitue une très importante mesure législative et, compte tenu du nombre de personnes qui participent à la séance ce matin, je peux constater que les sénateurs en ont conscience. Je suis ravi d'être ici. Je vais être très concis, afin de permettre aux membres du comité de me poser des questions pendant ma brève comparution. Je suis désolé, mais ma présence est également requise ailleurs ce matin.

Avant de commencer, j'aimerais remercier le président, le vice-président et tous les membres du comité d'avoir accepté d'entreprendre l'examen parlementaire de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes en 2012. Le comité a déposé récemment un rapport détaillé dans lequel figurent d'importantes recommandations qui guideront les mesures que le gouvernement prendra dans les mois ou les années à venir pour surveiller les transactions suspectes et combattre le terrorisme international et le crime organisé.

I am pleased that the committee has now turned its attention to this bill before us, the tax conventions and implementation act. Although this legislation is quite technical and covers a wide range of countries and issues, the new initiatives in Bill S-17 build on our government's long-standing commitment to keep taxes low. For example, since 2006, we have introduced more than 150 tax relief measures for Canadian families, individuals and businesses, and the average family of four now keeps \$3,200 more in their pocket every year. These tax reductions give individuals and families greater flexibility to make the choices that are right for them and to help build a solid foundation for future economic growth, more jobs and higher living standards for Canadians.

During that same period, our government has taken significant action to put in place a competitive business tax system to promote new investment growth and job creation, and as a result, our country remains one of the most welcoming places in the world for international business and direct foreign investment. In fact, a recent study by KPMG concluded that Canada's total business tax costs, including corporate income tax, capital taxes, sales tax, property taxes and wage-based taxes as well, are more than 40 per cent lower than in the United States. Nevertheless, our government is committed to ensuring that our tax system continues to promote the highest standards of integrity and fairness.

That commitment brings us to the legislation we are dealing with here today that proposes further action to strengthen Canada's tax system. As taxpayers, we provide a portion of our hard-earned income to fund health care, social programs and other vital services for all Canadians. We do so willingly and honestly, asking only in return that the governments both manage our tax dollars wisely and ask no more from us than our fair share. Canadians can count on our government to do that.

Bill S-17 demonstrates our continued commitment to honour that promise. As an example, Canada's economic wealth also depends on foreign direct investment as well as inflows of information, capital and technology, and that is why we currently have comprehensive tax treaties with 90 different countries and continue to work on agreements with other jurisdictions. Bill S-17 is part of our ongoing effort to update and modernize our network of income tax treaties.

Je suis heureux de constater que le comité porte maintenant son intention sur le projet de loi dont nous sommes saisis, à savoir la Loi pour la mise en œuvre de conventions fiscales. Bien que la mesure législative soit très technique et traite d'un vaste éventail de pays et d'enjeux, les nouvelles initiatives liées au projet de loi S-17 se situent dans le prolongement de l'engagement que notre gouvernement a pris depuis longtemps de maintenir les impôts à des niveaux acceptables. Par exemple, depuis 2006, nous avons mis en œuvre plus de 150 mesures d'allègement fiscal pour aider les sociétés, les particuliers et les familles du Canada. Par conséquent, une famille moyenne de quatre personnes a maintenant 3 200 \$ de plus dans ses poches par année. Ces réductions d'impôt donnent aux familles et aux particuliers une plus grande marge de manœuvre quant aux choix qu'ils peuvent faire pour améliorer leur situation. De plus, elles contribuent à jeter les assises requises pour assurer la croissance économique du Canada, créer plus d'emplois pour les Canadiens et rehausser leur niveau de vie.

Pendant cette même période, notre gouvernement a déployé d'importants efforts pour mettre en place un régime d'impôt des sociétés concurrentiel qui vise à favoriser une création d'emplois et une croissance des investissements renouvelées. Résultat : notre pays demeure l'un des endroits de la planète où les sociétés internationales et les investissements étrangers directs sont les mieux accueillis. En fait, une étude menée récemment par KPMG a démontré que les coûts fiscaux totaux que les sociétés assumaient au Canada, y compris l'impôt sur le capital, la taxe de vente, les impôts fonciers et l'impôt sur les traitements et salaires, sont plus de 40 p. 100 inférieurs à ceux des États-Unis. Néanmoins, notre gouvernement s'est engagé à veiller à ce que notre régime fiscal continue de promouvoir les normes d'intégrité et d'équité les plus élevées qui soient.

Cet engagement nous amène à discuter du projet de loi qui nous occupe aujourd'hui, un projet de loi qui propose d'autres mesures nécessaires pour renforcer le régime fiscal canadien. Nous, les contribuables, versons une part de nos revenus durement gagnés afin de financer les soins de santé, les programmes sociaux et d'autres services indispensables à tous les Canadiens. Nous le faisons honnêtement et de bon gré, et tout ce que nous demandons en retour, c'est que les gouvernements gèrent l'argent des contribuables judicieusement et ne nous demandent pas de payer plus que notre juste part. À cet égard, les Canadiens peuvent compter sur notre gouvernement.

Le projet de loi S-17 démontre que nous sommes toujours déterminés à honorer cette promesse. Par exemple, la prospérité économique du Canada dépend de l'investissement étranger direct ainsi que des entrées d'information, de capitaux et de technologies. Voilà pourquoi, en ce moment, nous mettons en application 90 conventions fiscales conclues avec divers pays et nous continuons de négocier des ententes avec d'autres États. Le projet de loi S-17 s'inscrit dans le cadre des efforts permanents que nous déployons en vue de mettre à jour et de moderniser notre ensemble de conventions fiscales.

Jack Mintz from the University of Calgary, a noted economist, observed several years ago “A bilateral income tax treaty seems to be one of those arcane and mysterious documents that only a tax lawyer would ever want to understand.” I tend to agree with him sometimes, but it is, however, very important.

A quick item to point out also, and I quote: “Yet, a treaty is an important instrument for encouraging economic growth through cross-border flows of investment, technology and workers.” In short, the tax treaties contained in Bill S-17 will provide individuals and businesses in Canada and abroad with predictable and equitable tax rules.

Let me now address the issue of double taxation. No one wants to have their income taxed twice, nor should they, but without a tax treaty like those contained in Bill S-17, that is exactly what could happen. For example, in the absence of a tax treaty, Canadians who earn income in Hong Kong, for example, would be taxed twice: locally and back home.

Securing a treaty through Bill S-17 will promote certainty, stability and better business climate for taxpayers and businesses in Canada and for Canadians and businesses abroad. Equally important, these treaties will help to secure Canada’s position in the increasing competitive world of international trade and international investment.

Returning to the example of Hong Kong, one of the tax treaties included in this legislation, the Canadian Manufacturers & Exporters agreed with this. According to their CEO, Jayson Meyers:

The . . . Agreement reduces barriers to two-way trade and investment between Canada and Hong Kong by preventing the double taxation of income, assets and transactions, streamlining taxation procedures, and improving investment conditions between Canada and Hong Kong.

Finally, let me turn the committee’s attention to the issue of tax evasion, which we have heard a lot about in the recent past, a subject, I would suggest, that is very important to all taxpayers and it is all about tax fairness.

As honourable senators know, certain corporations, both foreign-owned and Canadian, have taken advantage of Canada’s tax rules to avoid paying tax. In addition, a few wealthy individuals have used offshore jurisdictions to help them hide income and evade taxation. International tax evasion and aggressive tax avoidance entail a fiscal cost to governments and are unfair to taxpayers who play by the rules.

Il y a plusieurs années, Jack Mintz, un économiste réputé de l’Université de Calgary, a déclaré ce qui suit : « Un traité fiscal bilatéral semble être l’un de ces documents hermétiques et mystérieux que seul un avocat-fiscaliste souhaiterait à comprendre. » Parfois, j’ai tendance à être de son avis, mais ces documents sont cependant extrêmement importants.

Toutefois, j’aimerais également utiliser la citation suivante pour faire valoir un argument : « et pourtant, un traité est un outil important qui favorise les mouvements transfrontaliers d’investissements, de technologies et de travailleurs, stimulant ainsi la croissance économique ». En résumé, les conventions fiscales mentionnées dans le projet de loi S-17 établiront des règles fiscales prévisibles et équitables à l’intention des entreprises et des particuliers canadiens et étrangers.

Permettez-moi maintenant d’aborder la question de la double imposition. Personne ne souhaite que ses revenus soient imposés à deux reprises, et ils ne devraient pas l’être. Toutefois, en l’absence d’une convention fiscale comme celle prévue par le projet de loi S-17, c’est exactement ce qui pourrait se produire. Par exemple, si une convention fiscale n’existait pas, les revenus que des Canadiens touchent à Hong Kong seraient imposés deux fois : une fois localement et une autre fois dans leur pays d’origine.

En utilisant le projet de loi S-17 pour mettre en place une convention, nous favoriserons la certitude, la stabilité et un meilleur climat des affaires pour les contribuables et les entreprises du Canada, ainsi que pour les Canadiens et les entreprises à l’étranger. Et ce qui importe tout autant, c’est que ces conventions aideront le Canada à se tailler une place au sein de l’univers de plus en plus concurrentiel du commerce et des investissements internationaux.

Pour reprendre l’exemple de Hong Kong, les Manufacturiers et Exportateurs du Canada approuvent l’une des conventions fiscales prévues par la mesure législative. Selon leur PDG, Jayson Meyers :

L’accord [...] réduit le nombre d’obstacles au commerce bilatéral et aux investissements entre le Canada et Hong Kong, en prévenant la double imposition des revenus, des biens et des transactions, en rationalisant les procédures d’imposition et en améliorant les conditions d’investissement entre le Canada et Hong Kong.

Finalement, permettez-moi d’attirer l’attention du comité sur la question de l’évasion fiscale, dont nous avons beaucoup entendu parler récemment. C’est un sujet qui, selon moi, importe énormément à tous les contribuables, et cela a tout à voir avec l’équité fiscale.

Comme les honorables sénateurs le savent, certaines sociétés canadiennes et étrangères tirent parti des règles fiscales en vigueur au Canada pour éviter de payer des impôts. De plus, quelques particuliers fortunés ont recours à des administrations étrangères pour cacher des revenus et se soustraire à l’impôt. L’évasion fiscale internationale et l’évitement fiscal agressif occasionnent des coûts fiscaux au gouvernement et sont injustes envers les contribuables qui suivent les règles.

Our government recognizes that one of the best defences against international tax evasion is improving and expanding mechanisms for international cooperation and, as contained in these treaties, information-sharing. To ensure tax fairness for all Canadians, treaties like these contained in Bill S-17 permit the exchange of tax information between revenue authorities in accordance with OECD standards, helping them to identify tax evasion and take appropriate action.

In conclusion, I want to make it clear that Bill S-17 does not represent any new or significant change in policy and, as such, should be considered as standard, routine legislation. Indeed, both Liberal and Conservative governments since 1976 have introduced 30 such pieces of legislation.

Like many of the recent predecessors, the tax treaties covered by this proposed legislation are modelled after the OECD Model Tax Convention, which is accepted around the world.

Bill S-17 builds on our government's strong record of tax relief for all Canadians and will continue to help Canadian businesses in their drive to be world leaders while at the same time ensuring that everyone pays the taxes they owe.

Mr. Cook and Mr. Castonguay would be happy to answer the difficult questions, and I will take the easy ones.

**The Chair:** Thank you for your opening remarks. Let me ask a somewhat easy question for you, minister. I would like to refer particularly to the comments you made about the increased media attention recently to taxes, specifically tax evasion.

Some observers have tried to draw a link between the media stories, this bill and what is perceived as a cut to the Canada Revenue Agency's compliance budget. Although the Main Estimates, which are before us in the Finance Committee, are not the final budget document and we recognize that supplementary estimates may come through, could you clarify the reduction of approximately \$90 million between the 2011-12 estimates and this year's Main Estimates, with, of course, particular reference to CRA's interests to fulfill the compliance you are looking for?

**Mr. Menzies:** It is a pertinent question, and I believe Minister Shea, the minister responsible for the Canada Revenue Agency, has answered this question a number of times in Question Period.

Notre gouvernement reconnaît que l'une des meilleures façons de nous défendre contre l'évasion fiscale internationale consiste à développer et à améliorer les mécanismes de coopération internationale et, tel que les conventions l'indiquent, à échanger des renseignements. Pour veiller à ce que tous les Canadiens soient traités équitablement sur le plan fiscal, des traités semblables à ceux prévus par le projet de loi S-17 permettent aux autorités fiscales d'échanger des renseignements, conformément aux normes de l'OCDE, afin de s'entraider à repérer l'évasion fiscale et à prendre les mesures qui s'imposent.

En conclusion, je tiens à indiquer clairement que le projet de loi S-17 ne constitue rien de nouveau ou d'important en matière de modifications des politiques et que, par conséquent, on devrait le considérer comme une mesure législative normale et assez courante. En effet, depuis 1976, les gouvernements tant libéraux que conservateurs ont présenté 30 mesures législatives de ce genre.

Comme bon nombre de leurs récents prédécesseurs, les conventions fiscales décrites par le projet de loi suivent le Modèle de convention fiscale de l'OCDE, qui est accepté partout dans le monde.

Le projet de loi S-17 se situe dans le prolongement de l'excellent bilan de notre gouvernement en matière d'allègement fiscal destiné à tous les Canadiens. De plus, il continuera d'aider les entreprises canadiennes à aspirer à être des chefs de file mondiaux, tout en veillant à ce que tous paient les impôts qu'ils doivent.

MM. Cook et Castonguay seront heureux de répondre aux questions difficiles, alors que je répondrai à celles qui le sont moins.

**Le président :** Je vous remercie de votre déclaration préliminaire. Permettez-moi, monsieur le ministre, de vous poser une question assez facile. J'aimerais me référer en particulier aux observations que vous avez formulées concernant l'attention accrue que les médias prêtent aux impôts, en général, et à l'évasion fiscale, en particulier.

Certains observateurs ont tenté d'établir un lien entre certains reportages dans les médias, le projet de loi et ce qui est considéré comme une réduction du budget de l'Agence du revenu du Canada en matière d'observation. Bien que le Budget principal des dépenses, dont le Comité des finances est saisi en ce moment, ne soit pas le document budgétaire final et que nous sachions qu'un Budget supplémentaire des dépenses pourrait être présenté, pourriez-vous clarifier la réduction d'environ 90 millions de dollars dont le Budget principal des dépenses a fait l'objet cette année, par rapport à celui de 2011-2012, en faisant bien entendu surtout allusion à l'intérêt que l'ARC a à assurer l'observation que vous recherchez?

**M. Menzies :** C'est là une question pertinente, et je crois que Mme Shea, la ministre responsable de l'Agence du revenu du Canada, a répondu à cette question à quelques reprises pendant la période des questions.

Many of these are one-time costs to do with the implementation of the HST in Ontario and the implementation and “de-implementation,” if I can put it that way, in British Columbia. Those were one-time costs that were unavoidable. I think you folks around the table understand the HST and how helpful harmonization is for the taxation system; it actually simplifies things.

However, implementation takes more bodies. In fact, we have 400 more tax auditors at CRA than we did in 2006. We increased the size of the international audit program by 40 per cent. Recognizing exactly what we are dealing with here today is that it is more complex and more electronic than it ever used to be, so we brought in new people to look after that. Since forming government in 2006, we have identified almost \$4.6 billion in unpaid taxes, if we can use that term.

The other thing is very simple. I just referred to electronics. Many taxpayers do not fill out paper anymore, yet up until this last year we were mailing out quite a thick form to everyone and most of them ended up in the garbage. It is a simple fact that we have changed. I do not think I have filed a paper return in years.

**Senator Massicotte:** You did file them, we hope.

**Mr. Menzies:** I assure all honourable senators that, yes, I have filed returns. I will go back and check for sure, but I am sure I have. I am sure you would know if I had not.

That is it, simplistically, but when you add up the amount of trees we save by not sending all that paper out, it can be significant. Anyone can still request that paper form; we understand that lots of people still use it.

In our recent budget, Canada’s Economic Action Plan 2013, new measures were put in place, as were an additional \$15 million for administering the increase in electronic transfers of funds. Once again, not that long ago, we did not deal with that, so we need to keep on top of those things.

**Senator Massicotte:** We have talked about tax evasion in the last little while and with good reason. I think your government has taken a highly motivated drive to collect fairness from all taxes. As you know, tax treaties are important to achieve that aim, because that defines our relationship with these countries to obtain more information and get to the objectives.

Bon nombre de ces coûts étaient ponctuels et avaient trait à la mise en œuvre de la TVH en Ontario, ainsi qu’à la mise en œuvre et au « démantèlement », si je peux m’exprimer ainsi, de la TVH en Colombie-Britannique. Ces coûts ponctuels étaient inévitables. Je pense que vous, messieurs, qui êtes assis à la table, comprenez en quoi consiste la TVH et à quel point le régime fiscal bénéficie de l’harmonisation; en fait, cela simplifie les choses.

Toutefois, sa mise en œuvre exige des effectifs plus importants. En fait, l’ARC emploie en ce moment 400 vérificateurs de l’impôt de plus qu’en 2006. La taille du programme de la vérification internationale a été accrue de 40 p. 100. Nous savons exactement quel genre de travail nous accomplissons, et nous constatons qu’il est plus complexe et plus électronique que jamais. Par conséquent, nous avons engagé de nouveaux employés pour exécuter celui-ci. Depuis notre arrivée au pouvoir en 2006, nous avons décelé presque 4,6 milliards de dollars en impôts impayés, si l’on peut les désigner ainsi.

L’autre question est très simple. Je viens de faire allusion au travail électronique. De nombreux contribuables ne produisent plus de déclarations de revenus par écrit et, pourtant, chaque année nous envoyons par la poste un formulaire très épais à chacun d’entre eux. La plupart de ces formulaires finissent dans les poubelles. Le fait est que nous avons changé. Je ne crois pas avoir produit une déclaration de revenus par écrit depuis des années.

**Le sénateur Massicotte :** Mais vous les avez produites, n’est-ce pas?

**M. Menzies :** Je peux assurer à tous les honorables sénateurs que j’ai effectivement produit mes déclarations de revenus. Je suis certain de l’avoir fait, mais je vais tout de même vérifier. Si ce n’était pas le cas, je suis sûr que vous en seriez informé.

En termes simples, c’est tout. Mais, si nous calculons tous les arbres que nous sauverons en évitant d’expédier tous ces documents, nous constaterons que la somme pourrait être substantielle. Toutefois, les contribuables peuvent toujours demander un formulaire papier; nous comprenons que bon nombre d’entre eux les utilisent encore.

Dans le cadre de notre récent budget, le Plan d’action économique du Canada de 2013, de nouvelles mesures ont été mises en œuvre et 15 millions de dollars supplémentaires ont été investis afin de gérer le nombre accru de transfert électronique de fonds. Encore une fois, il n’y a pas très longtemps, nous ne nous occupions pas de cela. Par conséquent, il faut que nous suivions ces dossiers de près.

**Le sénateur Massicotte :** Dernièrement, nous avons parlé, avec raison, de l’évasion fiscale. Je pense que votre gouvernement est grandement motivé à percevoir équitablement tous les impôts. Comme vous le savez, les conventions fiscales jouent un rôle important dans l’atteinte de ce but, parce qu’elles définissent la relation que nous entretenons avec des pays en vue d’obtenir des renseignements supplémentaires et d’atteindre ces objectifs.

In the legislation, we talked a little bit about reciprocal rights to obtain information. Could you describe how these treaties help us get more information and if there are any limits to it, specifically regarding Luxembourg — the amendments — and Switzerland and Hong Kong? Can you describe how this helps and how important it is?

We have heard experts say that these treaties have existed and are reasonably standard, but it has not allowed us to achieve what we want to achieve. Could you comment on that also?

**Mr. Menzies:** I will start, but I will defer to my experts for the intricacies.

Plain and simple, it is being obliged to provide information. We take on the obligation, as well, to provide information if another country feels concerned that they need this information. It is a reciprocal agreement that we would provide information on our taxpayers, especially those with joint companies operating in different countries; that gets to be one of the major ones and many of our countries are operating.

Double taxation is a concern, and I referred to that earlier. We know that taxes are being collected in one country or the other, and that is important. We do not expect to go after people twice if they have paid tax.

**Senator Massicotte:** It is a reciprocal right for companies, as well as any residents of both countries — we have a right to any information we wish, subject to it remaining private; is that right?

**Mr. Menzies:** Yes, but I would defer to one of the experts to see if I am accurate on that. I do not know if it is any information or if there are specific limitations.

**Alain Castonguay, Senior Chief, Tax Treaties, Department of Finance Canada:** The minister is quite right. The information exchange in our treaties is quite wide. It includes any information relevant to the administration of our tax laws or the treaty. It is any taxpayer, company, trust or individual, for any reason, whether it is tax evasion, tax avoidance or any other motive. As long as it is relevant to the computation of income tax in Canada, we can ask for information.

Without a treaty, the CRA does not have the authority and the other country does not have the obligation to get us information. We need to be tied by a treaty obligation that says, “Either you give us the information that you have or, if you do not have it, seek it and give to us.”

La mesure législative traite un peu des droits de réciprocité en matière d’obtention de renseignements. Pourriez-vous décrire comment ces conventions nous aident à obtenir plus de renseignements et nous dire si des restrictions s’appliquent à cet égard, en particulier en ce qui concerne le Luxembourg — et les amendements qui s’y rattachent —, la Suisse et Hong Kong? Pouvez-vous décrire l’utilité et l’importance des conventions?

Nous avons entendu des experts dire que ces conventions existent depuis longtemps et qu’elles sont raisonnablement uniformes. Toutefois, elles ne nous ont pas permis d’atteindre les objectifs que nous nous étions fixés. Pourriez-vous également formuler des observations à ce sujet?

**M. Menzies :** Je vais commencer à répondre à votre question, mais je demanderai à mes experts de vous expliquer les subtilités.

Ces pays sont tout simplement obligés de nous fournir des renseignements. Nous contractons également l’obligation de fournir des renseignements à ces pays, s’ils ont l’impression d’en avoir besoin. Il s’agit d’un accord réciproque qui prévoit que nous fournirons des renseignements sur nos contribuables, en particulier ceux qui possèdent des entreprises qui exercent leurs activités dans différents pays; c’est l’un des principaux enjeux, et bon nombre des pays avec lesquels nous traitons exercent ce droit.

Comme je l’ai mentionné plus tôt, la double imposition est un problème. Nous savons que des impôts sont perçus dans un pays et dans l’autre, et cela est important. Nous ne prévoyons pas imposer les revenus des gens une deuxième fois, s’ils ont déjà versé des impôts.

**Le sénateur Massicotte :** Ce droit réciproque s’applique aux entreprises ainsi qu’à tout résident des deux pays — n’est-il pas vrai que nous avons le droit d’obtenir tout renseignement souhaité, à condition d’assurer sa confidentialité?

**M. Menzies :** Oui, mais je vais demander à l’un des experts de vérifier si j’ai raison à cet égard. Je ne sais pas si cela comprend tous les renseignements ou s’il y a des restrictions particulières.

**Alain Castonguay, chef principal, Conventions fiscales, ministère des Finances Canada :** Le ministre a tout à fait raison. Les échanges de renseignements prévus par nos conventions sont très étendus. Ils comprennent tous les renseignements ayant trait à l’administration de nos lois fiscales ou de la convention. On peut obtenir des renseignements sur tout contribuable, entreprise, fiducie ou particulier, quelle qu’en soit la raison — que cela ait trait à l’évasion fiscale, l’évitement fiscal ou tout autre motif. Nous pouvons demander l’information à condition qu’elle concerne le calcul de l’impôt sur le revenu au Canada.

En l’absence d’une convention, l’ARC n’a pas le pouvoir d’exiger des renseignements, et l’autre pays n’est pas obligé de nous les communiquer. Nous devons donc être liés par une obligation conventionnelle qui stipule ce qui suit : « Soit vous nous donnez les renseignements dont vous disposez, soit vous vous les procurez et vous nous les communiquez, si vous n’y avez pas déjà accès ».

[Translation]

**Senator Massicotte:** If that is the case — and I assume that the agreements are clear — why is there a lack of results? In the United States, they have recovered billions of dollars. The amount is so low in Canada. Why is that?

**Mr. Castonguay:** I am not sure I can comment on the lack of results. As part of our bilateral relationships — in cases where information may be available — the agency has tools to obtain information as soon as it is suspected that an individual is failing to meet their tax obligations.

Some cases in the United States have received media coverage. I cannot really comment on their way of doing things. Here, when the agency uses data to take action against a taxpayer, the information used remains private. It is not made public, unless the case is challenged and goes to court. But generally speaking, the information is not necessarily made public.

**Senator Massicotte:** And this agreement with Switzerland is in place? Is bank secrecy going down the drain? Switzerland is relinquishing that right it has had for decades.

**Mr. Castonguay:** That is an extremely important point. Switzerland and Luxembourg do have bank secrecy, which is set aside by these agreements so that we can obtain the information we need to ensure tax compliance in Canada.

**Senator Massicotte:** We acquired that right when the treaty was amended. We will have the right obtain information from Switzerland and Luxembourg on any suspects. That is very good.

**Mr. Castonguay:** Of course.

[English]

**Senator Black:** Mr. Minister and officials, thank you very much for this presentation and for the work you are doing. Before coming to this place, I had an active business and legal practice. I understand the importance of what we are talking about today, and the relevance of this to the Canadian economy.

How do you choose jurisdictions to enter into treaties with, and once you choose a jurisdiction, what is the process and the general timeline to come to success?

**Mr. Castonguay:** As you have noted, we have already developed quite a network of tax treaties; we have 90 tax treaties in force, which takes us to the third or fourth highest in the world as far as the number of treaties. Our treaty network covers all of our major bilateral relationships. Hong Kong, for example, was one that was missing and we took care of that by negotiating a treaty with them.

[Français]

**Le sénateur Massicotte :** Si c'est le cas, et je présume que les ententes sont claires. Comment se fait-il qu'on ait un manque de résultat? Aux États-Unis, ils ont récolté des milliards en ce sens. Au Canada, c'est tellement peu. Quelle est l'explication?

**M. Castonguay :** Je ne sais pas si je peux commenter sur le manque de résultat. Dans nos relations bilatérales où on peut détenir de l'information, l'agence a des outils pour obtenir l'information dès qu'il y a suspicion qu'une personne ne respecte pas ses obligations fiscales.

Des cas aux États-Unis ont été médiatisés. Je ne peux vraiment commenter sur leur façon de faire les choses. Ici, lorsque l'agence utilise les données pour redresser un contribuable, c'est quelque chose qui reste privé. Ce n'est pas du domaine public. À moins que le cas se retrouve en cour dans le cas de contestation. Mais en général, ce sont des choses qui ne sont pas nécessairement apparentes.

**Le sénateur Massicotte :** Et cette entente existe avec la Suisse? Le secret bancaire tombe à l'eau? La Suisse laisse tomber ce droit qu'elle avait depuis des décennies.

**M. Castonguay :** C'est un point extrêmement important. Effectivement, la Suisse et le Luxembourg ont le secret bancaire et ce que ces ententes font, c'est de lever le secret bancaire pour que nous puissions obtenir l'information pertinente pour l'observation fiscale au Canada.

**Le sénateur Massicotte :** On a gagné ce droit suite à l'amendement du traité, on aura droit à l'information de tout suspect qu'on peut avoir avec la Suisse et le Luxembourg. C'est très bien.

**M. Castonguay :** Bien sûr.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Monsieur le ministre, chers représentants officiels, je vous remercie de votre exposé et du travail que vous accomplissez. Avant de siéger au Sénat, j'étais propriétaire d'une entreprise et d'une pratique juridique dynamiques. Je comprends l'importance de ce dont nous parlons aujourd'hui et de la signification que cela peut avoir pour l'économie canadienne.

Comment choisissez-vous les pays avec lesquels vous voulez conclure des conventions et, une fois que vous l'avez fait, quels sont le processus et le délai général pour y parvenir?

**M. Castonguay :** Comme vous l'avez indiqué, nous avons déjà mis sur pied tout un réseau de conventions fiscales; nous en avons 90 qui sont en vigueur, ce qui nous porte au troisième ou quatrième rang dans le monde pour ce qui est du nombre de conventions. Notre réseau de conventions couvre toutes nos grandes relations bilatérales. Hong Kong, par exemple, était l'un des pays qui n'en faisait pas partie, et nous avons réglé le problème en négociant une convention avec elle.

Right now, we are at the stage where we have to maintain the treaties that we have and keep them up to date. For instance, in the case of Poland, it was signed in another era. The gist of our efforts is to keep older tax treaties up to date by renegotiating part of all of them.

The process involves negotiations between people like me and my colleagues on the other side. We start from the OECD model tax treaty. There are a lot of things we do not need to talk about, because we already agree on them. Basically, negotiation means we have to reconcile where we do not necessarily follow to the letter the OECD model.

A typical negotiation can take two rounds over six months, nine months or even a year, depending on how many you do. After that, to the extent there is language, we need to translate and seek approval from cabinet for signature and these things take time.

We have to follow the internal process, put them into a bill like this one today and seek Parliament's approval so we can ratify.

In the case of those bills, most of the countries have either already ratified or pledged they would this year so that should this bill receive Royal Assent this year, we will be in a position to ratify and trigger entry into force.

**Senator Black:** Are there any of our major trading partners with whom we do not have an agreement to your satisfaction?

**Mr. Castonguay:** I think all the major ones are covered, I would say.

**Senator Harb:** As the minister has stated earlier, we have a template that is modelled after the OECD model. My question to you is specific regarding information on the convention with Serbia and that of Poland. In particular, I want to take you to the convention where you set a maximum tax rate. In the case of Poland, you set the tax rate at 5 per cent for dividends paid to a company that holds at least 10 per cent of the capital in the company that pays the dividends and a maximum of 15 per cent in all other cases. However, the convention with Serbia sets the maximum at 5 per cent on dividends paid to a company that controls at least 25 per cent. What comes to bear on the decision in terms of whether it is 10, 15 or 25?

**Mr. Menzies:** I trust that question is for Mr. Castonguay, not me.

**Mr. Castonguay:** That is a good question.

Obviously, at the end of the day a tax treaty is a compromise between positions that may diverge. In this particular example, the 5 per cent, it is common that you have different ways of going

En ce moment, nous sommes au point où nous devons maintenir et tenir à jour les conventions que nous avons. Par exemple, la convention que nous avons avec la Pologne a été signée à une autre époque. Nos efforts visent essentiellement à tenir à jour les conventions fiscales qui remontent à longtemps en les renégociant.

Le processus prévoit des négociations entre des gens comme mes collègues de l'autre côté et moi-même. Nous nous fondons sur le modèle de convention fiscale de l'OCDE. Il y a bien des aspects dont nous n'avons pas besoin de discuter, car nous nous entendons déjà à leur sujet. Les négociations visent essentiellement à nous mettre d'accord sur les points où nous ne suivons pas nécessairement à la lettre le modèle de l'OCDE.

On tiendra ordinairement deux rondes de négociations échelonnées sur six mois, neuf mois, voire un an, en fonction du nombre. Par la suite, dans la mesure où il y a un libellé, il faut le faire traduire et demander l'approbation du Cabinet pour procéder à la signature, ce qui prend du temps.

Nous devons suivre le processus interne, intégrer les dispositions dans un projet de loi comme celui à l'étude aujourd'hui et demander l'approbation du Parlement pour que nous puissions ratifier la convention.

En ce qui concerne ces projets de loi, la majorité des pays ont soit déjà ratifié la convention, soit promis de le faire au cours de la prochaine année, de sorte que si ce projet de loi reçoit la sanction royale cette année, nous serons en mesure de ratifier la convention et de provoquer son entrée en vigueur.

**Le sénateur Black :** Parmi nos principaux partenaires commerciaux, y en a-t-il avec qui l'entente que nous avons ne vous satisfait pas?

**M. Castonguay :** Je pense que tous les principaux sont couverts, je dirais.

**Le sénateur Harb :** Comme le ministre l'a dit plus tôt, nous avons un modèle qui s'inspire de celui de l'OCDE. La question que je vous pose porte précisément sur l'information concernant la convention avec la Serbie et celle avec la Pologne. Je veux parler plus particulièrement des taux d'imposition maximum que vous fixez. Dans le cas de la Pologne, vous avez fixé le taux d'imposition à 5 p. 100 pour les dividendes versés à une entreprise qui détient au moins 10 p. 100 du capital dans l'entreprise qui paie les dividendes et un taux maximal de 15 p. 100 dans tous les autres cas. Toutefois, la convention avec la Serbie prévoit un taux maximal de 5 p. 100 sur les dividendes versés à une entreprise qui détient au moins 25 p. 100 du capital. Quels facteurs influent sur la décision d'établir le taux à 10, 15 ou 25 p. 100?

**M. Menzies :** J'espère que cette question est pour M. Castonguay, et non pas pour moi.

**M. Castonguay :** C'est une bonne question.

De toute évidence, une convention fiscale constitue au final un compromis entre des positions qui peuvent diverger. Dans ce cas précis, le taux est fixé à 5 p. 100, et il y a souvent différentes

at it. In our case, we prefer 10 per cent of the voting power as the threshold. Some countries are not prepared to go that low and prefer 25. We have a number of treaties where the threshold is 25. Even though I was not involved with the negotiations with Serbia, I understand it was as far as they were prepared to go with respect to the rate of 5 per cent.

**Mr. Menzies:** Hong Kong is 10, I see.

**Senator Harb:** How often do we go and see the value for the money? We have all those treaties and I know we also have the Foreign Investment Promotion and Protection Agreement and as well the free trade agreement, so we signed with those countries. How often do we see, in the case of the double taxation, the value-added?

**Mr. Castonguay:** Treaties are meant to encourage trade and investment. Do we follow up to measure the impact? I do not think we do. By the fact that we get positive reactions, especially from business, you know they make a difference. They make our companies more competitive in the other states. They say, "Without a treaty I do not have the same legal certainty and am overtaxed because of those high withholding rates." Obviously they have an impact, just by the fact that companies come to us and say we should have a treaty, or modernize one with that country. I think they have a positive impact.

**Senator Harb:** My final question deals with the overall approach to all of those treaties. You have said it correctly, minister, that we have an agreement with about 90 countries, making Canada one of the biggest countries in the world in terms of doing those agreements. At what point do we say maybe this is the time to make those kinds of agreements mandatory, as we do with other types of agreements, so that we stop this ad hoc approach? At what point should Canada take a lead role and go to, for example, the WTO or the United Nations and say that with the way the global economy is going and with corporations setting up shop everywhere, this must become the norm and that every country member of the WTO or the UN has to sign those agreements?

**Mr. Menzies:** You make a good point. You did mention the WTO, and I would remind you that we could not even agree on the Doha round of negotiations. They have been languishing for years.

In a perfect world that would be the case, but in a perfect world we would not have tax cheats and would not have to go after this.

To Mr. Castonguay's point about protecting Canadian companies with foreign investment protection agreements, it is very important to not only be able to seek information on taxpayers in other countries but also to ensure that countries are protected. I do not know if it is possible through the United

façons de faire. En ce qui nous concerne, nous préférons que le seuil soit à 10 p. 100 des voix. Certains pays ne sont pas disposés à descendre aussi bas et préfère que le taux soit de 25 p. 100. Nous avons plusieurs conventions dont le seuil est de 25 p. 100. Bien que je n'aie pas participé aux négociations avec la Serbie, je comprends qu'elle n'était pas disposée à aller plus haut que 5 p. 100.

**M. Menzies :** Le taux est de 10 p. 100 avec Hong Kong, je vois.

**Le sénateur Harb :** En voyons-nous souvent la rentabilité? Nous avons tous ces traités et je sais que nous avons également l'Accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers et l'accord de libre-échange. Nous avons donc signé des ententes avec ces pays. Dans le cas de la double imposition, nous arrive-t-il souvent de voir la valeur ajoutée?

**M. Castonguay :** Les traités visent à favoriser le commerce et les investissements. Assurons-nous un suivi pour mesurer les répercussions? Je ne pense pas. Compte tenu des réactions positives que l'on reçoit, et surtout de la part des entreprises, on sait que les conventions apportent des changements constructifs. Elles rendent nos entreprises plus concurrentielles dans les autres États. Les entreprises disent : « Sans convention, nous n'avons pas la même certitude juridique et nous sommes surimposées à cause de ces taux de retenue d'impôt élevés. » De toute évidence, les conventions ont une incidence, du simple fait que les entreprises nous disent que nous devrions avoir une convention ou moderniser celle que nous avons avec le pays en question. Je pense que les traités ont une incidence positive.

**Le sénateur Harb :** Ma dernière question porte sur l'approche globale à l'égard de tous ces traités. Vous avez dit, avec raison, monsieur le ministre, que nous avons une entente avec environ 90 pays, ce qui fait du Canada l'un des pays qui en a le plus dans le monde. À quel moment allons-nous dire qu'il est peut-être temps de rendre ces ententes obligatoires, comme nous le faisons avec d'autres types d'ententes, pour mettre fin à cette approche ponctuelle qui est en place? À quel moment le Canada devrait-il prendre l'initiative de s'adresser, par exemple, à l'OMC ou aux Nations Unies et dire que compte tenu de l'orientation que l'économie mondiale prend et du fait que des entreprises s'implantent partout, ces ententes doivent devenir la norme dans tous les pays membres de l'OMC ou des Nations Unies?

**M. Menzies :** Vous soulevez un bon point. Vous avez mentionné l'OMC, et je dois vous rappeler que nous ne pouvions même pas nous entendre sur les négociations du cycle de Doha. Elles s'éternisent depuis des années.

Dans un monde parfait, ce serait le cas, mais dans un monde parfait, il n'y aurait pas de fraude fiscale et nous n'aurions pas à pourchasser les fraudeurs.

Pour répondre à l'argument soulevé par M. Castonguay selon lequel il faut protéger les entreprises canadiennes au moyen d'accords de protection des investissements étrangers, il est très important non seulement de demander des renseignements sur les contribuables dans les autres pays, mais aussi de s'assurer que les

Nations or through the WTO, but I guess the new Director General of the WTO that is appointed July 1 will be able to help with that.

**Senator Oliver:** I apologize, minister, for being late and missing opening remarks, but I have three short questions. They follow on Senator Harb's questions because his premise was that most of these treaties have the OECD model tax treaty as the base. He has pointed out a couple of the differences and I want to know if there are other areas in which Bill S-17 departs from the OECD model and, if so, could you highlight them for us?

Second, is there anything in Bill S-17 that is really unique, different and a departure from the OECD model convention and, if so, what is that?

The final question is that since Bill S-17 reflects an effort to update and expand Canada's tax treaties, are there other tax treaties that require updating and expansion?

**Mr. Menzies:** To your last question, I would suggest yes, but I will refer to Mr. Castonguay for a response.

The OECD is a model, but as was reflected in answering one question, we have a goal, the percentage of voting members. We do not always achieve that, so I guess we do not always get what we want. However, we have good negotiators, like Mr. Castonguay, who attempt to get to that. He can probably answer better than I can as to where, if any, there are deviations from the OECD model.

**Mr. Castonguay:** It could take a long time to go through all of them. Some of them are more important than others. We have to be careful as to what we mean by "deviation" because there is a model and a commentary that acknowledges that we can approach a particular issue in different ways and offers alternatives to the model in many cases.

For example, the OECD model says that pension benefits should be exclusively taxed in the state of residence of the recipient. Therefore, if a Canadian who has contributed registered RSPs or pensions all of his life moves out of Canada to another country, we would not be able to tax the pension arising in Canada. It does not work for us because that pension has been built with tax assistance. We insist on having some source country taxing right and our policy is to seek 15 per cent on a pension arising in Canada. It is an example where we do not follow the OECD model, but it is consistent with our own internal tax policy and provides a better result for us.

There are other instances. On royalties, for example, it is the same thing.

pays sont protégés. J'ignore s'il est possible de le faire par l'entremise des Nations Unies ou de l'OMC, mais je présume que le nouveau directeur général de l'OMC qui sera nommé le 1<sup>er</sup> juillet pourra offrir son aide à cet égard.

**Le sénateur Oliver :** Je m'excuse, monsieur le ministre, d'être arrivé en retard et d'avoir raté votre déclaration liminaire, mais j'ai trois questions brèves à vous poser. Elles font suite aux questions du sénateur Harb, car il a fait valoir que la majorité de ces conventions s'inspirent du modèle de convention fiscale de l'OCDE. Il a souligné quelques différences et je veux savoir s'il y a d'autres secteurs où le projet de loi S-17 s'écarte du modèle de l'OCDE et, le cas échéant, pourriez-vous nous les énumérer?

De plus, le projet de loi S-17 renferme-t-il des mesures tout à fait uniques et différentes qui s'écartent du modèle de convention fiscale de l'OCDE et, le cas échéant, quelles sont-elles?

Ma dernière question est la suivante : étant donné que le projet de loi S-17 représente un effort en vue de mettre à jour et d'élargir les conventions fiscales du Canada, y a-t-il d'autres conventions fiscales qui doivent être mises à jour et élargies?

**M. Menzies :** Pour répondre à votre dernière question, je vous dirais oui, mais je vais demander à M. Castonguay d'y répondre.

L'OCDE est un modèle, mais comme on l'a dit en réponse à l'une des questions qui ont été posées, nous avons un but, le pourcentage des membres votants. Nous ne l'atteignons pas toujours, si bien que nous n'obtenons pas toujours tout ce que nous voulons. Nous avons toutefois de bons négociateurs comme M. Castonguay qui tentent d'y parvenir. Il peut probablement répondre mieux que moi pour vous dire s'il y a bel et bien des déviations au modèle de l'OCDE.

**M. Castonguay :** Il pourrait falloir beaucoup de temps pour passer en revue toutes les conventions. Certaines sont plus importantes que d'autres. Nous devons faire attention à ce que nous entendons par « déviation », car il y a un modèle et une observation qui reconnaît que nous pouvons aborder une question particulière de différentes façons et offrir des solutions de rechange au modèle dans bien des cas.

Par exemple, le modèle de l'OCDE prévoit que les prestations de pension devraient être exclusivement imposées dans le pays de résidence du prestataire. Par conséquent, si un Canadien qui a cotisé à des régimes d'épargne-retraite enregistrés ou à un régime de pension tout au long de sa vie quitte le Canada pour aller à l'étranger, nous ne pourrions pas imposer la pension provenant du Canada. Cela ne fonctionne pas pour nous, car cette pension a été conçue avec l'aide fiscale. Nous insistons pour qu'il y ait un droit d'imposition quelconque pour le pays d'origine et notre politique vise à toucher 15 p. 100 de la pension provenant du Canada. C'est un exemple où nous ne suivons pas le modèle de l'OCDE, mais il est conforme à notre politique fiscale interne et offre de meilleurs résultats pour nous.

Il y a d'autres exemples. C'est la même chose pour les redevances.

The OECD says it should be taxed only in the state of the recipient and we say not entirely. We are prepared to give an exemption on certain payment, copyright, but on other things we insist on having a source country taxing right. I think we are being consistent in our treaty policy.

In the case with the four comprehensive treaties we have here, they well reflect our treaty policy. As far as whether there countries that need amendment, we are currently in negotiations with Spain and the U.K. We have not announced anything yet, but we are preparing negotiations with other countries. We will be announcing them as we proceed.

There are always treaties to improve. At this point, we have a number under negotiation: We have the Netherlands, the U.K., Spain and others. Once those are done, we will go to the next set of treaties.

Sometimes it is us signalling interest; sometimes it is the other state coming to us to say we should renegotiate, and it is done within the resources we have.

**Senator Oliver:** This is a simple question, and I do not know the answer to it. Why is it that you would not have individual bills for each individual treaty? When you have three, do you say, "Now it is time to do a bill," or is it when you have ten? Why do you not have individual ones and why are they grouped? They are different, as you have explained, and you do not always follow the model from the OECD.

**Mr. Menzies:** It might have to do with the parliamentary schedule.

**Mr. Castonguay:** There is some of that; if we had to do a bill for each, it would be more cumbersome and we would be here more often. There is a trade-off between doing a bill for each and waiting until we have critical mass and being ready. We must be mindful that we do not want to delay too much the entering into force of the bill when we are aware that the other side is also progressing toward ratification. It is a bit of a compromise. I think it has always been done that way.

**Senator Ringuette:** Our entire tax system for individuals in Canada is based on residency, whereas it is based on citizenship with our neighbour. Does that particular fact increase our need to have these bilateral agreements?

L'OCDE dit que les redevances ne devraient être imposées que dans le pays de résidence du prestataire mais, d'après nous, elles ne devraient pas l'être complètement. Nous sommes prêts à accorder une exemption pour certains paiements, pour les droits d'auteur notamment, mais pour d'autres choses, nous insistons pour qu'il y ait un droit d'imposition pour le pays d'origine. Je pense que nous sommes conformes à nos politiques en matière de convention.

Dans le cas des quatre conventions exhaustives que nous avons ici, elles concordent bien avec nos politiques en matière de convention. Pour ce qui est des pays avec lesquels les conventions doivent être modifiées, nous sommes actuellement en négociation avec l'Espagne et le Royaume-Uni. Nous n'avons encore rien annoncé, mais nous sommes en train de préparer des négociations avec d'autres pays. Nous en ferons l'annonce au fur et à mesure.

Il y a toujours des conventions à améliorer. Plusieurs font actuellement l'objet de négociations. Nous sommes en pourparlers avec les Pays-Bas, le Royaume-Uni, l'Espagne et d'autres pays. Lorsque ces négociations seront achevées, nous passerons à la prochaine série de conventions.

Parfois, c'est nous qui manifestons notre intérêt, et d'autres fois, c'est l'autre pays qui nous dit que nous devrions renégocier la convention, ce que nous faisons à l'aide des ressources dont nous disposons.

**Le sénateur Oliver :** C'est une question simple, mais je ne saurais vous répondre. Comment se fait-il que vous n'avez pas de projet de loi distinct pour chaque convention? Lorsque vous en avez trois, vous dites : « Il est maintenant temps d'élaborer un projet de loi », ou est-ce quand vous en avez 10? Pourquoi n'y en a-t-il pas un pour chaque convention? Pourquoi les regroupez-vous? Comme vous l'avez expliqué, les conventions sont différentes, et vous ne suivez pas toujours le modèle de l'OCDE.

**M. Menzies :** Cela a peut-être rapport avec le calendrier parlementaire.

**M. Castonguay :** En partie. S'il fallait élaborer un projet de loi pour chaque convention, la tâche serait plus lourde et nous serions ici plus souvent. Il y a un compromis entre le fait de rédiger un projet de loi pour chaque convention et d'attendre d'avoir un nombre important de projets de loi et d'être prêts. Il ne faut pas oublier que nous ne voulons pas trop retarder l'entrée en vigueur du projet de loi lorsque nous savons que l'autre côté est en voie de le ratifier. C'est en quelque sorte un compromis. Je pense que nous avons toujours procédé ainsi.

**La sénatrice Ringuette :** L'ensemble du régime fiscal pour les particuliers au Canada est fondé sur le lieu de résidence, alors que celui de nos voisins est fondé sur la citoyenneté. Ce fait accentue-t-il la nécessité pour le Canada de conclure ce genre d'ententes bilatérales?

**Mr. Castonguay:** You are correct that our taxation is based on taxation of the worldwide income of a resident, whether individuals or companies. Individuals can earn income in a foreign state and a company can also and thus be subject to the tax laws of the other state.

Tax treaties are about coordinating the exercise of the respective taxation rights of each country to ensure that taxation is not burdensome or that multiple taxations arise.

Notwithstanding citizenship, there is a good reason to have tax treaties with countries that base their taxation on residence. All countries do that, as far as I know, except one.

**Senator Ringuette:** I am a hands-on kind of person. I am very curious in regard to corporations. How do you cross-reference where they have activity? How do you know that Canadian company X has an operation in Serbia, for example, and request information from Serbia?

**Mr. Castonguay:** I will turn it around: If a foreign company comes to Canada, either as an incorporated subsidiary or operates a branch here, we know about it because they have obligations in both cases to report income to the Canada Revenue Agency. If a Canadian company opens a branch in Serbia, they are subject to Serbian tax law and they have to file a tax return in Serbia. If we want to have information on that company, all we have to do is ask to see how much profit is earned in that branch.

**Senator Ringuette:** That brings me back to the question. These agreements are the requests for information. It is not Serbia saying that they have received an income tax report from company X that has a branch or main office in Canada. It is not a push system; it is a pull system. You have to pull the information from each of these countries.

That brings me back to my original question: How do you cross-reference? How do you know that you have to ask Serbia, Poland or Hong Kong for the information you need to get the corporate tax that you say you will get by these agreements?

**Mr. Castonguay:** In the case of a business, if they have subsidiaries, we have reporting forms that require them to identify where they are carrying on business through their subsidiaries. If they have branches, it will show on their tax return that they earn income in Serbia, and they will claim a foreign tax credit on account of the Serbian tax.

**M. Castonguay :** Vous avez raison de dire que notre régime fiscal est fondé sur l'imposition du revenu de toutes provenances d'un résident, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise. Les particuliers et les entreprises peuvent toucher des revenus dans un pays étranger et être ainsi assujettis aux lois fiscales de l'autre pays.

Les conventions fiscales permettent de coordonner l'exercice des droits d'imposition respectifs de chaque pays pour faire en sorte que l'imposition ne soit pas lourde ou que de multiples formes d'imposition soient appliquées.

Abstraction faite de la citoyenneté, il y a une bonne raison d'établir des conventions fiscales avec des pays dont le régime fiscal est fondé sur le lieu de résidence. Que je sache, tous les pays le font, à part un.

**La sénatrice Ringuette :** Je suis une personne pratique. Je suis très curieuse de savoir ce qu'il en est des entreprises. Comment établissez-vous les pays où ils ont des opérations? Comment savez-vous qu'une entreprise canadienne donnée a une installation en Serbie, par exemple, et demande des renseignements à la Serbie?

**M. Castonguay :** Je vais présenter les choses sous un autre angle. Si une entreprise étrangère s'implante au Canada, que ce soit une filiale constituée en personne morale ou une succursale qu'elle exploite, nous le savons car, dans les deux cas, l'entreprise est tenue de déclarer ses revenus à l'Agence du revenu du Canada. Si une entreprise canadienne ouvre une succursale en Serbie, elle sera assujettie aux lois fiscales serbes et devra produire une déclaration de revenus dans ce pays. Si nous voulons obtenir des renseignements sur l'entreprise, il suffit d'examiner les profits réalisés à la succursale.

**La sénatrice Ringuette :** Cela me ramène à la question. Ces ententes sont les demandes de renseignements. Ce n'est pas la Serbie qui signale avoir reçu une déclaration d'impôt d'une entreprise donnée qui a une succursale ou un siège social au Canada. Ce n'est pas un système où l'on transmet des renseignements, mais où l'on demande des renseignements. Il faut obtenir les renseignements de chacun de ces pays.

Voilà qui me ramène à ma question initiale. Comment faites-vous des recoupements? Comment savez-vous si vous devez demander à la Serbie, à la Pologne ou à Hong Kong les renseignements qu'il vous faut pour percevoir l'impôt des sociétés prévu aux termes de ces ententes?

**M. Castonguay :** Dans le cas d'une entreprise, si elle possède des filiales, nous avons des formulaires de déclaration où l'entreprise doit signaler les endroits où elle exerce des activités par l'entremise de ses filiales. Si elle a des succursales, sa déclaration d'impôt indiquera qu'elle touche des revenus en Serbie et elle demandera un crédit pour impôt étranger conformément à la législation serbe.

Therefore, we either take that at face value and we double-check how much income and tax was paid in Serbia by asking them — it is on the face of the return — or it is something that an auditor can ask the company here in order to ascertain whether they are paying the right amount of tax in Canada.

**Senator Ringuette:** Let us take a short time period. How many tax dollars have you recuperated through those conventions in the last five years? There must be an incentive for you to have those treaties.

**Mr. Castonguay:** I think you might be referring to tax evasion, the non-reporting of income and things of that sort. Am I correct?

**Senator Ringuette:** No, I am talking about the model treaties we have before us. They are implemented in order for you to have access, upon request only, to information about corporations that also are doing business in Canada. There must be an incentive — a monetary benefit — for us to be engaging in these treaties.

Maybe my question should be: In the last five years, with the treaties we already have in place, what have been the monetary benefits for Canada?

**Mr. Castonguay:** I do not think I have information on that. This is a pretty wide question you are asking.

**Senator Ringuette:** It should be a question that forms the foundation of engaging tax dollar expenses in order to pursue those initiatives.

**Mr. Menzies:** I could try and address that. It is one of these things where, when you know there is oversight and when you know that Canada has a treaty with the country in which you are operating a business, they would be of the understanding that they must report. Alternatively, we can seek that information and go after them. Part of it is that a business person knows that there is someone watching. In my view, that would be difficult to put a number on.

**Senator Ringuette:** No, actually, if there is someone watching or a group of people watching, then there must be some results.

**Ted Cook, Senior Legislative Chief, Tax Legislation Division, Department of Finance Canada:** It is a difficult question in the sense of allocating a specific number to a specific component of a treaty. CRA officials appeared before the House Standing Committee of Finance in February. At that time, they indicated that since 2006 they have audited 8,000 cases that have an aggressive international component. The tax related to that was \$4.5 billion.

When you are talking about international audits and audits generally, the specific role of information exchange under a particular treaty is difficult to pinpoint other than that it contributes to the system more generally.

Par conséquent, soit nous croyons l'entreprise sur parole et révérifions les revenus qu'elle a gagnés et le montant d'impôt qu'elle a versé à la Serbie en le lui demandant — en tenant compte de la déclaration —, soit c'est quelque chose qu'un vérificateur peut demander pour s'assurer qu'elle verse le montant d'impôt approprié au Canada.

**La sénatrice Ringuette :** Prenons une courte période. Combien de deniers publics avez-vous récupérés par l'entremise de ces conventions au cours des cinq dernières années? Il doit bien y avoir un incitatif pour vous encourager à conclure ces conventions.

**M. Castonguay :** Je pense que vous faites allusion à la fraude fiscale, à l'omission de déclarer des revenus et à ce genre de choses, n'est-ce pas?

**La sénatrice Ringuette :** Non, je parle des conventions modèles dont nous sommes saisis. Elles sont mises en œuvre pour vous permettre d'avoir accès, sur demande seulement, aux renseignements concernant des entreprises qui font également des affaires au Canada. Il doit y avoir un incitatif — un avantage pécuniaire — à conclure ces conventions.

Je devrais plutôt vous demander les avantages financiers que le Canada a reçus au cours des cinq dernières années relativement aux traités que nous avons déjà en place.

**M. Castonguay :** Je ne pense pas avoir une telle information. C'est une question très vaste.

**La sénatrice Ringuette :** Cela devrait être la question qui justifie à la base la décision d'investir l'argent des contribuables dans de telles initiatives.

**M. Menzies :** Je peux essayer de vous répondre. Lorsque vous savez qu'il y a une surveillance et que le Canada a un traité avec le pays où vous avez une entreprise, c'est l'un des cas où les gens comprennent qu'ils doivent faire des déclarations. De l'autre côté, nous pouvons obtenir les renseignements et les poursuivre. L'important est notamment que les gens d'affaires comprennent qu'on les surveille. Selon moi, il serait difficile de chiffrer le tout.

**La sénatrice Ringuette :** Non. En fait, si une personne ou un groupe de gens les surveillent, il doit donc y avoir des résultats.

**Ted Cook, chef principal, Législation, Division de la législation de l'impôt, ministère des Finances Canada :** C'est une question difficile, parce qu'il faut chiffrer une portion précise d'un élément en particulier d'un traité. Les représentants de l'ARC ont témoigné devant le Comité permanent des Finances de la Chambre des communes en février. À cette occasion, ils ont indiqué que depuis 2006 ils ont vérifié 8 000 cas qui ont une composante fiscale internationale abusive. Cela représentait 4,5 milliards de dollars en impôt.

Lorsqu'il est question de vérifications internationales et de vérifications de manière générale, le rôle précis de l'échange de renseignements en vertu d'un traité est difficile à cerner, si ce n'est que cela contribue de manière plus générale au système.

I will also add that the CRA provided figures with respect to voluntary disclosure, indicating that between 2007 and 2011-12 the number of voluntary disclosures related to international issues and assets increased from 1,500 voluntary disclosures in one year to more than double, or over 4,000, in 2011-12. Information exchanged under the treaties is part of the fabric of dealing with international tax issues, writ large.

**The Chair:** I might add, Senator Ringuette, that it is our intention to have CRA as a witness before this committee, and that might be helpful to you.

**Senator Ringuette:** I have one other major question. Under these conventions, maximum withholding tax rates are lowered from 25 per cent to 5 per cent for dividends, 10 per cent for interest payments, 10 per cent for royalties and 0 per cent for some things. All things being equal, these are considerable reductions in regard to tax rates. How many Canadian corporations will benefit from the lowered tax rates under these conventions that we have before us?

**Mr. Castonguay:** I do not have a number for you. I can tell you that every business that does business in those countries will benefit. Every company that has a subsidiary will be able to bring back dividends at a rate of 5 per cent instead of 25, and that means, probably, that more Canadians will be able to go there and invest. I do not have a count, but, by definition, we know that it is beneficial for businesses to bring back their dividends at a much lower rate.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** I want to welcome the minister and his assistants. I will begin by saying that I fully support the principle of eliminating double taxation at the lowest possible level in order to encourage Canadian investments abroad. Yesterday, I talked about Poland, and Bombardier and Pratt & Whitney, which can serve eastern countries. We know very well that those people do business with KPMG, Ernst & Young and Deloitte, and prepare globally consolidated financial statements. Those companies are usually listed on the stock exchange.

I will not hesitate to say that it is extremely important to continue moving in that direction. The fact that our companies are taxed in other countries and then taxed again here hurts them.

When will those countries' measures be implemented? What date has been set? We know that you conducted negotiations and that an agreement was reached. You have prepared a bill, which is yet to come into effect. Does legislation have to be adopted on the other side? Should we have a mechanism for knowing when, for instance, Bombardier will benefit from those measures?

J'ajouterais aussi que l'ARC a donné des chiffres au sujet de la divulgation volontaire. L'ARC a indiqué qu'entre 2007 et 2011-2012 le nombre de divulgations volontaires concernant des questions et des avoirs internationaux était de 1 500 divulgations volontaires pour la première année et avait doublé, soit plus de 4 000, en 2011-2012. L'échange de renseignements en vertu de traités fait partie intégrante de la manière d'aborder l'ensemble des questions fiscales internationales.

**Le président :** Sénatrice Ringuette, j'ajouterais aussi que nous avons l'intention de faire témoigner des représentants de l'ARC devant le comité, ce qui vous sera peut-être utile.

**La sénatrice Ringuette :** J'ai une autre question importante. En vertu des présentes conventions, les taux maximaux de la retenue sont réduits de 25 à 5 p. 100 pour les dividendes, à 10 p. 100 pour les intérêts versés, à 10 p. 100 pour les redevances et à 0 p. 100 pour d'autres éléments. Étant donné que tout est égal, il s'agit de réductions considérables des taux d'imposition. Combien d'entreprises canadiennes profiteront-elles de taux d'imposition réduits en vertu des présentes conventions à l'étude?

**M. Castonguay :** Je n'ai pas de chiffre à vous donner. Je peux vous dire que toute entreprise qui exerce des activités dans ces pays en tirera profit. Chaque entreprise qui a une filiale pourra rapporter des dividendes qui seront assujettis à un taux de 5 p. 100 au lieu de 25 p. 100. Cela signifie probablement que plus de Canadiens seront en mesure d'y aller et d'y investir. Je n'ai pas le nombre, mais nous savons que c'est en soi avantageux pour les entreprises de rapporter des dividendes à un taux beaucoup plus bas.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Bienvenue, monsieur le ministre, ainsi qu'à vos adjoints. D'entrée de jeu, je supporte totalement le principe d'éliminer la double imposition au plus bas niveau possible pour favoriser les investissements du Canada à l'étranger. J'ai parlé hier dans mon discours de la Pologne, de Bombardier et de Pratt & Whitney qui peuvent servir les pays de l'Est. On sait fort bien que ces gens font affaires avec KPMG, Ernst & Young et Deloitte et que ces gens préparent des états financiers qui sont amalgamés mondialement. Ce sont des entreprises généralement inscrits à la bourse.

Au départ, je n'ai pas de grandes hésitations à dire que c'est extrêmement important de continuer cette démarche. Cela nuit à nos entreprises d'aller dans des pays où elles sont taxées et taxées à nouveau ici.

Quand est-ce qu'on va implanter les mesures de ces pays-là? Quelle est la date dans le mécanisme? On sait que vous avez négocié et qu'il y a eu une entente. Vous avez préparé un projet de loi. Maintenant il y a la mise en vigueur. Est-ce qu'à l'autre bout, une loi doit être passée? Est-ce qu'il y a un mécanisme que nous devons avoir pour savoir quand est-ce que, par exemple, Bombardier va profiter de ces mesures?

**Mr. Castonguay:** To my understanding, most of the countries involved in Bill S-17 have already ratified the agreement or will be in a position to do so. They have their own domestic procedure, whereby the treaty usually has to be considered by their Parliament. I cannot comment any further on this issue.

As for your specific question, once Bill S-17 receives royal assent, the government will be able to officially announce to the other country that we have completed our internal procedures. As soon as the other country has done the same, the second letter exchange will bring the agreement into effect, generally on January 1 of the following year.

So, provided that the conventions can be implemented this year, they will generally go into effect in January 2014.

**Senator Hervieux-Payette:** Okay. I do not have to tell you that, in Switzerland, Hervé Falciani compiled a list of people who were not paying their taxes and were hiding their accounts in that country. Will this legislation enable our government to gather information — other than Mr. Falciani's lists — and recover the hundreds of millions — perhaps even billions — of dollars that have been hidden from our government? Will the legislation help us acquire information? We will be able to ask Switzerland for a list of information. Will the legislation make it easier to find all those secret accounts and take action?

The situation is not so bad for those who express remorse, confess, and write a cheque. But criminal proceedings usually await those who continue to hide and refuse to pay. However, will that really improve our situation?

**Mr. Castonguay:** Before the convention with Switzerland was amended in 2010, the previous version did not allow us to request information that is subject to bank secrecy in that country. As a result, we could not really ask any related questions.

Since then, in light of the 2010 convention and the minor amendment we are making here, we can ask Switzerland for information protected by bank secrecy regarding individuals, companies or trusts — so any taxpayers.

So the first difference is that we can ask questions and receive answers. The second difference is that Canadians who may be tempted to think that they can invest in Switzerland without meeting their tax obligations in Canada will perhaps reconsider because they now know that we will ask Switzerland questions about them. In my opinion, that knowledge has a considerable deterrent effect.

**Senator Hervieux-Payette:** So you are confident that the agreement will be implemented by the end of the year.

**M. Castonguay :** Ma compréhension est que la plupart des pays contenus le projet de loi S-17 ont déjà ratifié ou seront en position de le faire. Ils ont leur propre procédure domestique. En général, elle demande que le traité soit devant leur Parlement respectif, et cetera. Je ne peux pas commenter davantage là-dessus.

Pour votre question précise, une fois que le projet de loi S-17 aura reçu la sanction royale, le gouvernement sera en position de communiquer de façon formelle à l'autre pays que nous avons complété nos procédures internes. Et dans la mesure où l'autre pays fait la même chose, le deuxième échange de notes va provoquer l'entrée en vigueur de l'entente, avec effet en général le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

Donc, dans la mesure où on est capable de mettre en vigueur les conventions cette année, elles prendront effet généralement à partir de janvier 2014.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** D'accord. Je n'ai pas à vous apprendre qu'en Suisse avec Hervé Falciani, on a eu une liste de gens qui ne payaient pas leurs impôts et cachaient leurs comptes en Suisse. Est-ce que les dispositions dans cette loi vont permettre à notre gouvernement de récupérer de l'information autre que les listes de M. Falciani et les centaines de millions de dollars, pour ne pas dire les milliards, qui ont été cachés à notre gouvernement? Est-ce que cela va nous permettre d'avoir de l'information? On pourra demander une liste de choses à la Suisse. Est-ce que cela va faciliter qu'on puisse découvrir tous ces comptes secrets et prendre les mesures?

Pour ceux qui sont repentis, qui vont à la confesse, qui font un chèque, cela ne va pas trop mal, mais pour les autres qui restent cachés, qui ne veulent pas payer, il y a normalement des procédures criminelles; mais est-ce qu'on va améliorer vraiment notre situation?

**M. Castonguay :** Avant l'amendement de la convention avec la Suisse en 2010, la convention que nous avions avant ne nous permettait pas de demander de l'information assujettie au secret bancaire en Suisse. Donc, on ne pouvait pas, carrément pas poser la question.

Depuis ce temps-là, depuis la Convention de 2010 et l'amendement mineur qu'on fait ici, on est capable de demander à la Suisse des informations concernant des informations protégées par le secret bancaire vis-à-vis des individus ou des compagnies ou des fiducies, n'importe quel contribuable.

Donc, la différence, d'abord, c'est qu'on est capable de poser des questions et d'avoir des réponses et, deuxièmement, que les Canadiens qui seraient tentés de penser qu'ils peuvent investir en Suisse sans rencontrer leurs obligations fiscales au Canada devraient peut-être y penser deux fois parce qu'ils savent maintenant que nous allons demander des questions à la Suisse les concernant. À mon avis, cela a un effet dissuasif important.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Vous avez confiance que cela va être mis en vigueur d'ici la fin de l'année.

**Mr. Castonguay:** I do hope so. Under this agreement, the Swiss administer the convention. The same will go for the act. That is already the case.

**Senator Hervieux-Payette:** When will the Canada Revenue Agency provide us with the measures that were taken in the case of Hervé Falciani's list? There was a digitalized list of all Canadians who had invested money in Switzerland. I, as well as all Canadians, want to know that, if the system is enhanced, we are assured that it will be implemented and that the government will be able to recover that money and help pay the deficit. That is extremely important.

Do I have any time left?

[English]

**The Chair:** As I indicated, CRA will be here. You do have a moment.

**Senator Hervieux-Payette:** Just to put them on notice to have the information rather than have them send it weeks later. We know we will have them later.

[Translation]

I have some questions about the amount of trading activity with those countries. There has been an increase in certain cases. I have asked for some research to be done on the topic.

[English]

Since I will address the minister, I will ask you this information. For Namibia, Serbia, Poland, Hong Kong, Luxembourg and Switzerland, I asked for the trade regarding exports and imports. For me, this is a law that deals with that. Of course, when it comes to Hong Kong, we export \$2.464 billion. We used to have \$2.9 billion. Do you think that this will have an impact? Will reducing the tax rate create more exchange with Hong Kong? A reduction of \$500 million is a significant reduction.

**Mr. Menzies:** These agreements are meant to protect our tax base, but we certainly do not want any negative impacts on investment or trade. Perhaps Mr. Castonguay can explain better how this actually has a cumulative effect.

It is a positive when you look at the FIPAs that we have signed with these countries as well. It gives our businesses confidence when operating in other countries. I would think this would give them some more confidence to be interested in investing.

**M. Castonguay :** J'espère bien. Dans le cas de cette entente, les Suisses administrent cette convention. On va faire en sorte que dans la loi ce soit la même chose. C'est déjà le cas.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Quand est-ce qu'on recevra de l'Agence du revenu du Canada, les mesures qui ont été prises dans le cas de la liste de M. Hervé Falciani, à savoir qu'on avait une liste informatisée de tous les Canadiens, qu'il y avait des petits sous placés en Suisse pour savoir quelles mesures notre gouvernement a prises? Parce que pas seulement moi, mais tous les Canadiens sont intéressés à savoir que si on améliore le système, on est assuré que le système sera mis en place et qu'on aura la possibilité de retrouver ces sommes d'argent et d'aider à payer le déficit. C'est extrêmement important.

Est-ce qu'il me reste encore quelques minutes?

[Traduction]

**Le président :** Comme je l'ai mentionné, l'ARC témoignera. Il vous reste du temps.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** C'est seulement pour prévenir les représentants d'avoir les renseignements, au lieu de devoir leur demander de nous les faire parvenir deux ou trois semaines plus tard. Nous savons que nous les aurons plus tard.

[Français]

J'avais des questions concernant le chiffre d'affaires qu'on fait avec ces pays-là. Dans certains cas, les chiffres ont augmenté. J'ai demandé une recherche à ce sujet.

[Traduction]

Étant donné que je m'adresserai au ministre, je vous demanderai ce renseignement. Pour la Namibie, la Serbie, la Pologne, Hong Kong, le Luxembourg et la Suisse, j'ai demandé des données au sujet des échanges commerciaux en ce qui a trait aux importations et aux exportations. D'après moi, c'est un projet de loi qui aborde cet aspect. Évidemment, lorsqu'il est question de Hong Kong, nos exportations représentent 2,464 milliards de dollars, alors qu'elles se sont déjà élevées à 2,9 milliards. Croyez-vous que cela aura un effet? Est-ce que la réduction du taux d'imposition stimulera les échanges avec Hong Kong? Une diminution de l'ordre de 500 millions de dollars, ce n'est pas banal.

**M. Menzies :** Ces accords ont comme objectif de protéger notre assiette fiscale, mais nous ne voulons certainement pas que cela influe négativement sur les investissements et le commerce. M. Castonguay peut mieux expliquer comment le tout a en fait un effet cumulatif.

C'est positif, lorsque vous pensez aux APIE que nous avons aussi signés avec ces pays. Cela rassure nos entreprises qui exercent des activités à l'étranger. J'imagine que cela leur donnera un peu plus confiance en vue d'investir.

**The Chair:** Before we turn to Mr. Castonguay, minister, you had indicated that you had to leave for another engagement.

**Mr. Menzies:** I am almost feeling redundant here anyway.

**The Chair:** On behalf of the committee, we thank you very much for your appearance today. I assure committee members that Mr. Castonguay and Mr. Cook will stay on to answer questions.

**Mr. Menzies:** Thank you very much.

**Mr. Castonguay:** To answer your question, tax treaties do not deal directly with trade in goods. There is no reduction in tariff. It deals with taxation of persons and companies. Obviously, it helps support bilateral investment. It helps the cross-border provision of services.

Hong Kong is mostly a service economy. Canadians providing services in Hong Kong will be protected by the treaty because there is a threshold in there that prevents taxation if a person is doing business in the other state, until he or she has a permanent presence, a permanent establishment. If you do not meet that threshold, there is no taxation imposed on you. It promotes cross-border trade and investment. It also ensures financing guaranteed or provided by EDC, to the point more specifically on exports, is free of withholding tax. Obviously, it helps trade in goods in that way.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** The \$2.4 billion in exports to Hong Kong includes precious metals, pearls, furs, clothing, and electrical machinery and equipment. I think that a big portion of that money comes from the financial sector and the investments in the Hong Kong stock market. I do not think that most of that \$2.4 billion amount comes from fur sales, even though Hong Kong women probably love wearing Canadian fur.

Let us discuss dividends and investing money in Hong Kong. Many people from Canada's west coast still have a home in Hong Kong. As a result, when they make a profit — the tax rate on the earnings made from the shares they purchased at the Hong Kong stock market — they will not be taxed twice or have reduced taxes.

**Mr. Castonguay:** Exactly. In the case of dividends, the treaty sets the limit at 5 per cent. So investment is definitely facilitated.

**Senator Hervieux-Payette:** Thank you, Mr. Chair.

**Le président :** Monsieur le ministre, avant de laisser la parole à M. Castonguay, vous aviez indiqué que vous deviez quitter la séance en raison d'une autre obligation.

**M. Menzies :** De toute façon, je me sens pratiquement superflu.

**Le président :** Au nom du comité, merci beaucoup de votre comparution. Chers collègues, je vous rassure que MM. Castonguay et Cook resteront pour répondre aux questions.

**M. Menzies :** Merci beaucoup.

**M. Castonguay :** Pour répondre à votre question, les conventions fiscales n'abordent pas directement le commerce de marchandises. Les tarifs douaniers ne sont pas réduits. Les traités concernent l'imposition des gens et des entreprises. Évidemment, cela aide à soutenir les investissements bilatéraux et la prestation transfrontalière de services.

Hong Kong est principalement une économie de services. Les Canadiens qui fournissent des services à Hong Kong seront protégés par le traité, parce qu'il y a un seuil qui exempte d'imposition une personne qui exerce des activités dans l'autre État jusqu'à ce qu'il ou elle ait une présence permanente, un établissement stable. Si vous ne répondez pas à ce seuil, vous ne serez pas imposé. Cela stimule les échanges commerciaux et les investissements transfrontaliers. Cela veille aussi à ce que le financement garanti ou fourni par EDC, particulièrement au sujet des exportations, soit exempté de la retenue d'impôt. Cela aide ainsi évidemment le commerce de marchandises.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Si je regarde les exportations à Hong Kong de 2,4 milliards, on parle de métaux précieux, de perles, de fourrures, de vêtements, des machines et d'équipements électriques. À mon avis, une grosse partie de ça, c'est le secteur financier et les investissements à la bourse de Hong Kong. Sur 2,4 milliards de dollars, je n'ai pas l'impression que c'est la business de la fourrure avec les gens de Hong Kong même si les femmes de Hong Kong doivent aimer quand même porter une fourrure canadienne.

Lorsqu'on parle de dividendes, si j'ai placé mon argent à Hong Kong et beaucoup de gens sur la côte Ouest canadienne ont encore un pied à terre à Hong Kong, ce qui veut dire que lorsqu'ils feront des bénéfices, le taux d'imposition sur le bénéfice des actions qu'ils auront achetées à la bourse de Hong Kong, ils n'auront pas de doubles impositions ou une diminution de l'imposition.

**M. Castonguay :** Exact. Dans le cas des dividendes, le traité met la limite à 5 p. 100 et donc, effectivement, cela facilite l'investissement à ce moment-là, absolument.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Merci, monsieur le président.

[English]

**Senator Nancy Ruth:** Mr. Castonguay, I wanted to follow up on some of the questions Senator Hervieux-Payette was asking around Switzerland and Luxembourg and the privacy laws. From your 2010 comments on the convention, can Canada use any of this information it gets in criminal offences that are not necessarily related to taxation?

**Mr. Castonguay:** That is a good question. The exchange of information article protects the privacy of the information received from the other state and limits the purpose for which it can be used. Most treaties provide that it is for the enforcement of tax laws, whether it is an audit, court proceedings, recovery or any of these things. It is limited to tax enforcement.

The OECD has revised its model treaty, article 26, to provide that in some circumstances information obtained under this article can be provided to law enforcement authorities in limited circumstances and if both tax authorities agree. This is something that we are only beginning to reflect in our tax treaties. That is for the future.

**Senator Hervieux-Payette:** As a point of information, maybe our colleague has not read every line of our report about money laundering, but you have to know that this information will go to the Canada Revenue Agency and they will be in a position when it comes to money laundering, because it might be tax evasion or it might be money laundering. If you have a bank account in Switzerland and you want to have a very clear conscience, you have to pay your taxes up front. If you do not pay your taxes, you might be in one group or the other. In both cases, you have a problem with the law.

**Senator Nancy Ruth:** It is an act in process.

**Senator Moore:** In the materials we received, there is a schedule listing the 90 treaties now in force. Could you submit to the clerk the same list with the dates of coming into effect in brackets after them? It would be interesting to know how old some of these agreements are, because I see there are some here we will start to renegotiate. If you could do that, that would be helpful.

**Mr. Castonguay:** I think this information may be under tab 5 of your book, if I am not mistaken.

**Senator Moore:** I was just looking at the one schedule. Thank you for that.

As Senator Hervieux-Payette mentioned, and I think Senator Ringuette as well, there have been stories lately in the press with regard to the Cook Islands. Have you attempted to negotiate a

[Traduction]

**La sénatrice Nancy Ruth :** Monsieur Castonguay, j'aimerais revenir sur certaines questions de la sénatrice Hervieux-Payette au sujet de la Suisse et du Luxembourg et des lois sur la protection des renseignements personnels. Selon votre commentaire de 2010 sur la convention, le Canada peut-il se servir de ces renseignements dans le cadre de poursuites criminelles qui ne portent pas nécessairement sur l'impôt?

**M. Castonguay :** C'est une bonne question. L'article sur l'échange de renseignements protège le caractère personnel des renseignements obtenus de la part d'autres États et limite l'utilisation que nous pouvons en faire. La majorité des traités mentionne qu'ils doivent servir à l'application des lois fiscales, y compris les vérifications, les procédures judiciaires, le recouvrement ou les divers éléments. L'utilisation est limitée à l'application des règles fiscales.

L'OCDE a revu l'article 26 de son modèle de convention en vue d'inclure que dans certaines circonstances les renseignements obtenus en vertu de cet article peuvent être transmis aux autorités chargées de l'application de la loi si les deux autorités fiscales sont d'accord. C'est un élément que nous commençons à peine à inclure dans nos conventions fiscales. Ce sera pour l'avenir.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** À titre de précision, notre collègue n'a peut-être pas lu chaque ligne de notre rapport sur le blanchiment d'argent, mais vous devez savoir que les renseignements seront transmis à l'Agence du revenu du Canada qui pourra prendre les mesures s'il s'agit de blanchiment d'argent, parce qu'il peut s'agir de fraude fiscale ou de blanchiment d'argent. Si vous avez un compte bancaire en Suisse et que vous voulez avoir la conscience tranquille, vous devez payer immédiatement vos impôts. Si vous ne le faites pas, vous faites peut-être partie de l'un des deux groupes. Dans les deux cas, vous contrevenez à la loi.

**La sénatrice Nancy Ruth :** C'est en cours.

**Le sénateur Moore :** Dans le document que nous avons reçu, on retrouve la liste des 90 traités actuellement en vigueur. Pourriez-vous faire parvenir à la greffière la même liste avec les dates d'entrée en vigueur entre parenthèses à côté? Ce serait intéressant de savoir l'âge de certains de ces traités, parce que je vois qu'il y en a que nous commencerons à renégocier. Si vous pouviez le faire, ce nous serait utile.

**M. Castonguay :** Je crois que vous trouverez ces renseignements au cinquième onglet de votre document, si je ne m'abuse.

**Le sénateur Moore :** J'avais l'autre tableau. Merci.

Comme la sénatrice Hervieux-Payette l'a mentionné, ainsi que la sénatrice Ringuette, des articles sont récemment parus dans les médias au sujet des Îles Cook. Avez-vous essayé de négocier une

tax treaty with the Cook Islands or with the Cayman Islands or any other alleged place with offshore accounts that are of interest to you?

**Mr. Castonguay:** Besides negotiating tax treaties, I also negotiate tax information exchange agreements. We have been involved in negotiation of 30 such agreements. We have one in force with the Cayman Islands. We are under negotiation with the Cook Islands.

**Senator Moore:** Are the terms of those agreements similar to the new Swiss deal or the old one where you could not get information?

**Mr. Castonguay:** They are functionally equivalent to the Swiss deal.

**Senator Moore:** The new one.

**Mr. Castonguay:** It is all about exchange of information for tax purposes.

**Senator Moore:** When did you commence negotiations with the Cook Islands?

**Mr. Castonguay:** If I am not mistaken, it might have been around perhaps 2010 or 2011. I am not sure. There have been a few of those.

[Translation]

**Senator Massicotte:** Is the wording used in treaties to ensure that the required information is obtained — and you surely know about this — similar in American treaties with those countries. The American treaties have been quite successful in terms of information and prosecution.

**Mr. Castonguay:** Our treaties follow the OECD standards, as do the American ones.

**Senator Massicotte:** So the Americans use the same model?

**Mr. Castonguay:** Yes.

**Senator Massicotte:** If I look at the rotations proposed for those countries, I see that, for instance, in Hong Kong, 25 per cent will be withheld on pension payments. However, that figure is 15 per cent in the case of Serbia and Poland, and 0 per cent in the case of Namibia. There must be a reason for that. It is clearly due to competitive negotiation. Could you explain why the figure is 25 per cent instead of 15 per cent? Are there more Canadians who receive pensions from their countries of origin than us? A financial calculation must have been done. How did you come to those percentages?

**Mr. Castonguay:** We are not really talking about a financial calculation. Without going into detail, we decided to reduce the rate to 15 per cent in the case of pensions. The resulting 25 per cent reflect the fact that the figure was not acceptable for Hong Kong.

convention fiscale avec les Îles Cook ou les Îles Caïmans ou tout autre État où il y aurait des comptes à l'étranger qui vous intéressent?

**M. Castonguay :** En plus de négocier des traités fiscaux, je négocie également des accords d'échange de renseignements à des fins fiscales, AERF. Nous en avons négocié 30. Nous en avons un en vigueur avec les Îles Caïmans, et nous sommes en négociations avec les Îles Cook.

**Le sénateur Moore :** Les modalités de ces accords sont-elles similaires au nouveau traité avec la Suisse ou à l'ancien traité dans lequel vous ne pouviez pas obtenir de renseignements?

**M. Castonguay :** Leur fonctionnement s'apparente au traité avec la Suisse.

**Le sénateur Moore :** Le nouveau traité.

**M. Castonguay :** Cela concernera absolument l'échange de renseignements aux fins fiscales.

**Le sénateur Moore :** Quand avez-vous entamé les négociations avec les Îles Cook?

**M. Castonguay :** Si je ne m'abuse, c'était en 2010 ou 2011. Je ne suis pas certain. Il y en a eu quelques-uns.

[Français]

**Le sénateur Massicotte :** Le verbiage dont on se sert dans les traités pour assurer qu'on reçoit l'information qu'on cherche, vous êtes certainement connaissant, est-il similaire dans les traités américains avec ces pays qui ont eu quand même un très bon succès d'informations et de poursuites.

**M. Castonguay :** Nos traités suivent les standards de l'OCDE, les États-Unis aussi.

**Le sénateur Massicotte :** C'est le même modèle pour les Américains?

**M. Castonguay :** Oui.

**Le sénateur Massicotte :** Quand je regarde les rotations qu'on propose, disons, avec ces pays-là, je remarque que, par exemple, à Hong Kong, on aura une rétention de 25 p. 100 sur les paiements de pension. Pendant que c'est 15 p. 100 avec la Serbie et la Pologne, zéro avec la Namibie. Il y a certainement un raisonnement. Évidemment c'est suite à une compétition de négociation. C'est possible de donner un peu de renseignements, à savoir pourquoi 25 p. 100 et non 15 p. 100? Est-ce qu'on a plus de résidents canadiens qui reçoivent des pensions de leur pays original que nous? Il y a certainement un calcul financier qui a été fait. Pourquoi est-on arrivés à cette conclusion?

**M. Castonguay :** Ce n'est pas vraiment un calcul financier. Sans aller dans les détails, notre position est de réduire le taux à 15 p. 100 pour les pensions. Le résultat de 25 p. 100 reflète le fait que ce n'était pas acceptable pour Hong Kong.

**Senator Massicotte:** Is it unacceptable for us or for Hong Kong?

**Mr. Castonguay:** For Hong Kong.

**Senator Massicotte:** They turned down the 15 per cent because they wanted 25 per cent.

**Mr. Castonguay:** They wanted 25 per cent or another figure, and we were unable to agree. We decided to apply our national law.

**Senator Massicotte:** Am I wrong in saying that there are more people who do not live here and receive pension payments than vice versa? Is a higher rate to our benefit?

**Mr. Castonguay:** Honestly, I do not know. I could not tell you that.

**Senator Massicotte:** When you are negotiating those issues, some calculations must indicate whether the country's interest is being served, and those calculations need to be made. Right?

**Mr. Castonguay:** Generally, we try to keep our position consistent from one treaty to another. I like to describe our position as one of balance. We maintain the right to tax the pensions received by Canadian residents who come from other countries and receive those countries' pensions. However, at the same time, we try to maintain our ability to protect pensions paid out by Canada that have usually benefited from tax assistance in the past. Our position is one of compromise.

**Senator Massicotte:** In response to one of Senator Ringuette's questions, you said that we have a worldwide income concept. That is not the case for individuals. It applies more to corporations, but in the case of individuals, is taxation not based on the place of residence?

**Mr. Castonguay:** Residents, individuals and companies are taxed on income from all sources, worldwide.

**Senator Massicotte:** Is focus placed on the pro rata attributed to Canada?

**Mr. Castonguay:** Putting aside the pro rata attributed to Canada, no, individuals are taxed on income from all sources. That is why we want to obtain information when money is invested elsewhere.

**Senator Massicotte:** As for Switzerland, I do not understand the supplementary agreement that has been proposed. According to the notes we received, the agreement states that we cannot request information on the names of people under investigation, but we can request other information. I do not understand how we can request information without revealing the name of the person we are looking for. There is something there I do not understand.

**Mr. Castonguay:** I want to begin by explaining the context in which we came to this agreement. It is important to explain it. We concluded a convention in 2010. At the time, that convention reflected the Swiss policy on information exchange. They could go

**Le sénateur Massicotte :** Ce n'est pas acceptable pour nous ou pour Hong Kong?

**M. Castonguay :** Pour Hong Kong.

**Le sénateur Massicotte :** Ils ont refusé 15 p. 100 car ils cherchaient 25 p. 100.

**M. Castonguay :** Ils cherchaient 25 p. 100 ou ils cherchaient autre chose et on n'a pas pu s'entendre. On a décidé d'appliquer notre loi domestique.

**Le sénateur Massicotte :** Est-ce je me trompe en disant qu'il y a plus de gens qui ne demeurent pas ici et qui reçoivent des fonds de pension que le contraire? Est-ce que nous sommes gagnants avec un taux plus élevé?

**M. Castonguay :** Je ne sais pas, honnêtement, je ne pourrais pas vous dire.

**Le sénateur Massicotte :** Quand vous négociez ces points, il y a sûrement des calculs qui disent, on poursuit l'intérêt du pays et ces calculs doivent être faits, non?

**M. Castonguay :** De façon général, nous essayons d'avoir une position assez cohérente d'un traité à l'autre. J'aime décrire notre position comme équilibrée où on se garde le droit de taxer les pensions reçus par des résidents du Canada qui viennent d'autres pays et qui reçoivent des pensions d'autres pays, mais en même temps protéger notre habileté de protéger les pensions qui sont payées par le Canada et qui en général ont bénéficié d'assistance fiscale dans le passé. C'est une position de compromis.

**Le sénateur Massicotte :** Suite à une question de la sénatrice Ringuette, vous avez dit qu'on a un concept de revenu mondial. Ce n'est pas le cas pour les particuliers. C'est plus dans le sens corporatif, mais pour les particuliers, n'est-ce pas la résidence qui compte?

**M. Castonguay :** Les résidents, individus et compagnies sont taxés sur les revenus de toutes sources, mondiale.

**Le sénateur Massicotte :** On se concentre sur le prorata attribué au Canada?

**M. Castonguay :** Sauf le prorata qui appartient au Canada, qui est attribué au Canada. Non, les individus sont taxés sur les revenus de toutes sources. D'où l'intérêt d'avoir de l'information lorsque l'argent est placé ailleurs.

**Le sénateur Massicotte :** Pour ce qui est de la Suisse, l'entente supplémentaire qu'on propose, je ne comprends pas : on dit dans les notes qu'on a reçues que l'entente dit qu'on ne peut pas demander l'information sur le nom des personnes sous investigation mais on peut demander d'autres informations. Je ne comprends pas comment on peut demander de l'information sans divulguer le nom de la personne qu'on recherche. Il y a quelque chose que je ne comprends pas.

**M. Castonguay :** D'abord, je dois expliquer le contexte dans lequel nous avons été amenés à faire cette entente. Il est important de l'expliquer. On a conclu une convention en 2010 qui reflétait à ce moment-là la politique de la Suisse sur l'échange

only as far as they were allowed. Like us, Switzerland is a member of the Global Forum on Transparency and Exchange of Information. The global forum subjects all its members to a very rigorous peer review. Shortly after we completed our negotiations with Switzerland, that country underwent a peer review. The resulting report stated that the Swiss practice in those tax agreements to ask for the name of the taxpayer or person likely to have information was not in line with the OECD standard. According to that standard, it is forbidden to exchange any data — not necessarily the name; it could be an account number — that may reveal a person's identity and can lead to information about a suspicious individual. The goal of this agreement is to bring our treaty in line with the OECD standard — which should have been respected all along — whereby Switzerland cannot actually ask for a name, provided that we are able to identify an individual in another way.

**Senator Massicotte:** Let us say that we are looking for information on Mr. Y. If we have no right to reveal their name, how can we obtain the information we are looking for?

**Mr. Castonguay:** We can investigate a taxpayer and come across some information that could apply to that person or their spouse. But we can say that we have a name, a bank account number, and we cannot necessarily make the connection between the two, but we would like to have information on that bank account.

**Senator Massicotte:** But the name cannot be revealed?

**Mr. Castonguay:** In cases where we are unsure what name is connected to the bank account, we at least have a piece of information that enables us to look for something else.

**Senator Massicotte:** Does the person have to be described? Six foot two, brown hair? We can look for information on the bank account, we can provide the bank account number, but we cannot provide the name.

**Mr. Castonguay:** When we investigate someone and have information that could be relevant about certain people, we don't necessarily have to prove that a bank account is in Mr. X's name. We only need to say that we have found information in the bank account that is likely relevant to Mr. X's affairs, but we don't have to tell Switzerland that we think that this is Mr. X's bank account.

**Senator Massicotte:** If I understand correctly, the treaties entitle us to information when it is related to tax evasion. But if we are dealing with a criminal offence, we don't have the right to ask for information under the treaties that are currently in effect? Is that correct?

**Mr. Castonguay:** Under current treaties, we are entitled to ask for information on tax avoidance, or any criminal tax matter; we are not entitled to ask for information on other criminal matters that are not tax matters.

d'informations. Ils pouvaient aller jusqu'à un certain point et pas au-delà. La Suisse, tout comme nous, est membre du Forum mondial sur l'échange d'information. Le forum mondial assujettit tous ses membres à une revue des pairs très rigoureuse. Un peu après la fin de notre négociation avec la Suisse, la Suisse a été soumise à l'examen des pairs et le rapport qui a été publié a dit que la pratique de la Suisse dans ses conventions fiscales d'exiger le nom du contribuable ou de la personne qui pouvait avoir vraisemblablement l'information ne correspondait pas au standard de l'OCDE, qui dit que toute information qui peut divulguer l'identité, pas nécessairement le nom — cela peut être un numéro de compte — qui peut nous amener dans la direction d'avoir de l'information par rapport à quelqu'un qu'on suspecte. Le but de cette entente est de ramener notre traité à ce qui aurait toujours dû être, le standard de l'OCDE, où la Suisse ne peut pas exiger strictement un nom, dans la mesure où nous sommes capables d'identifier une personne autrement.

**Le sénateur Massicotte :** Disons qu'on cherche de l'information sur M. Y. Si on n'a pas le droit de divulguer son nom, comment peut-on avoir l'information qu'on recherche?

**M. Castonguay :** On peut enquêter sur un contribuable et tomber sur de l'information dont on ne sait pas si elle se rapporte à cette personne ou à son conjoint. Mais si on dit : j'ai un nom, j'ai un numéro de compte bancaire, je ne peux pas nécessairement faire le lien entre les deux mais j'aimerais s'il vous plaît avoir de l'information sur ce compte bancaire. C'est possible de le faire.

**Le sénateur Massicotte :** Mais on ne doit pas divulguer le nom?

**M. Castonguay :** Dans la mesure où on n'est pas certains quel nom est attaché au compte bancaire, au moins on a un élément d'information pour en chercher d'autres.

**Le sénateur Massicotte :** On doit le décrire? Six pieds deux, cheveux bruns? On peut chercher de l'information sur le compte bancaire, on peut donner le numéro de compte bancaire mais on ne peut pas donner le nom.

**M. Castonguay :** Dans la mesure où on investigate quelqu'un et qu'on a de l'information qui pourrait être pertinente ou non à des personnes, on n'a pas nécessairement à prouver que le compte bancaire est détenu par M. X. On a seulement à dire qu'on a trouvé de l'information dans le compte bancaire qui est vraisemblablement pertinent aux affaires de M. X, mais on n'a pas à dire à la Suisse : nous on pense que le compte bancaire est détenu par M. X.

**Le sénateur Massicotte :** Si je comprends bien, les traités donnent le droit à l'information quand c'est relatif à l'évasion fiscale. Mais si c'est relatif à un acte criminel, on n'a pas le droit de demander de l'information au sujet des traités qui existent présentement? Est-ce que j'ai raison?

**M. Castonguay :** Toute information sur l'évitement fiscal, toute autre raison, si c'est de nature criminelle fiscale, oui; si c'est de nature criminelle autre que fiscale, non.

**Senator Massicotte:** And is money laundering considered a tax matter?

**Mr. Castonguay:** No, not under the current treaty.

**Senator Massicotte:** Even if money laundering leads us to believe that someone chose a Swiss bank account to avoid paying tax, that information is not sufficient.

**Mr. Castonguay:** Not under our tax treaties.

**Senator Massicotte:** We are missing a big element.

**Mr. Castonguay:** That is what I was saying; we are beginning to incorporate a broader provision so that in future we will be able to ask for information, to the extent that it is relevant to other government services.

**Senator Massicotte:** That is the case for all of the treaties that are in effect.

**Senator Ringuette:** I have a supplementary question. We have just examined all of FINTRAC's operations. Can you use information that you receive from FINTRAC to identify an account number, and proceed from there?

**Mr. Castonguay:** I would rather not venture into areas I am not familiar with, but to the extent that FINTRAC provides the Revenue Agency with relevant information, I don't see why the agency could not use it.

**Senator Ringuette:** Following up on Senator Massicotte's questions, this means that you could only use FINTRAC to identify bank accounts or persons?

**Mr. Castonguay:** The treaty is a source of information, but is not exclusive. To the extent that other information sources are relevant, the agency will of course use them. In the context of tax agreements, the practice was to limit ourselves to tax information.

**Senator Ringuette:** In your experience, let us say a Canadian goes to open a Swiss numbered account — let us leave Switzerland for a moment because we are talking about the different provisions in treaties that are in existence currently.

Let us choose Luxembourg instead; if a Canadian goes to Luxembourg and opens a bank account with the intention of not paying tax, how can you know that if the system is not designed to send the information to the country of origin? How can you know if Mr. X went to Luxembourg to open a bank account?

**Mr. Castonguay:** First of all, anyone who opens a bank account in Luxembourg is obliged to report any income generated in Luxembourg. If he or she does not report such income voluntarily, he is committing tax evasion.

**Le sénateur Massicotte :** Et le blanchiment d'argent, est-ce que c'est fiscal?

**M. Castonguay :** Non, pas dans le traité que nous avons.

**Le sénateur Massicotte :** Même si le blanchiment d'argent laisse croire que ces gens ont peut-être choisi un compte bancaire en Suisse pour ne pas payer de l'impôt, cette information n'est pas adéquate.

**M. Castonguay :** Pas dans les traités fiscaux.

**Le sénateur Massicotte :** On manque un gros morceau.

**M. Castonguay :** C'est ce que je disais, nous commençons à incorporer une disposition plus large pour faire en sorte qu'on pourra dans le futur, dans la mesure où c'est pertinent à d'autres services du gouvernement.

**Le sénateur Massicotte :** C'est le cas pour tous les traités qui existent.

**La sénatrice Ringuette :** J'ai une question supplémentaire, on vient d'étudier tout ce qui se passe dans les opérations du CANAFE. Est-ce que vous pouvez utiliser de l'information que vous recevrez du CANAFE pour identifier un numéro de compte et poursuivre de cette façon?

**M. Castonguay :** Je ne voudrais pas m'avancer dans les domaines que je ne connais pas. mais dans la mesure où CANAFE donne à l'Agence du revenu des informations pertinentes, je ne vois pas la raison pour laquelle l'agence ne puisse pas l'utiliser.

**La sénatrice Ringuette :** Donc, c'est à travers uniquement — faisant suite aux questions du sénateur Massicotte — au travers du CANAFE que vous pourriez identifier des comptes bancaires ou des personnes?

**M. Castonguay :** Le traité est une source d'information mais pas exclusive. Dans la mesure où d'autres sources d'information sont pertinentes, c'est sûr que l'agence va les utiliser. Dans le cadre d'une convention fiscale, la tradition c'était de se restreindre aux informations fiscales.

**La sénatrice Ringuette :** Dans votre expérience, disons qu'un Canadien va ouvrir un compte à numéro en Suisse... maintenant, sortons de la Suisse parce que c'est une question de différents niveaux de convention à ce jour.

Disons, allons au Luxembourg : si un Canadien va au Luxembourg, ouvre un compte de banque dans le but de ne pas payer d'impôt, comment pouvez-vous savoir si le système n'est pas désigné pour pousser l'information vers le pays d'origine? Comment pouvez-vous savoir que M. X est allé au Luxembourg ouvrir un compte de banque?

**M. Castonguay :** D'abord, quelqu'un qui ouvre un compte de banque au Luxembourg a l'obligation de rapporter ses revenus gagnés au Luxembourg. Dans la mesure où il ne les rapporte pas volontairement, il commet l'évasion fiscale.

Secondly, the agency may submit questions to Luxembourg. The question is whether the agency can detect every case of tax evasion. Not necessarily, because the amended agreement with Luxembourg allows the agency to put questions on particular cases.

**Senator Ringuette:** I understand that it is very difficult to detect which Canadians have offshore accounts where. That is why I am wondering why these conventions are not based on the principle that information should be provided, even if it is not requested. It becomes extremely complex. If Canadian citizen Mr. X goes to open a bank account in Luxembourg, he has to provide his address, some kind of information.

**Mr. Castonguay:** Your question is whether we should have automatic information sharing, and whether Luxembourg should spontaneously provide us with information.

**Senator Ringuette:** Luxembourg or any other country.

**Mr. Castonguay:** Quite so. Regarding the convention in Bill S-17, that is not the case for Luxembourg, as this reflects their tax policy. But things are starting to change, and the idea of automatic information sharing is gaining greater currency. So there may indeed be some upcoming changes that will allow us to extend the concept of automatic information sharing.

Of the 90 tax conventions that are currently in force, there may be some 25 that provide for automatic information sharing, without our having to ask for it — these involve the United States, the United Kingdom, France, and so forth. Generally speaking, they are countries that have sophisticated tax administrations and are in a position to collect information and send it in a consistent way.

Can we do more? Of course, from the perspective of tax administration, that would be ideal.

[English]

**Senator Moore:** Mr. Castonguay, I would like to finish up on Senator Ringuette's question. In the example of a Canadian opening an account in Luxembourg and earning income on it, I expect he would have to file a return in Luxembourg, would he? He is a resident of Canada but has an account in Luxembourg.

**Mr. Castonguay:** In some countries you are taxable at source and in other countries you are not. Obviously, if he files in Luxembourg he will file in Canada. When you engage in tax evasion you are either completely off the radar or you file in all places you need to file.

I do not want to suggest Luxembourg is an insular place.

**Senator Moore:** It is just an example for discussion purposes.

Deuxièmement, l'agence peut demander des questions au Luxembourg. La question est : est-ce que l'agence peut détecter chaque cas d'évasion fiscale? Pas nécessairement, parce que l'entente telle qu'amendée avec le Luxembourg permet à l'agence de poser des questions sur des cas particuliers.

**La sénatrice Ringuette :** Je comprends que c'est très difficile à détecter quel Canadien a des comptes et où, à l'extérieur du pays. C'est pour cela que je me demande pourquoi est-ce que le fondement de ces conventions n'est pas fondé sur une information qui serait poussée et non requise? Cela devient extrêmement complexe. Si le citoyen canadien X va ouvrir un compte au Luxembourg, il doit donner un lieu de résidence, de l'information.

**M. Castonguay :** Votre question se rapporte à celle de savoir si on devrait avoir un échange automatique d'information et si le Luxembourg devrait spontanément nous transmettre l'information.

**La sénatrice Ringuette :** Le Luxembourg ou tout autre pays.

**M. Castonguay :** Tout à fait. Dans le cas de la convention présente dans le projet de loi S-17, au Luxembourg, ce n'est pas le cas, car cela reflète leur politique fiscale. Mais les choses sont en train de changer et le thème de l'échange automatique d'information commence à prendre de plus en plus de place dans l'actualité. Donc il n'est pas exclu qu'il y ait des changements dans le futur, qui vont nous permettre d'étendre le concept d'échange d'information automatique.

Des 90 conventions fiscales que nous avons en vigueur, il y en a peut-être 25 par lesquelles nous avons un échange d'information de façon automatique, sans avoir à le demander — les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, et cetera. En général, ce sont des pays qui ont des administrations fiscales sophistiquées, qui sont en mesure de collecter de l'information et de l'envoyer de façon cohérente.

Est-ce qu'on peut faire plus? Bien sûr, du point de vue de l'administration fiscal, ce serait idéal.

[Traduction]

**Le sénateur Moore :** Monsieur Castonguay, j'aimerais compléter l'intervention de la sénatrice Ringuette. Dans le cas d'un Canadien qui ouvre un compte au Luxembourg et qui gagne des revenus, je m'attends à ce qu'il doive faire une déclaration de revenus au Luxembourg, n'est-ce pas? Il est citoyen canadien, mais il a un compte au Luxembourg.

**M. Castonguay :** Dans certains pays, vous êtes imposé à la source, tandis qu'ailleurs vous ne l'êtes pas. Évidemment, s'il fait une déclaration de revenus au Luxembourg, il en fera une aussi au Canada. Lorsque les gens commettent une fraude fiscale, ils demeurent invisibles ou ils font une déclaration de revenus dans chaque pays.

Je ne veux pas sous-entendre que le Luxembourg est un pays isolé.

**Le sénateur Moore :** Ce n'est qu'un exemple aux fins de la discussion.

Currently, if that happened and they filed a return in Luxembourg, the authorities in Luxembourg would not automatically let you know that a citizen of our country has filed a return there and may be subject to income tax in Canada. You would not know that.

**Mr. Castonguay:** That is correct.

**Senator Moore:** Are you hoping to have that sort of provision in future agreements? Is that part of the OECD model or was it discussed in that group of model makers?

**Mr. Castonguay:** It is being discussed right now.

**Senator Moore:** Under the agreements here today, the 11 countries, Luxembourg or Switzerland, for example, if this bill passes and if those countries pass a similar bill so the law is in place, is it for accounts only in place as of this year, or could you go back 10 years and ask about something that you had a suspicion of?

**Mr. Castonguay:** It is for income earned after the entry into force, notwithstanding when he opened the account.

**Senator Moore:** It is strictly income earned, but you cannot go back and ask if a certain party or company had an account and earned income 10 or 15 years ago.

**Mr. Castonguay:** No.

**Senator Moore:** It is just current and forward.

[Translation]

**Senator Massicotte:** I just want to make sure that I understood your comments correctly. The RCMP estimates that between \$15 billion and \$20 billion are being laundered in Canada every year. That is quite a substantive figure. The challenge for someone who wants to launder money is to find a way to recirculate that money in the Canadian economy, so that no one can track it, and the origin of those funds cannot be determined. It is a big problem and they are often willing to pay tax on this phantom income.

But if I understand correctly, rather than finding ways to solve that problem and reintroducing the money into the Canadian economy, they may also have the choice of depositing it in a Swiss bank account. If I understand your comments correctly, even if we think that the funds in the Swiss bank account may be ill-gotten gains, since we are talking about money laundering and not necessarily tax evasion, our treaties do not give us any additional powers to obtain information on these no doubt illegal manoeuvres. Did I understand you correctly?

**Mr. Castonguay:** Yes. Our tax conventions allow for information sharing on tax evasion. If the Revenue Agency has information that leads it to put questions to Switzerland, that is

Actuellement, si une personne fait une déclaration de revenus au Luxembourg, les autorités luxembourgeoises ne vous rapporteraient pas automatiquement qu'un citoyen de notre pays a fait une déclaration de revenus au Luxembourg et que ses revenus sont peut-être assujettis à l'impôt sur le revenu au Canada. Vous ne le sauriez pas.

**M. Castonguay :** C'est exact.

**Le sénateur Moore :** Espérez-vous inclure de telles dispositions dans de futurs accords? Cela fait-il partie du modèle de convention de l'OCDE ou cela a-t-il été abordé au sein du groupe de travail qui a conçu le modèle?

**M. Castonguay :** On discute actuellement de cet aspect.

**Le sénateur Moore :** En vertu des présents accords avec les 11 pays, notamment le Luxembourg et la Suisse, si le projet de loi est adopté et que les autres pays adoptent un projet de loi similaire en vue d'avoir une loi en place, cela concernera-t-il seulement les comptes en place à partir de maintenant ou pourrions-nous aller 10 ans en arrière et demander des renseignements au sujet d'un soupçon que vous aviez à l'époque?

**M. Castonguay :** Cela concerne les revenus gagnés après l'entrée en vigueur, peu importe quand le compte a été ouvert.

**Le sénateur Moore :** Cela concerne uniquement les revenus gagnés, mais vous ne pouvez pas remonter dans le temps et demander si un parti ou une entreprise avait un compte et a gagné des revenus il y a 10 ou 15 ans.

**M. Castonguay :** Non.

**Le sénateur Moore :** Ce sont les données actuelles et futures.

[Français]

**Le sénateur Massicotte :** Je veux juste m'assurer que j'ai bien compris vos commentaires. La GRC nous avise qu'elle estime qu'il y a peut-être 15 à 20 milliards de dollars de blanchiment d'argent par année au Canada. C'est un chiffre assez important. Le défi, pour une personne qui veut faire du blanchiment d'argent, c'est de trouver le moyen de refaire circuler cet argent dans l'économie canadienne de façon à ce qu'on perde la trace, l'identité de ces fonds. C'est un défi important et ils sont prêts souvent à payer l'impôt sur ce revenu fantôme.

Mais si je comprends bien, au lieu de relever ce défi de réintroduire l'argent dans l'économie canadienne, ils ont peut-être aussi le choix de le déposer dans un compte en Suisse. Et si je comprends bien vos commentaires, même si on peut penser qu'il s'agit potentiellement d'argent illégal sur un compte suisse, étant donné que c'est un blanchiment d'argent et pas nécessairement de l'évasion fiscale, nos traités ne nous donnent pas de pouvoir additionnel pour obtenir de l'information sur ces manoeuvres probablement illégales. Ai-je bien compris?

**M. Castonguay :** Oui. Nos conventions fiscales concernent, dans le cadre de l'échange d'information, et dans le cas qui nous occupe, l'évasion fiscale. Dans la mesure où l'agence du revenu a

how we could obtain information. But the information the agency obtains in this way can only be used for tax matters and tax matters alone.

**Senator Massicotte:** Since legislation on money laundering was introduced in Canada some 20 years ago, and almost everywhere else in the world as well, how is it that we did not wake up sooner to the fact that there is an elephant in the room; how are we letting this get by us?

**Mr. Castonguay:** My expertise is limited to tax matters. I do not want to go out on a limb as to whether there are other instruments that would allow Canada to obtain information. That is probably the case, but this is outside my area of expertise.

[English]

**Mr. Cook:** We have been talking about tax, and I would not want to leave the committee with the impression that if there is no exchange of information on a tax matter then that is the end. You would have to have officials from the Department of Justice here to speak to it directly.

In terms of criminal investigations that are occurring and relate to crimes in other countries, there is a whole separate network of agreements between Canada and other countries, called MLATs, where there are treaties of mutual assistance in terms of investigative matters.

What we are talking about here is one piece of the puzzle, if you will. Where it veers into criminal matters and things like that, officials have another arsenal of tools.

In terms of the relationship between criminal and tax matters, the RCMP is freer in their ability to provide information to the Canada Revenue Agency to assist them with respect to their investigations than currently the CRA is with its ability to provide information to the RCMP.

I might note that we have been talking about one particular aspect of it, the exchange of information under tax treaties but, as I have indicated, there is a whole bunch of moving pieces on the international tax front.

In Budget 2013, there is a budget measure that would put the same requirement to report electronic funds transfers that currently apply in the money laundering context and apply in the tax context as well to assist the CRA. I was thinking specifically of Senator Ringuette's question about a person setting up a bank account. If large sums of money are transferred through financial intermediaries outside of Canada, there will be reporting with respect to that. As well, there is expansion of reporting requirements on the T-1135. Again, if someone is

de l'information qui l'amène à poser des questions à la Suisse, c'est comme ça qu'on pourrait obtenir de l'information. Mais l'utilisation de l'information que l'agence obtiendrait serait pour l'impôt et l'impôt seulement.

**Le sénateur Massicotte :** Étant donné les lois qui ont été introduites, par exemple au Canada, au sujet du blanchiment d'argent il y a une vingtaine d'années, et presque partout dans le monde également, comment se fait-il qu'on ne se soit pas réveillé plus tôt en disant : il y a un éléphant dans la salle, comment se fait-il qu'on laisse passer ça?

**M. Castonguay :** Mon expertise ne va pas au-delà des questions fiscales. Je ne peux pas m'avancer à dire s'il existe d'autres instruments qui permettraient au Canada d'obtenir de l'information. C'est probablement le cas, mais c'est au-delà de mon expertise.

[Traduction]

**M. Cook :** Nous avons discuté de l'imposition, et je ne voudrais pas vous laisser avec l'impression que s'il n'y a pas d'échanges de renseignements fiscaux, il n'y a pas d'autres solutions. Vous devriez inviter des représentants du ministère de la Justice pour en parler directement.

En ce qui a trait aux enquêtes criminelles en cours relativement à des crimes dans d'autres pays, il y a un tout autre réseau d'accords entre le Canada et les autres pays; il s'agit de traités d'assistance judiciaire aux fins d'enquêtes.

Ce dont nous parlons ici n'est que l'une des branches de l'arbre, pour le dire ainsi. Lorsque cela concerne davantage des questions pénales, par exemple, les autorités ont recours à un tout autre arsenal d'outils.

Pour ce qui est de la relation entre les questions fiscales et criminelles, la GRC a un peu plus les coudées franches en vue de fournir des renseignements à l'Agence du revenu du Canada et de l'aider dans ses enquêtes que l'ARC peut actuellement le faire à l'endroit de la GRC.

Je souligne que nous avons discuté d'un aspect en particulier à ce sujet, soit l'échange de renseignements fiscaux en vertu des conventions fiscales, mais comme je l'ai indiqué, il y a une panoplie d'éléments du point de vue de la fiscalité internationale.

Dans le budget 2013, il y a une mesure budgétaire qui imposerait la même exigence de déclarer les transferts électroniques de fonds qui s'applique actuellement en ce qui a trait au blanchiment d'argent et aux questions fiscales en vue d'aider l'ARC. Je faisais particulièrement allusion à la question de la sénatrice Ringuette au sujet d'une personne qui ouvre un compte bancaire. Si de grandes sommes d'argent sont transférées par des intermédiaires financiers à l'extérieur du Canada, une déclaration sera faite à cet égard. De plus, les exigences en matière

completely non-compliant, that makes things more difficult. There are a number of moving pieces to deal with the issue.

[*Translation*]

**Senator Ringuette:** So consequently, Mr. Castonguay, information sharing with the countries with which we have bilateral agreements is only going to take place if the citizens or companies in one country or the other complete a tax form. To come back to the example of Luxembourg, if a citizen does not complete a tax form in Luxembourg and has income in Canada. . .

**Mr. Castonguay:** My answer to that is: not necessarily. It is more difficult, but not impossible, since the agency has access to other sources of information that allow it to put questions to Luxembourg concerning a given person. It is possible to obtain information, but indeed, it is a little more difficult.

**Senator Ringuette:** And vice versa.

[*English*]

**The Chair:** Mr. Castonguay and Mr. Cook, we thank you for your most informative and comprehensive presentations.

Before we conclude our meeting, I reiterate that at our next meeting on Wednesday we will have Governor Mark Carney. It will be his last appearance on the Hill.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Wednesday, April 24, 2013

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:16 p.m. to examine the present state of the domestic and international financial system.

**Senator Irving Gerstein** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good afternoon colleagues, members of the media and the viewing public. I call this meeting of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce to order. Joining us today is the Governor of the Bank of Canada, Mark Carney, accompanied by Deputy Governor Tiff Macklem.

Today is, needless to say, somewhat bittersweet. Governor, your regular appearances before this committee are always looked forward to with great anticipation, and it is with mixed feelings that we recognize that this is your final appearance before our committee. A recent article in *The Globe and Mail* indicated that central bankers are now described as superheroes and went on to

de déclaration au sujet du T-1135 seront élargies. Encore une fois, si une personne ne se conforme aucunement aux règles, cela rend les choses plus difficiles. Il y a divers éléments en vue d'aborder cet enjeu.

[*Français*]

**La sénatrice Ringuette :** Monsieur Castonguay, l'échange d'information avec les pays avec lesquels nous avons des ententes bilatérales va donc essentiellement s'appliquer uniquement si les citoyens ou les corporations remplissent, dans un pays ou dans l'autre, un formulaire d'impôt. Pour revenir à l'exemple du Luxembourg, si un citoyen ne remplit pas de formulaire d'impôt au Luxembourg et qu'il a des revenus au Canada...

**M. Castonguay :** Ma réponse à cela : pas nécessairement. C'est plus difficile mais pas impossible et dans la mesure où l'agence a accès à d'autres sources d'information qui lui permettent de poser des questions au Luxembourg au sujet d'une personne, c'est possible d'avoir de l'information mais effectivement c'est un peu plus difficile.

**La sénatrice Ringuette :** Et vice versa.

[*Traduction*]

**Le président :** Messieurs Castonguay et Cook, merci de vos témoignages très instructifs et approfondis.

Avant de conclure la séance, je vous rappelle que mercredi à l'occasion de notre prochaine séance nous accueillerons le gouverneur Mark Carney. Il s'agira de sa dernière présence sur la Colline du Parlement.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le mercredi 24 avril 2013

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 16, pour examiner la situation actuelle du régime financier canadien et international.

**Le sénateur Irving Gerstein** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bon après-midi chers collègues, membres des médias et membres du public. La séance du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce est ouverte. Aujourd'hui, nous avons avec nous le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, accompagné du sous-gouverneur, Tiff Macklem.

C'est aujourd'hui une journée qu'on pourrait dire aigre-douce. Monsieur le gouverneur, vos comparutions régulières au comité ont toujours été attendues avec beaucoup d'impatience, et c'est avec des sentiments mitigés que nous soulignons le fait que c'est aujourd'hui la dernière de ces occasions. Dans un récent article du *Globe and Mail*, on lisait que les dirigeants de banques centrales

say “no one embodies this new high profile better than Mark Carney.”

Honourable senators, while I doubt the governor can leap tall buildings in a single bound, I am sure you will agree he has proved his mettle as Canada’s central banker over the last five years.

To discuss the bank’s recent projections, its most recent *Monetary Policy Report*, and to give an update on the overall health of the Canadian economy, the floor is yours, governor.

**Mark J. Carney, Governor, Bank of Canada:** Thank you for the kind words. I am sure at the end of the next two hours, those superlatives will be disabused. We look forward to your questioning. As we said yesterday, these appearances are an important part of the Bank of Canada’s accountability to Parliament but also to Canadians, and we greatly appreciate your focus, effort and the accountability you provide.

Mr. Macklem and are very pleased to present the April *Monetary Policy Report*, which the bank published last week. In it we note that global economic growth has evolved broadly as the bank had anticipated in our previous report published in January. In the United States, the economic expansion is continuing at a modest pace, with gradually strengthening private demand partly being offset by accelerated fiscal consolidation.

[Translation]

Significant policy stimulus has been introduced in Japan. Europe, in contrast, remains in recession, with economic activity constrained by fiscal austerity, low confidence and tight credit conditions.

After picking up to very strong rates in the second half of 2012, growth in China has eased. Commodity prices received by Canadian producers remain elevated by historical standards and, despite recent volatility, overall they are little changed since January.

[English]

The bank expects global economic activity to grow modestly in 2013 before strengthening over the next two years. Following a weak second half of last year, growth in Canada is projected to regain some momentum through this year as net exports pick up and business investment returns to more solid growth.

sont maintenant perçus comme des superhéros et que, disait-on, « personne n’incarne mieux ce nouveau personnage très en vue que Mark Carney ».

Honorables sénateurs, bien que je doute tout de même que le gouverneur puisse enjamber des gratte-ciel d’un seul bond, je ne doute pas que vous conviendrez avec moi qu’il a fait ses preuves depuis cinq ans, au poste de gouverneur de la banque centrale du Canada.

Maintenant, monsieur le gouvernement, nous vous laissons la parole pour parler des dernières projections de la banque, de son récent *Rapport sur la politique monétaire* et faire le point sur l’état de santé général de l’économie canadienne.

**Mark J. Carney, gouverneur, Banque du Canada :** Je vous remercie pour ces aimables propos. Je crains que vous soyez désabusé d’ici deux heures, et qu’il n’y ait plus de ces superlatifs. Nous sommes impatients de répondre à vos questions. Comme nous l’avons dit hier, ces comparaisons sont un moyen important pour la Banque du Canada de rendre des comptes au Parlement, mais aussi aux Canadiens, et nous apprécions grandement votre approche, les efforts que vous déployez et la manière dont vous vous acquittez de votre responsabilité.

M. Macklem et moi sommes heureux d’être ici parmi vous aujourd’hui pour discuter du *Rapport sur la politique monétaire*, que la banque a publié la semaine dernière. Nous y soulignons que la croissance de l’économie mondiale a évolué essentiellement comme la banque l’avait prévu en janvier. Aux États-Unis, l’expansion se poursuit à un rythme modeste, le renforcement graduel de la demande privée étant contrebalancé en partie par l’accélération de l’assainissement budgétaire.

[Français]

Les autorités ont procédé à un important assouplissement des politiques au Japon. Par contre, l’Europe demeure en récession, l’activité économique étant bridée par l’austérité budgétaire, le bas niveau de la confiance et les conditions du crédit restrictives.

Après s’être redressée pour s’établir à un rythme très vigoureux au second semestre de 2012, la croissance a ralenti en Chine. Les prix des produits de base touchés par les producteurs canadiens restent à des niveaux historiquement élevés et, malgré la volatilité qu’ils ont affichée récemment, ils ont, dans l’ensemble, peu varié depuis janvier.

[Traduction]

La Banque du Canada prévoit que le rythme de progression de l’économie mondiale sera modeste en 2013, avant de s’accroître au cours des deux années suivantes. Après la faiblesse affichée au second semestre de 2012, la croissance économique au Canada devrait reprendre de la vigueur tout au long de 2013 à la faveur d’un redressement des exportations nettes et d’un retour à un rythme d’expansion plus solide des investissements des entreprises.

Consumer spending is expected to grow at a moderate pace over the projection horizon, while residential investment in Canada declines further from historically high levels. Growth in total household credit has slowed, and the bank continues to expect that the household debt-to-income ratio will stabilize near current levels.

Despite the projected recovery in exports, they are likely to remain below their pre-recession peak until the second half of 2014, owing to restrained foreign demand and ongoing competitiveness challenges, including the persistent strength of the Canadian dollar.

On a quarterly basis, growth in Canada is expected to pick up to about 2.5 per cent in the second half of this year. Despite this expected rebound, with weak growth in the second half of last year, annual average growth is now projected to be 1.5 per cent in 2013. The Canadian economy is then projected to grow by 2.8 per cent in 2014 and 2.7 per cent in 2015, reaching full capacity by the middle of 2015. This is later than the bank had anticipated in January.

Total CPI and core inflation have remained low in recent months, broadly in line with the bank's expectations in January. Muted core inflation reflects material excess supply in the economy, heightened competitive pressures in the retail sector and some special factors. Total CPI inflation has been restrained by low core inflation and declining mortgage interest costs, with some offset from higher gasoline prices.

Both total and core inflation are expected to remain subdued in coming quarters before gradually rising to 2 per cent by the middle of 2015 as the economy returns to full capacity, the special factors subside and inflation expectations in Canada remain well anchored.

*[Translation]*

The inflation outlook in Canada is subject to upside and downside risks, which are similar to those identified in January. The three main upside risks relate to the possibility of stronger-than-expected growth in the U.S. and global economies, a sharper-than-expected rebound in Canadian exports, and renewed momentum in Canadian residential investment.

The three main downside risks relate to the European crisis, more protracted weakness in business investment and exports in Canada, and a possibility that growth in Canadian household spending could be weaker.

Overall, the Bank of Canada judges that the risks are roughly balanced over the projection horizon.

Les dépenses de consommation devraient progresser à une cadence modérée au cours de la période de projection, alors que l'investissement résidentiel devrait diminuer encore par rapport aux niveaux historiquement élevés atteints précédemment. La croissance de l'ensemble des crédits aux ménages a ralenti, et la Banque du Canada continue de s'attendre à ce que le ratio de la dette au revenu des ménages se stabilise près des niveaux actuels.

Malgré la reprise projetée des exportations, celles-ci resteront probablement en deçà de leur sommet d'avant la récession jusqu'au second semestre de 2014, en raison de la demande étrangère contenue et des défis qui subsistent sur le plan de la compétitivité, y compris la vigueur persistante du dollar canadien.

Sur une base trimestrielle, la croissance devrait se redresser au Canada pour se chiffrer à environ 2,5 p. 100 au second semestre de 2013. Malgré ce redressement attendu, étant donné la faiblesse enregistrée au deuxième semestre de 2012, la Banque du Canada prévoit maintenant que la croissance s'établira à 1,5 p. 100 en moyenne annuelle en 2013. L'économie devrait ensuite progresser de 2,8 p. 100 en 2014 et de 2,7 p. 100 en 2015 et atteindre son plein potentiel au milieu de 2015, soit plus tard que prévu en janvier.

L'inflation mesurée par l'IPC global et par l'indice de référence est restée à un bas niveau ces derniers mois, ce qui est en gros conforme aux attentes formulées en janvier. Le faible rythme d'accroissement de l'indice de référence reflète l'offre excédentaire notable au sein de l'économie, les pressions concurrentielles accrues chez les détaillants et certains facteurs spéciaux. L'inflation mesurée par l'IPC global a été limitée par le bas niveau de l'inflation mesurée par l'indice de référence et par la baisse des coûts d'intérêt hypothécaires, qui ont été en partie compensés par le renchérissement de l'essence.

L'inflation mesurée par l'IPC global et l'inflation mesurée par l'indice de référence devraient demeurer modérées au cours des prochains trimestres avant de remonter graduellement à 2 p. 100 d'ici le milieu de 2015, alors que l'économie retourne à son plein potentiel, que les facteurs spéciaux se dissipent et que les attentes d'inflation restent bien ancrées.

*[Français]*

Des risques à la hausse et à la baisse semblables à ceux énoncés en janvier pèsent sur les perspectives d'inflation au Canada. Les trois principaux risques à la hausse ont trait à la possibilité que la croissance de l'économie aux États-Unis et dans le reste du monde soit plus forte que prévue, que la reprise des exportations canadiennes soit plus vive qu'anticipé, et que l'investissement résidentiel au Canada affiche un dynamisme renouvelé.

Les trois principaux risques à la baisse sont liés à la crise européenne, à une faiblesse prolongée des investissements des entreprises et des exportations canadiennes, et à la possibilité que la progression des dépenses des ménages canadiens soit plus faible.

Dans l'ensemble, la Banque du Canada estime que les risques sont relativement équilibrés au cours de la période de projection.

[English]

Reflecting all of the factors I have just outlined, on April 17, the bank maintained the target for the overnight rate at 1 per cent. With continued slack in the Canadian economy, the muted outlook for inflation and the constructive evolution of imbalances in the household sector, the considerable monetary policy stimulus currently in place will likely remain appropriate for a period of time, after which some modest withdrawal will likely be required, consistent with achieving the 2 per cent inflation target.

With that, chair, Mr. Macklem and I would be pleased to take your questions.

**The Chair:** Thank you for your opening remarks, governor. I will move immediately to my list of questions from senators.

**Senator Tkachuk:** Thank you very much, Mr. Carney, and welcome to you and Mr. Macklem.

What would you consider to be — because you are leaving, going to another country — your most significant achievement in your term as governor of the bank?

**Mr. Carney:** I think the core responsibility of the Bank of Canada is to maintain confidence in money. Our ultimate responsibility is to protect the external value of money in Canada, and I will give you a multi-faceted answer.

The core is to maintain that confidence during a period of big shocks. That is manifested in a couple of ways. First and foremost is price stability, the evolution of inflation consistent with the inflation targeting regime. Unless we have a very dramatic last month of inflation in Canada, over the course of the past five years, the record of inflation in Canada will be slightly below two percentage points, but with the lags in monetary policy, some of the legacy of the governing council I participated in will come to pass in the coming quarters.

In that context, what has been important, given the shocks that we have experienced in Canada, is that the governing council and the monetary policy decisions of the bank were able to prevent marked disinflation and certainly prevent deflation, so we were able to avoid the risk of inflation falling below the bottom of the band and potentially falling prices. In that context and because of those reactions, we were, along with the Government of Canada, the Canadian private sector and the Canadian financial sector, able to support the strongest recovery of the major advanced economies and expansion of the major advanced economies during this difficult time. That is the first element of confidence.

[Traduction]

Compte tenu de tous ces facteurs, le 17 avril, la banque a maintenu le taux cible du financement à un jour à 1 p. 100. Comme l'économie canadienne continue d'afficher des capacités inutilisées, que les perspectives en matière d'inflation sont modérées et que l'évolution des déséquilibres dans le secteur des ménages est constructive, la détente monétaire considérable en place actuellement demeurera probablement appropriée pendant un certain temps, après quoi une réduction modeste sera probablement nécessaire, de façon à atteindre la cible d'inflation de 2 p. 100.

Sur ce, M. Macklem et moi serons heureux de répondre à vos questions.

**Le président :** Nous vous remercions de votre déclaration préliminaire, monsieur le gouverneur. Je passerai tout de suite la parole aux sénateurs, dans l'ordre indiqué sur ma liste.

**Le sénateur Tkachuk :** Merci beaucoup, monsieur Carney, et bienvenue à vous et M. Macklem.

Selon vous, puisque vous partez à l'étranger, quelle aura été votre plus grande réalisation à votre poste de gouverneur de la banque?

**M. Carney :** Je pense que la responsabilité fondamentale de la Banque du Canada est de préserver la confiance du public dans notre monnaie. Notre plus grande responsabilité est de protéger la valeur externe de l'argent au Canada, et je donnerai à votre question une réponse à multiples facettes.

À la base, il faut préserver cette confiance en période de grandes perturbations, et pour cela, il faut faire diverses choses. D'abord et avant tout, il faut assurer la stabilité des prix, une évolution de l'inflation qui soit conforme au régime de ciblage de l'inflation. À moins que l'inflation soit montée en flèche au cours du dernier mois, au Canada, depuis cinq ans, le bilan de l'inflation au pays sera légèrement en dessous des deux points de pourcentage, mais en raison des décalages dans la politique monétaire, certaines conséquences des décisions du conseil des gouverneurs auquel j'ai siégé ne seront ressenties que dans les trimestres à venir.

Dans ce contexte, ce qui a été important, compte tenu des perturbations que nous avons connues au Canada, c'est que le conseil des gouverneurs et les décisions en matière de politique monétaire de la banque aient pu prévenir une désinflation marquée, et certainement empêcher la déflation, nous avons donc pu éviter le risque que l'inflation tombe en dessous du niveau inférieur de la fourchette d'inflation et provoque une chute des prix. Dans ce contexte, et en raison de ces réactions, nous avons pu, en collaboration avec le gouvernement du Canada, le secteur privé et le secteur financier du pays, appuyer le rétablissement le plus vigoureux des principaux pays industrialisés et leur expansion pendant cette période difficile. C'est le premier facteur de confiance.

The second element of confidence is that, again, the work Mr. Macklem and I helped oversee to build on the investments that were made by the bank under Governor Dodge, when Senator Massicotte was the director of the board at the bank, to reduce counterfeiting in Canada. There was a three-pronged strategy put in place.

I believe we have effectively continued that, and the most recent counterfeiting figures have shown the dramatic fall in the level of counterfeiting. Just to give the figures for the benefit of the committee, counterfeiting peaked at about 440 notes per million notes in the earlier part of the last decade. A concerted strategy has now brought that through the international standard of 100 notes per million and down to the most recent figure of 30 notes per million. With the launch of the new polymer-based notes, we believe we will, working with law enforcement, decisively address counterfeiting in Canada and extend that record.

The third element of confidence that the bank participated in and supported, working with the federal government, OSFI, CDIC and other agencies, was our contribution to maintaining the resilience in the Canadian financial system, which contributed importantly to the recovery and the expansion of the Canadian economy. The bank's role was to provide, during the most difficult times, significant liquidity directly to financial institutions and, more broadly, to the market and to work with our federal colleagues and international colleagues to develop and implement a series of reforms that have further enhanced the resilience.

The last point I will make, which is the obvious, is that I participated in all of these efforts. It has been an honour to be governor during this period, but in no way, shape or form is it the consequence of my presence. It is the consequence of the institution and the depth of the institution.

**Senator Tkachuk:** What would be the largest financial challenge facing Canada that you see in the future?

**Mr. Carney:** I will give you two, if I may. One, which we may end up discussing, and have discussed in the past with this committee, has been the health of household balance sheets in Canada. As we note in this report and as we have noted elsewhere, considerable progress has been made in arresting the deterioration of household balance sheets and the associated risks in the housing market, but the collective "we" will need to maintain vigilance on this situation to ensure that we continue that constructive evolution over the coming quarters and years.

The second the biggest risk to the Canadian financial system, apart from natural economic shocks in the Canadian economy, springs from the evolution of the global financial system. There is a risk that there could be excessive ring-fencing in the global financial system as a reaction to economic weakness or in replacement for more coordinated international reforms. I would say that, as an open economy and as an economy with one of the

Le deuxième facteur est, encore une fois, dans le fait que M. Macklem et moi avons contribué à superviser en vue de faire fructifier les investissements qu'avait faits la banque sous la direction du gouverneur Dodge, quand le sénateur Massicotte dirigeait le conseil d'administration pour lutter contre la contrefaçon au Canada. Une stratégie en trois volets a alors été mise sur pied.

J'estime que nous avons pu efficacement poursuivre dans cette veine, et selon les chiffres les plus récents en matière de contrefaçon, ce type d'activité est en chute libre. Pour en donner une idée au comité, la contrefaçon a atteint un sommet d'environ 440 billets par million de billets au début de la dernière décennie. Une stratégie concertée a permis d'atteindre les normes internationales de 100 billets par million de billets, et, d'après les tous derniers chiffres, 30 billets par million. Avec le lancement des nouveaux billets en polymère, nous pensons, en collaboration avec les services d'application de la loi, pouvoir apporter un coup décisif à la contrefaçon au Canada et améliorer encore notre bilan.

Le troisième facteur de confiance auquel la banque a contribué et qu'elle soutient, de concert avec le gouvernement fédéral, le BSIF, le CDIC et d'autres organismes, c'est le maintien de la résilience du système financier canadien, qui a largement contribué au rétablissement et à l'essor de notre économie. Le rôle de la banque, pendant la période la plus difficile, a consisté à fournir d'importantes liquidités directement aux institutions financières et, de façon plus générale, au marché et de collaborer avec nos collègues fédéraux et de l'étranger à l'élaboration et la mise en œuvre d'un train de réformes qui ont encore renforcé cette résilience.

La dernière chose que je tiens à dire, et qui est évidente, c'est que j'ai contribué à tous ces efforts. Cela a été un honneur pour moi que d'être gouverneur de la banque pendant cette période, mais je ne m'octroie d'aucune façon le mérite de son succès qui ne peut être qu'attribué à l'institution et à son efficacité.

**Le sénateur Tkachuk :** Quel serait à votre avis le plus grand défi budgétaire, pour le Canada, à l'avenir?

**M. Carney :** Il y en a deux, à mon avis, si vous permettez. Tout d'abord, il se pourrait bien qu'on finisse par en débattre, ce que nous avons déjà d'ailleurs fait au comité, c'est la santé du bilan des ménages canadiens. Nous le disons dans ce rapport et l'avons dit ailleurs, nous avons déjà largement pu freiner la dégradation des bilans des ménages et les risques associés sur le marché de l'habitation, mais le « nous » collectif devra rester vigilant sur ce plan afin que puisse se poursuivre cette évolution constructive au cours des trimestres et des années à venir.

Le deuxième grand risque pour le système financier canadien, à part les chocs naturels que peut subir l'économie canadienne, vient de l'évolution du système financier mondial. Il existe un risque de séparation excessive des comptabilités dans le système financier mondial en réaction à la faiblesse économique ou en remplacement de réformes internationales plus coordonnées. Selon moi, en tant qu'économie ouverte et qu'économie dotée

most resilient financial systems in the world, this is very much not in our interests, which is why the Bank of Canada has invested so much in helping to develop those reforms and looking to ensure that they are implemented in a timely and consistent fashion in all the major economies.

**Senator Harb:** Mr. Carney, on November 4, 2011, you became the President of the Financial Stability Board. Are you still the president now?

**Mr. Carney:** Yes, I am.

**Senator Harb:** Just a few weeks before you became the president in October 2011, the Financial Stability Board issued guidelines to the G20 at one of their meetings. Those guidelines were entitled *Key Attributes of Effective Resolution Regimes for Financial Institutions*, which dealt with the risk associated with systemically important financial institutions. The federal Minister of Finance issued his economic plan update in 2013, and I will quote from his statement. He said:

The Government intends to implement a comprehensive risk management framework for Canada's systemically important banks. This framework will be consistent with reforms in other countries and key international standards such as the Financial Stability Board's *Key Attributes of Effective Resolution Regimes for Financial Institutions*, and will work alongside the existing Canadian regulatory capital regime. The risk management framework will include the following elements . . .

It strikes me as verbatim from the Financial Stability Board before the G20, which is great. Did you push the Minister of Finance to incorporate those as part of his statements, or was it a stroke of brilliance on his part?

**Mr. Carney:** The Government of Canada first supported the development of those key attributes of effective resolution regimes and subsequently supported the efforts of all members of the FSB of the G20 to implement them. This is an extremely complicated set of issues, and it is extremely important to move forward with all deliberate speed on it. Taking these key attributes and translating them into the appropriate legislation and regulations, not just in Canada but globally, will be absolutely essential to ending too-big-to-fail and ensuring that systemically important financial institutions, large cross-border banks, can be resolved in a manner that does not cause broader systemic stress.

I would give some broader context on timing. The United States has effectively implemented their version of this through their Dodd-Frank Act, which is similar to much of their financial

de l'un des systèmes financiers les plus résilients du monde, ce n'est absolument pas dans notre intérêt, et c'est pourquoi la Banque du Canada s'est autant investie dans l'élaboration de ces réformes et pour tenter de s'assurer que celles-ci sont mises en œuvre rapidement et uniformément dans tous les grands pays industrialisés.

**Le sénateur Harb :** Monsieur Carney, le 4 novembre 2011, vous êtes devenu président du Conseil de stabilité financière. L'êtes-vous encore?

**M. Carney :** Oui.

**Le sénateur Harb :** Quelques semaines avant cela, en octobre 2011, lors de l'une de ses réunions, le Conseil de stabilité financière a émis des lignes directrices pour le G20. Celles-ci s'intitulaient *Key Attributes of Effective Resolution Regimes for Financial Institutions*, ou *Caractéristiques essentielles de systèmes performants de résolution pour les établissements financiers*, et traitaient du risque associé aux institutions financières systématiquement importantes. Le ministre fédéral des Finances a publié sa mise à jour du Plan d'action économique en 2013, et je vais le citer. Il a dit :

Le gouvernement compte mettre en place un cadre exhaustif de gestion des risques pour les banques canadiennes d'importance systémique. Ce cadre s'harmonisera avec les réformes instaurées par d'autres pays et les principales normes internationales, comme les *Caractéristiques essentielles de systèmes performants de résolution pour les établissements financiers (Key Attributes of Effective Resolution Regimes for Financial Institutions)* du Conseil de stabilité financière et fonctionnera en parallèle avec le régime canadien des fonds propres réglementaires déjà en place. Le cadre de gestion des risques comprendra les éléments suivants...

Ça me semble être, mot pour mot, une directive qu'a émise le Conseil de stabilité financière avant la réunion du G20, et c'est excellent. Est-ce que vous avez poussé le ministre des Finances à les intégrer dans ses déclarations, ou est-ce qu'il a lui-même eu un éclair de génie?

**M. Carney :** Le gouvernement du Canada, d'abord, a soutenu l'élaboration de ces caractéristiques essentielles de systèmes performants de résolution et, par la suite, il a soutenu les efforts de tous les membres du G20 au CFS pour les appliquer. C'est une série d'enjeux d'une extrême complexité, et il est absolument essentiel d'agir très rapidement. Il sera tout à fait indispensable d'intégrer ces caractéristiques et de les traduire dans les lois et règlements appropriés, pas seulement au Canada mais à l'échelle mondiale, pour mettre fin à l'ère des institutions trop importantes pour faire faillite et faire en sorte que les difficultés des institutions financières d'importance systémique, les grandes banques transfrontalières, puissent être résolues sans que cela ait des répercussions systémiques à plus grande échelle.

J'aimerais expliquer le contexte, en ce qui concerne le moment opportun d'agir. Les États-Unis ont su efficacement mettre en œuvre leur version de ces caractéristiques au moyen de la Dodd-

regulation. All other major jurisdictions are in the process, very much like Canada, of moving towards legislation and regulatory changes. It is most important to note that the European Union is in the process of debating, as they did just two weekends ago in Dublin, the contents of what is known as a resolution recovery directive, which effectively translates the key attributes into European first level regulation. That would then be translated into national legislation and regulation.

Canada is working with the European Union and the Americans through the Financial Stability Board to ensure that these resolution regimes fit together. One of the most important and complicated elements is that if a foreign bank were to fail, it would be necessary to take a coordinated set of steps to ensure that it is resolved effectively and fairly to creditors across various classes.

**Senator Harb:** Many people, including you and me, are concerned about the exchange rate being impacted by monetary policies, whether in the United States, Japan or elsewhere. Ultimately, those policies impact not only the exchange rate but also the value of our currency and how we do business.

To what extent are you or is the bank involved in working with other central banks to develop some sort of standard so that we do not undercut one another in an unfair manner? Has there been any discussion?

**Mr. Carney:** Yes. It is an important question and there have been important discussions on the issue. The thrust of those discussions, captured in a G20 agreement in Moscow in February, is that to reassert and reaffirm the principle that monetary policy, including unconventional monetary policy, is targeted for domestic purposes. Canada is a perfect example of how it is anchored around a domestic nominal target — in our case the 2 per cent inflation target and in the case of the Bank of Japan its new 2 per cent inflation target.

The first element is to ensure that central banks are focused on their domestic objectives. We all have to recognize that there are international spillovers from any monetary policy. We look at the various quantitative easing programs of the Federal Reserve, and in our analysis we weigh the potential impact on the Canadian dollar, which all other things being equal would be to increase its value and make it appreciate relative to the U.S. dollar, which has a restraining effect on exports, as you say, and potentially on confidence, depending on how sharp it is. We then weigh that against the extra demand for Canadian goods that we get from the United States as a consequence of U.S. policy. Within the last two years or so we published a point estimate around the first quantitative easing program from the Federal Reserve and said that in our estimation this was net positive for the Canadian economy.

Frank Act, qui est largement semblable à leur règlement financier. Tous les autres grands pays industrialisés, comme le Canada, sont en train d'étudier des lois et des modifications réglementaires en vue de les adopter. Il importe de souligner que l'Union européenne est en plein débat, comme il y a à peine deux semaines à Dublin, sur la teneur de ce qu'on peut appeler une directive de recouvrement, qui, en fait, traduit les principales caractéristiques en un règlement européen de premier niveau. Celui-ci serait ensuite intégré aux lois et règlements nationaux.

Le Canada collabore avec l'Union européenne et les Américains, par l'entremise du Conseil de stabilité financière, afin que ces régimes de résolution soient harmonisés. L'un des éléments les plus importants et complexes, c'est que si une banque étrangère devait se retrouver en faillite, il serait nécessaire de prendre des mesures concertées pour assurer une résolution efficace et équitable pour les créanciers de diverses catégories.

**Le sénateur Harb :** Il y a des gens, dont vous et moi, qui s'inquiètent de ce que le taux de change puisse subir le contrecoup des politiques monétaires, que ce soit aux États-Unis, au Japon ou ailleurs. En fin de compte, ces politiques se répercutent non seulement sur le taux de change, mais aussi sur la valeur de notre monnaie et la manière dont nous menons nos affaires.

Dans quelle mesure est-ce que vous ou la banque, s'efforce avec d'autres banques centrales d'élaborer une espèce de norme afin que personne ne puisse agir au détriment les uns des autres? Est-ce qu'il en a été discuté?

**M. Carney :** Oui. C'est une question importante, et il y a eu des discussions approfondies sur le sujet. L'objet de ces discussions illustrées dans un accord du G20 signé à Moscou en février, était de réaffirmer le principe selon lequel la politique monétaire, y compris la politique monétaire non conventionnelle, vise des objectifs nationaux. Le Canada est un exemple parfait de la manière dont cette politique est axée sur une cible nominale nationale — dans notre cas, la cible d'inflation est de 2 p. 100 et dans celui de la Banque du Japon, sa nouvelle cible d'inflation de 2 p. 100.

La première chose dont il faut s'assurer, c'est que les banques centrales se concentrent sur leurs objectifs nationaux. Nous devons tous reconnaître que n'importe quelle politique monétaire peut avoir des répercussions internationales. Nous examinons les programmes d'assouplissement quantitatif de la Réserve fédérale, et dans notre analyse, nous pondérons l'incidence potentielle sur le dollar canadien qui, toute chose étant égale par ailleurs, serait d'augmenter sa valeur et de faire notre dollar s'apprécier en regard du dollar américain, ce qui a pour effet de freiner les exportations, comme vous dites, et pourrait saper la confiance, selon l'emploi de cet effet. Nous nous comparons ensuite sur la hausse de la demande de produits canadiens que nous recevons des États-Unis en conséquence des politiques américaines. Depuis deux ans environ, nous publions des données d'estimation qui portent sur le premier programme d'assouplissement quantitatif de la Réserve fédérale, et nous avons dit que selon nous, ce programme représente un avantage positif net pour l'économie canadienne.

The efforts of the Bank of Japan are much less direct, as you well know, as trade links between Canada and Japan and potentially the portfolio balance effects where this money goes outside of Japan will be less directly to Canada. That would be our initial impression, but we will see. In the end, given what we know, this program is net positive for global growth and therefore for Canada.

We have these discussions, and it is very important that we understand the objectives of our international colleagues in their conduct of monetary policy and that they understand what we are trying to do with ours so that we have a more effective global picture.

If someone were attempting to use monetary policy more directly to affect the exchange rate, it would be taken up directly within the G7, if that is the appropriate forum, or the G20.

**Senator Oliver:** The Minister of Finance deals largely with fiscal matters, and the bank deals with monetary matters such as inflation targets and interest rates and so on. Mr. Carney, as you get ready to leave Canada and go to another jurisdiction, I would like to call upon your extensive global experience and ask this: Does the Bank of Canada require additional tools to implement its monetary policy in Canada? Do other central banks that you have dealt with in other countries have tools that we do not have in Canada that may be useful to Canada in carrying out what you have to do with monetary policy? If so, what are those tools and could they help Canada?

**Mr. Carney:** In the domain of conventional monetary policy, the Bank of Canada, in my view, has all the tools that we need to achieve our inflation objective. Our principle instrument is the overnight interest rate. We have a series of liquidity facilities that we could put in place if necessary to help ensure that the transmission of monetary policy is effective in the event of shorter-term shocks to the financial system, as was the case in 2008-09, when we put in place considerable liquidity facilities, as you know. Part and parcel of our ability to meet our inflation target is the commitment that Canada has, jointly with the Minister of Finance as government policy, to a floating exchange rate in Canada so that we are not deflected from our core objective of meeting that inflation target by chasing an exchange rate target.

The answer to the question would change in the hypothetical situation of exhausting our conventional monetary policy room and dropping interest rates to as low as they could go.

In April 2009, the bank published as an annex to the *Monetary Policy Report* its framework for unconventional monetary policy. The first element of that was communications. If you recall, we put in place a conditional commitment to keep interest rates low and to communicate clearly that we expected to keep interest rates

Comme vous le savez bien, les efforts de la Banque du Japon sont beaucoup moins directs en raison des liens commerciaux entre le Canada et le Japon. De plus, les effets de portefeuille liés à l'endroit où aboutit cet argent à l'extérieur du Japon seront moins directs pour le Canada. Voilà notre réaction initiale, mais il faudra voir. Nous savons qu'au final, ce programme se traduira en croissance positive nette au niveau mondial et donc pour le Canada aussi.

Alors que nous tenons ces discussions, il est très important que nous comprenions les objectifs de nos collègues internationaux dans la conduite de leur politique monétaire. Ils doivent aussi comprendre la nôtre pour que nous puissions avoir un effet mondial plus efficace.

Si on tentait de se servir d'une politique monétaire directement pour affecter le taux de change, il faudrait en discuter directement au G7 ou encore au G20, le cas échéant.

**Le sénateur Oliver :** Le ministre des Finances traite largement de questions fiscales, et les banques traitent de questions monétaires comme les objectifs d'inflation, les taux d'intérêt, et cetera. Monsieur Carney, alors que vous vous préparez à quitter le Canada pour une autre administration, j'aimerais vous poser une question qui puisera dans votre vaste expérience mondiale. La Banque du Canada a-t-elle besoin d'outils supplémentaires pour mettre en œuvre sa politique monétaire au Canada? Connaissez-vous d'autres banques centrales dans d'autres pays qui disposent d'outils que nous n'avons pas au Canada et qui pourraient être utiles pour le Canada dans la mise en œuvre de sa politique monétaire? Si oui, quels sont ces outils qui pourraient être utiles?

**M. Carney :** Dans le domaine de la politique monétaire conventionnelle, je crois que la Banque du Canada dispose de tous les outils nécessaires pour atteindre notre objectif d'inflation. Notre instrument principal est le taux d'intérêt à un jour. Nous avons une série de mécanismes d'octroi de liquidités que nous pourrions mettre en place si c'était nécessaire afin de nous aider à réaliser une bonne transmission de la politique monétaire s'il y avait des chocs à plus court terme au système financier, comme ce fut le cas en 2008-2009. Comme vous le savez, à cette époque nous avons mis en place une série importante de mécanismes d'octroi de liquidités. Pour atteindre notre objectif d'inflation, le Canada ainsi que le ministre des Finances s'engagent à appliquer une politique gouvernementale voulant qu'il y ait un taux de change flottant au Canada afin d'éviter d'être dérouté dans l'atteinte de cet objectif clé en courant après un objectif de taux de change.

La réponse à cette question changerait dans la situation hypothétique où nous épuiserions toute notre marge de manœuvre en matière de politique monétaire conventionnelle et où il faudrait diminuer les taux d'intérêt au plus bas niveau possible.

En avril 2009, la banque a publié en annexe de son *Rapport sur la politique monétaire* son cadre pour la politique monétaire non conventionnelle. Les communications constituent le premier élément de ce cadre. Vous vous souviendrez peut-être que nous avons mis en place un engagement conditionnel à maintenir les

low for a period of time — in that case 15 months. That was effective. By more transparent communication and by an element of pre-commitment, although it was conditional, we provided greater transparency and substituted duration of time of stimulus for level of interest rates.

If we had faced a shock on the order of magnitude of the United States, that in and of itself would not have been enough, and we would have had to move to other potential measures, which could potentially include quantitative easing and/or credit easing.

The distinction we make is in the quantitative easing, as we define it. The purchases would be of government securities in an effort both to get down the level of interest rates farther out the yield curve, but also to have a portfolio balance effect. By this, we mean displacing investors from whom we buy those securities into riskier assets and through that, improving the prices of those assets providing stimulus through the corporate bond market, equity market, et cetera. That is effectively what the strategy of the Fed, the Bank of England, and the Bank of Japan is at the moment.

If we were to do that, though, we would take on some balance sheet risk. We would buy more government securities and there would be potential fiscal consequences for a period of time if we continued to hold those securities and interest rates were to adjust up. It is our judgment — and I believe the judgment of the Government of Canada as well — that fiscal decisions are the responsibility of the Government of Canada. There would have to be an arrangement, some form of an agreement between the bank and the Government of Canada that appropriately circumscribed how much we could do so the government had a sense of the fiscal amounts. This has been the case, for example, in the U.K., where there is an exchange of letters between the chancellor and the Bank of England that set out blocks of asset purchases.

The last class of activities is to move further out the risk spectrum and purchase actual private securities directly. It could be corporate bonds, asset-backed securities or other aspects of that. There is experience in the U.K. and potentially in other jurisdictions — we will see — where arrangements are made to provide financing to banks over a longer term in order to encourage them to lend directly to certain classes. This is the so-called funding for lending scheme in the U.K. Again, in those situations the central bank is providing stimulus and taking on some additional risk that could have a fiscal cost.

Our view would be that if that hypothetical situation were ever to come to pass so that the bank was at the zero lower bound, the rates were as low as they needed to go, we were not going to make the inflation target in a timely way without providing additional stimulus, the bank would need to make the case to the

taux d'intérêt peu élevés et à communiquer clairement que nous nous attendions à les maintenir à ce niveau pendant une certaine période, il s'agissait à l'époque de 15 mois. Cela fut efficace. Grâce à de meilleures communications et à un élément de pré-engagement, même s'il était conditionnel, nous avons fourni une plus grande transparence et fait une substitution entre la durée de la stimulation et le niveau des taux d'intérêt.

Si le choc que nous avons ressenti avait été dans le même ordre de grandeur que celui ressenti aux États-Unis, ces mesures n'auraient pas été suffisantes. Nous aurions eu à passer à d'autres mesures potentielles, comme l'assouplissement quantitatif tel que nous le définissons.

La distinction que nous faisons se trouve sur le plan de l'assouplissement quantitatif, tel que nous le définissons. Il s'agirait d'acheter des titres d'État afin de réduire le niveau des taux d'intérêt et l'éloigner encore plus de la courbe de rendement. Mais il faudrait aussi avoir un effet d'équilibre des portefeuilles. Cela signifie déloger des investisseurs chez qui nous achetons ces titres vers des actifs comportant un plus haut risque et grâce à cela, améliorer les prix des actifs qui fournissent la stimulation de par le marché des obligations de sociétés, les marchés des actions, et cetera. Il s'agit là essentiellement de la stratégie de la FED, de la Banque d'Angleterre, et de la Banque du Japon en ce moment.

Si nous agissions ainsi, nous assumerions certains risques de perte comptable. Nous achèterions davantage de titres d'État et il pourrait y avoir des conséquences fiscales potentielles pendant un certain temps si nous continuions à détenir ces titres. De plus, les taux d'intérêt s'ajusteraient à la hausse. Selon notre jugement, et je crois que c'est un jugement qui est partagé par le gouvernement du Canada, ces décisions fiscales relèvent du gouvernement du Canada. Il faudrait qu'il y ait une entente, un accord entre la banque et le gouvernement du Canada qui définit correctement jusqu'où nous pourrions aller et ce, pour que le gouvernement ait une idée des montants fiscaux. C'est le cas, par exemple, au Royaume-Uni où il y a un échange de correspondance entre le chancelier et la Banque d'Angleterre qui établit des blocs d'achat d'actifs.

La dernière catégorie d'activité consiste à progresser davantage dans l'échelle des risques et d'acheter de réels titres du secteur privé directement. Il pourrait s'agir d'obligations de sociétés, de titres adossés à des actifs ou quelque chose du genre. On voit cette expérience au Royaume-Uni et potentiellement dans d'autres administrations. Il faudra voir comment cela a fonctionné lorsque des ententes sont conclues pour fournir du financement aux banques sur la durée pour les encourager à traiter directement à certaines classes. Au Royaume-Uni, on appelle ce système le financement pour les fonds de crédit. Encore une fois, dans ces situations, la banque centrale fournit de la stimulation et assume un risque supplémentaire qui pourrait entraîner des coûts fiscaux.

D'après nous, si une telle situation hypothétique se matérialisait, que la banque atteignait la borne du zéro, que les taux étaient aussi bas qu'ils devaient être, alors nous ne pourrions atteindre l'objectif d'inflation de façon ponctuelle sans fournir de stimulation additionnelle. La banque aurait à convaincre le

Government of Canada. An arrangement would have to put in place with the government to ensure that that temporary unconventional policy was, in their judgment, appropriate.

**Senator Oliver:** This committee is a legislative group. Is there any new legislation in terms of helping the bank do its work with the monetary policy that you would like to recommend we look at arising from any of the central banks, and particularly in the G7 that you have worked with and dealt with, apart from what you have already outlined?

**Mr. Carney:** In terms of the conduct of monetary policy, no. The organization of financial stability responsibilities is different in every G7 country and so there are different paths to that, which would be a legislative consideration. However, I would not necessarily advocate a one-size-fits-all approach in that regard, either.

**Senator Oliver:** I would like to be put down on the second round. I would like to ask about single supervision mechanisms in the European banks.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Governor Carney, first of all I would like to tell you, as a Quebecker, that I have always appreciated the quality of your French. During your stay in London, I would suggest that you see Madam Lagarde on a regular basis to ensure that you do not lose your French when you come back in five years. For people listening to the proceedings of this committee, your presence is important, not only in English Canada but also in our province. I feel that your time at the Bank of Canada was appreciated by the people in my province.

I have a practical question about a situation with which I am familiar. I was wondering whether the Bank of Canada has the tools to link mortgages and personal loans. I would like to know if there is a correlation there.

We know that banks give personal loans at 7, 8 or 9 per cent for the CMHC-required personal contribution before a mortgage can be approved. So people wind up with two debts, the mortgage and the personal loan, which is more costly. So for a house worth \$450,000, these people would borrow 10 per cent of the amount, \$45,000, as a personal loan, and the rest would be as a mortgage.

Does the Bank of Canada have the tools to verify whether or not people are circumventing the rules implemented by the government to ensure that a person purchasing a house must make a 10 per cent deposit from his or her savings? I would think it is concerning to think of people borrowing for two loans and

gouvernement du Canada dans une telle situation. Il faudrait mettre en place un accord avec le gouvernement pour s'assurer que la politique non conventionnelle temporaire était appropriée.

**Le sénateur Oliver :** Notre comité est un groupe législatif. Y a-t-il de nouvelles lois qui pourraient aider la banque à s'acquitter de son mandat par rapport à la politique monétaire que vous aimeriez nous conseiller? Je vous pose la question particulièrement dans le contexte des banques centrales, particulièrement celles du G7 avec lesquelles vous avez travaillé et qui iraient au-delà des recommandations que vous nous avez déjà données?

**M. Carney :** Au niveau de l'application de la politique monétaire, non. Chaque pays du G7 a une organisation différente quant à ses responsabilités en matière de stabilité financière. Cela signifie donc qu'il y a différentes méthodes pour atteindre cette stabilité, et cela doit faire partie de nos considérations législatives. Cependant, je ne préconiserais pas non plus une approche unique en la matière.

**Le sénateur Oliver :** J'aimerais qu'on m'inscrive pour la deuxième série de questions. J'aurais une question au sujet des mécanismes de surveillance unique dans les banques européennes.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Monsieur le gouverneur, j'aimerais tout d'abord vous dire que, en tant que Québécoise, j'ai toujours apprécié la qualité de votre français. Je vous suggérerais, lors de votre séjour à Londres, de voir régulièrement Mme Lagarde pour faire en sorte de ne pas perdre votre français lorsque vous reviendrez dans cinq ans. Pour les gens qui écoutent les délibérations de ce comité, votre présence est importante non seulement au Canada anglais mais aussi dans notre province. Je crois que votre séjour à la Banque du Canada a été apprécié par les gens de ma province.

J'ai une question d'ordre pratique sur des circonstances qui me sont familières. Je me demandais si vous aviez des outils, à la Banque du Canada, pour faire un rapprochement entre les hypothèques et les prêts personnels. J'aimerais savoir s'il existe une corrélation.

On sait que des banques accordent des prêts personnels à 7, 8 ou 9 p. 100 pour la partie exigée par la SCHL à titre de contribution personnelle avant qu'une hypothèque ne soit accordée. Les personnes se retrouvent ainsi avec deux dettes, soit celle de l'hypothèque et celle du prêt personnel, plus dispendieux celui-là. Pour une maison de 450 000 \$, ces gens emprunteront 10 p. 100 du montant, soit 45 000 \$, à titre de prêt personnel et le reste sous forme d'hypothèque.

Disposez-vous d'outils, à la Banque du Canada, pour vérifier cette possibilité d'échapper aux règles que le gouvernement a mis en place voulant qu'un individu qui achète une maison doit faire un dépôt de 10 p. 100 à partir de ses économies? Il m'apparaît préoccupant de savoir que des personnes empruntent à deux

thereby increasing their fiscal burden. This was, since you have been Governor of the Bank of Canada, one of your concerns for quite some time as well.

**Mr. Carney:** First of all, I am somewhat embarrassed by your compliments on my French, which is not so remarkable, but not so bad either given that I come from a suburb of Edmonton.

This is a very important issue. You have identified a problem and a challenge. When it is time for the bank, and the CMHC for mortgage insurance, to make a decision, individuals are responsible for revealing all of their loans. From time to time, there are situations such as the one you described. When a new line of credit is provided, for example, the process is renewed. The Bank of Canada has no tools for this. It is more of an issue for the CMHC and the OFSI.

**Senator Hervieux-Payette:** Senator Harb and I did not consult with regard to the questions for the Financial Stability Board, to which we know you were appointed for 10 years.

I have read the directives. There may be some room in there for what I would like to talk to you about. It may not be your main priority but it should not be too far behind.

The committee has just completed its report on money laundering. The RCMP tells us that Canada is losing between \$5 and \$15 billion per year. We are learning more and more about tax havens and realizing that we are losing out on considerable sums of money. This problem impacts the entire international financial system. No country can act alone to deal with this problem. The G20 countries have to examine the issue and set out rules. Money is circulating in a number of countries and transits through a number of banks. Unfortunately, this results in a kind of laundering of dirty money. Tax evasion also means crime; the mob also means money obtained illegally.

Are these issues on your agenda? Or can I suggest that you add them to your agenda?

**Mr. Carney:** Thank you for your question. It is a very important point. In a way, money laundering issues are more in the domain of the Financial Action Task Force (FATF). I will soon be giving the floor to Mr. Macklem, who worked at the FSB.

Secondly, regarding the coordination of the fight against tax evasion, I believe we are starting, that is, the G20 Ministers of Finance, are starting to make progress by exchanging information and data. A process was implemented in Moscow in February. There will be an OECD action plan for the St. Petersburg summit in September. It is not absolutely certain but the possibility exists. There is a momentum building. There is a certain rhythm for this

endroits et augmentent leur fardeau fiscal de la sorte. Ce fut également une de vos préoccupations pendant un bon bout de temps depuis que vous êtes gouverneur de la Banque du Canada.

**M. Carney :** Premièrement, je suis un peu gêné par vos compliments en ce qui concerne mon français, qui n'est pas si évident, mais pas mauvais non plus compte tenu du fait que je suis de la banlieue d'Edmonton.

Cette question est très importante. Vous avez mis le doigt sur une difficulté et un défi. Au moment où la banque, et la SCHL pour l'assurance hypothécaire, doivent prendre une décision, il incombe à l'individu de révéler tous ses prêts. De temps à autres, il existe des situations comme celle que vous avez décrite. Lorsqu'on accorde une nouvelle ligne de crédit, par exemple, ce processus est renouvelé. En ce qui concerne la Banque du Canada, nous n'avons pas d'outils à ce niveau. C'est surtout une question pour la SCHL et le BSIF.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Le sénateur Harb et moi ne nous sommes pas consultés en ce qui a trait aux questions sur le Conseil de stabilité financière, sur lequel nous savons que vous avez été nommé pour 10 ans.

J'ai lu les directives. Dans celles-ci il y aurait peut-être une place pour ce dont j'aimerais vous parler. Ce ne sera peut-être pas votre première priorité, mais le sujet ne devrait pas être très loin en deuxième lieu.

Le comité vient de terminer son rapport sur le blanchiment d'argent. La GRC nous dit que le Canada perd entre 5 et 15 milliards de dollars par année. On en apprend de plus en plus sur les paradis fiscaux et réalisons que des sommes considérables nous échappent. Ce problème perturbe tout le système financier international. Aucun pays ne peut agir seul devant ce problème. Il faut que les pays du G20 se penchent sur la question et établissent des règles. L'argent circule dans plusieurs pays et passe par plusieurs banques. Malheureusement, c'est en quelque sorte une machine à laver l'argent sale. Lorsqu'on parle d'évasion fiscale, on parle également de crime; lorsqu'il est question de la pègre, il est question d'argent criminel.

Ces questions seront-elles à votre agenda? Ou puis-je vous suggérer de les ajouter à votre agenda?

**M. Carney :** Merci de votre question. Ce point est tout à fait important. Dans un sens, les questions de blanchiment d'argent s'adressent davantage au Groupe d'action financière (GAFI). Je céderai la parole dans quelques instants à M. Macklem qui a travaillé au CSF.

Deuxièmement, en ce qui concerne la coordination pour la lutte contre l'évasion fiscale, je crois que nous commençons, c'est-à-dire les ministres des Finances du G20, commencent à faire du progrès avec l'échange d'informations, de données. Il y a un processus qui a été mis en œuvre en février à Moscou. Il y aura un plan d'action de l'OCDE pour le sommet de St. Petersburg en septembre. Ce n'est pas absolument certain, mais il existe la

in the larger advanced countries. For example, it is a priority for Great Britain at the G8.

The possibility exists. If I may, Mr. Chair, Mr. Macklem has something to add.

**Tiff Macklem, Senior Deputy Governor, Bank of Canada:** I just want to add a few words about the regulation and monitoring of banks and businesses. As we can all agree, these businesses have global activities and we must therefore use a coordinated global approach. One aspect of that is taxes. Another aspect is regulation of the financial and business sectors.

One aspect of the work at the Financial Stability Board is that we look not only at countries within the board — there are 27 countries that are part of the board, it is a big world out there — but there are many other countries. When we increase standards in the countries that are part of the board, it is important that other countries not make these standards inadequate by having lower standards that would cause businesses and financial institutions to move their operations to these other countries.

The main tool for this is the exchange of information. Countries sign agreements to exchange information. To be a little bit more specific, if you are a financial authority in France and there is a business with operations in a tax haven, you need to exchange information to see what is happening in the tax haven.

The Financial Stability Board has created a system with the IMF, with the standards setters, to assess other countries and encourage them to sign these information exchange agreements.

To be brief, we have made a lot of progress, things are not perfect but many of these agreements were signed. The fact that the G20 really emphasized this issue has increased the commitment in a number of countries. It is working fairly well but there is still some work to do.

[English]

**Senator Black:** Mr. Carney thank you very much for the contribution you have made and best of luck in your new responsibilities.

Mr. Macklem, if we are to believe what we read in the press over the last day or so — no, I am not going there — thank you for putting your name forward.

Mr. Carney, I am a senator from Alberta. The question that is very much on Albertans' minds and, I think, on many Canadians' minds, relates to export access for oil and gas for energy. In your remarks before this committee last year, you talked about the problems that the price differential for a Canadian product could potentially have on Canadian economic momentum.

possibilité. Il y a du rythme maintenant. Il y a du rythme dans les grands pays avancés. Et c'est une des priorités, par exemple, pour le Royaume-Uni au G8.

Il y a la possibilité qui existe. Si vous me le permettez, monsieur le président, M. Macklem peut ajouter quelque chose.

**Tiff Macklem, premier sous-gouverneur, Banque du Canada :** Je veux juste ajouter quelque mot au sujet de la réglementation et la supervision des banques ainsi que des entreprises. Comme nous sommes tout à fait d'accord, ces entreprises ont des activités mondiales et on doit donc avoir une approche coordonnée mondiale. Donc un aspect, ce sont les taxes. Un autre aspect, ce sont les réglementations pour le secteur financier et les entreprises.

Au conseil de stabilité financière, il y a un aspect du travail, c'est de regarder non seulement les pays dans le conseil — il y a 27 pays dans le conseil, c'est un grand monde —, mais il y a beaucoup d'autres pays. Et quand on augmente les standards dans les pays du conseil, il est important que les autres pays ne rendent pas ces standards inadéquats avec des standards plus bas et que les entreprises et institutions financières déménagent leurs opérations dans ces autres pays.

Le principal outil pour cela, c'est l'échange d'information. Les pays signent des accords pour échanger de l'information. Pour être un peu plus concret, si vous êtes une autorité financière en France et qu'il y a une entreprise qui a une opération dans un paradis fiscal, vous avez besoin d'un échange d'information pour voir ce qui se passe dans le paradis fiscal.

Le Conseil de stabilité financière a créé un système avec le FMI, avec les *standards setters* pour évaluer les autres pays et encourager la signature de ces accords pour l'échange d'information.

Pour être un peu plus bref, on fait beaucoup de progrès, ce n'est pas parfait mais plusieurs accords ont été signés et le fait que le G20 a mis beaucoup d'emphase sur cela, cela a augmenté l'engagement de plusieurs pays. Cela marche assez bien mais il y a encore du travail à faire.

[Traduction]

**Le sénateur Black :** Monsieur Carney, merci beaucoup de votre contribution et tous mes vœux de succès dans vos nouvelles responsabilités.

Monsieur Macklem, si l'on se fie à ce qui paraît dans la presse depuis les derniers jours... non, je ne m'aventurerai pas là, merci de vous être porté volontaire.

Monsieur Carney, je suis un sénateur de l'Alberta. Il y a une question qui préoccupe les Albertains, et aussi les Canadiens je crois. Il s'agit de la question de l'accès à l'exportation pour les hydrocarbures et l'énergie. Lors de votre comparution devant le comité l'année dernière, vous avez parlé des problèmes causés par l'écart de prix pour un produit canadien et donc pour l'élan économique canadien en général.

I wonder now, a year later, whether you could describe the impact that this lack of market access could have or has had on Canada's economic growth as well as any continuation of that problem, as far as you can see it from your vantage point.

**Mr. Carney:** Thank you, Senator Black. You have raised an important question. It has been an issue that has, obviously, medium- and longer-term consequences for the Canadian economy, not just the Western economy or the Albertan economy. However, it has also been an issue, as you alluded, that has affected the shorter-term dynamics of the Canadian economy. Let me give you one example, and then I will answer the question.

About a year and a half ago — we detailed this in a previous *Monetary Policy Report* — we had a very large run-up, partly because of geopolitical factors, in the price of Brent crude. There was an associated increase in the price of WTI, not quite as much. However, there was a very large differential at the time, a historically large differential, that opened up with WCS, so Canada, for the first time since the bank has published projections in the late 1990s, had a situation of a rise in global commodity prices, particularly energy, and it was net negative for the Canadian economy at that time. I think many of us are familiar with the fact that in Central and Eastern Canada the relevant crude price for gasoline is the Brent price, the North Sea oil price, because that is the flow, as opposed to the lower price in Western Canada.

That is the first point. We spend a bit of time in this report touching on exactly the issue you are raising.

In the very short term, one of the things that have happened globally in the last three months is that commodity prices as a whole have fallen, and in some cases they have gone down fairly sharply, in adjustment to slightly slower global growth. We saw that in base metals, for example, copper, iron ore and that kind of thing.

For Canada, because momentarily that differential has narrowed for WCS, commodity prices have held up. Natural gas and lumber also went up a bit as well, but it was the oil move that kept commodity prices up. That is supported growth, if this holds going forward. We do not think it necessarily will because of another factor, which is uncertainty. As you are well aware, the constraints on energy infrastructure, the transportation constraints on oil in Western Canada, mean that very small variations, if there is an outage or if there is less oil flowing through because Suncor, as an example, in recent quarters has shut down a facility, that differential narrows and comes back up. However, if there is a bit of pipeline that is down, rail congestion

Nous sommes un an plus tard et j'aimerais que vous nous décriviez l'effet réel ou potentiel que ce manque d'accès au marché pourrait avoir ou a eu sur la croissance économique canadienne. J'aimerais aussi savoir si vous voyez une suite à ce problème de votre point de vue.

**M. Carney :** Merci, sénateur Black. Vous soulevez une importante question. L'enjeu a en effet des conséquences à moyen et à long terme pour l'économie canadienne en général, pas seulement l'économie de l'Ouest ou l'économie de l'Alberta. Cependant, il s'agit aussi, comme vous l'avez dit, d'une question qui affecte la dynamique à court terme de l'économie canadienne. Permettez-moi de vous donner un exemple d'abord, puis je répondrai à la question.

Il y a environ un an et demi, comme nous l'avons décrit dans une version précédente du *Rapport sur la politique monétaire*, nous avons connu une hausse rapide du prix du brut Brent, partiellement en raison de facteurs géopolitiques. Il y a une augmentation associée du prix du WTI « brut léger », mais pas tout à fait autant. Cependant, il y avait un important écart à l'époque, un écart qui était important depuis longtemps, qui s'est accru avec le WCS (brut lourd), donc, pour la première fois depuis la publication de prévisions vers la fin des années 1990, le Canada se retrouvait dans une situation d'augmentation des prix mondiaux des produits de base, particulièrement l'énergie. À l'époque, il s'agissait d'une perte nette pour l'économie canadienne. Je crois que plusieurs d'entre nous sommes au courant du fait que dans le Centre et l'Est du Canada, le prix du brut pertinent pour l'essence est le prix Brent, le prix de la mer du Nord car c'est dans ce sens-là que coule le courant, plutôt que le prix plus faible de l'Ouest canadien.

Voilà pour mon premier point. Nous passons justement un moment dans le rapport à discuter de la question exacte que vous soulevez.

Dans le très court terme, l'une des choses qui s'est passée au niveau mondial dans les trois derniers mois c'est que le prix des produits de base a diminué de façon générale. Dans certains cas, ils ont diminué de façon plutôt abrupte, pour s'ajuster à la croissance mondiale quelque peu ralentie. Nous en avons été témoins de par le prix des métaux de base, par exemple le cuivre, le fer, le minerai, et cetera.

Au Canada, étant donné que l'écart de prix s'est rétréci temporairement pour le WCS, les prix des produits de base sont demeurés constants. Le gaz naturel et le bois d'œuvre aussi ont augmenté un peu, mais c'est le mouvement dans le secteur pétrolier qui a maintenu les prix des produits de base. Si la tendance se maintient, il s'agit de croissance soutenue. Nous ne sommes cependant pas certains que la tendance se maintienne en raison d'un autre facteur, l'incertitude. Comme vous le savez, les contraintes de l'infrastructure énergétique peuvent faire changer les choses. Il peut s'agir de contraintes de transport de pétrole dans l'Ouest canadien, d'une panne ou encore d'un plus faible débit de pétrole en raison de Suncor qui, par exemple, a dû fermer

or other factors that prevent oil from coming out, the differential shoots back up again.

It is quite clear on page 15, where we compare the volatility of WCS versus the other crudes, and it is at least twice as volatile. That combination of lower price and higher volatility, we think, is starting to hit investment in the oil patch.

The last thing I would say, by way of context, is that we took a look, in the spirit of accountability, at what our projection was this time last year, when we came to this committee, versus what actually happened for 2012. We calculated the differences, and the net was that growth was about 0.7 percentage points lower than we otherwise would have forecast — the actual outcome.

Two factors drove that. The first was that exports were much lower, and we should talk about that if we have time. I will not go into all the details. It was a bit of an element of those exports being lower exactly because of this issue, namely, transportation constraints on the energy side.

However, the other aspect was investment was lower than we would have expected. There were a fair number of factors, including uncertainty in the global economy, which we think hit. We do think that, based on industry surveys, talking to the companies and what we are seeing in actual engineering, engineering activity was lower. That was in the energy sector, which was part of the investment. This dynamic has affected investment over the course of the last year, and our concern would be that if the volatility and the price differential persist, it will affect investment over the horizon with knock-on effects for the level of growth in Canada.

**Senator Black:** Can you explain the productivity gap between Canada and the U.S.? What should we do about it?

**Mr. Carney:** We can explain components of it. We cannot explain all of it. Some of it will be measurement. We have seen historically in the past that Canadian productivity numbers tend to be revised up and American numbers tend to be revised down. The scale of the level gap is almost 30 percentage points, economy wide, so it is clearly not just a measurement issue.

Some of it is the transition of the economy, in part in the energy and resource complex. As projects are put in place, the productivity benefits of them accrue only once a project is up and running, for example the oil sands. However, it is not of the order of magnitude to explain this.

une installation. Dans tous ces cas, l'écart rétrécit et revient à la hausse. Cependant, s'il y a un morceau de pipeline hors service, de la congestion ferroviaire ou d'autres facteurs qui empêchent le pétrole d'être transmis, l'écart remonte encore rapidement.

Nous sommes clairs à la page 15, nous comparons la volatilité du brut WCS par rapport à d'autres bruts. Il s'agit d'une volatilité de presque le double. Cette combinaison des prix plus faibles et de la plus grande volatilité, d'après nous, commence à affecter l'investissement dans le secteur pétrolier.

J'ajouterais une dernière chose en guide de mise en contexte. Nous avons examiné, dans un esprit d'obligation de rendre compte quelles avaient été nos prévisions au même moment l'année dernière. Nous avons comparé devant le comité et nous avons observé la différence entre ce qui était prévu et ce qui s'est réellement passé en 2012. Nous avons calculé ces différences et la croissance nette se chiffrait à 0,7 point de pourcentage de moins que ce qui avait été prévu.

Cela s'explique par deux facteurs. Le premier est que les exportations étaient bien plus faibles, et il faudrait en parler si nous avons le temps. Je ne vous donnerai pas tous les détails. La question des contraintes de transport du côté énergétique a eu un certain effet sur ces exportations plus faibles.

Cependant, le deuxième facteur est que l'investissement a été plus faible que ce qui était attendu. Nous croyons que plusieurs facteurs ont joué dans cette tendance, notamment l'incertitude de l'économie mondiale. Selon nos sondages de l'industrie, nos discussions avec les sociétés et nos observations en matière de génie, nous avons vu que le nombre de projets d'ingénierie était plus faible. C'était dans le secteur énergétique qui fait partie de l'investissement. Cette dynamique a affecté les investissements au cours de la dernière année et notre préoccupation serait que si la volatilité et l'écart de prix persistent, cela aurait un effet négatif sur l'horizon d'investissements ainsi que des effets secondaires sur le niveau de croissance du Canada.

**Le sénateur Black :** Pouvez-vous expliquer l'écart de productivité entre le Canada et les États-Unis? Que devons-nous faire?

**M. Carney :** Nous pouvons en expliquer certaines composantes. Nous ne pouvons pas tout expliquer. Il s'agit en partie d'une question de mesures. Nous avons vu par le passé que les chiffres de productivité canadienne sont en général révisés à la hausse et que les chiffres américains sont révisés à la baisse. L'ampleur de cet écart atteint presque 30 p. 100, à l'échelle de l'économie, donc il ne s'agit pas uniquement d'une question de mesure.

Il s'agit en partie de la transition de l'économie, et en partie l'énergie et les ressources. Au fur et à mesure que les projets sont mis en place, les avantages au niveau de la productivité ne s'accumulent que lorsque le projet est bel et bien démarré, par exemple les sables bitumineux. Cependant, il ne s'agit pas du bon ordre de grandeur pour expliquer la chose.

We under-invest in all the drivers of productivity, whether in R & D, machinery, equipment and, very importantly, training; but that is not a root cause, if you will. The question is why do firms under-invest. We think that a variety of aspects drive it.

Part of it is competition, which we are seeing in the retail sector. Thanks, in part, to the Senate report focusing on price differentials in the retail sector, we are seeing more competition there. Surprisingly, productivity is picking up in the retail sector in Canada quite nicely, and price gaps are starting to shrink.

We think that part of it is the management skill issue. We are doing some research that will not mature while I am still here, so I am sure Mr. Macklem will be happy to speak to it when it does mature. For small and medium-sized enterprises in Canada, what are some of the drivers? There is some view, and we are looking into this so I am not saying this is definitive, that there is a series of cliff effects that affect the incentives for small and medium-sized enterprises. In other words, there is a series of tax advantages and other programs that support them that fall away very quickly once you get to that threshold of a small and medium-sized enterprise. It does not follow that we would say that a government should make a decision to remove all of that because it has to be made in the context of broader fiscal realities.

**Senator Black:** Thank you very much.

[Translation]

**Senator Massicotte:** Welcome, Governor, I know this is your last presentation for the committee before you leave. I will take this opportunity to thank you, on behalf of Canadians, for your services. You have served us very well and we are all very thankful for this.

Since we have the benefit of your expertise, I would like to ask you to take, as senator Tkachuk said, a more comprehensive perspective. We can see that since 2007-08, the world economy has had a great deal of difficulty finding stable growth. Things are going well in Canada thanks to your efforts and to the institutions we have.

More recently there has been talk of the Lost Decade in Japan, and we will soon be talking about the same phenomenon in Europe and a number of other countries. What suggestions could we make? For five years, we have been hesitating; are there any lessons to be learned, and is there anything we should make sure we never do again?

**Mr. Carney:** Yes, this is a fundamental issue and one we discussed with Ms. Lagarde in Washington during the week end of the International Monetary Fund. Unfortunately, our discussion was in English and not in French. I will have to

Nous sous-investissons dans tous les moteurs de la productivité, qu'il s'agisse de recherche et développement, de machinerie, d'équipement, et ce qui est encore plus important, de formation. Mais il ne s'agit pas là de la source du problème. La question est de savoir pourquoi les sociétés sous-investissent. Nous croyons que plusieurs facteurs motivent ces choix.

Il s'agit en partie d'une question de concurrence, comme c'est le cas dans le secteur du détail. En partie grâce au rapport sénatorial sur les écarts de prix dans le secteur du détail, nous voyons une concurrence accrue dans le secteur. Étonnamment, la productivité commence à augmenter plutôt bien dans le secteur du détail canadien, et les écarts de prix commencent à rétrécir.

Nous croyons que c'est attribuable en partie aux compétences en gestion. Nous effectuons des recherches qui ne seront pas à point pendant que je suis toujours en poste, donc je suis certain que M. Macklem sera heureux de vous en parler lorsque les résultats sont prêts. Pour les petites et moyennes entreprises du Canada, quels sont certains des moteurs? Nous nous penchons actuellement sur cette question donc je ne peux vous donner de réponse définitive. Cependant, nous croyons qu'il y a une série d'effets d'escalade qui ont un effet sur les incitatifs pour les petites et moyennes entreprises. En d'autres mots, il y a une série d'incitatifs fiscaux et d'autres programmes qui les appuient mais qui disparaissent rapidement lorsqu'ils atteignent le seuil d'une petite et puis d'une moyenne entreprise. Nous ne croyons pas forcément que le gouvernement doive décider d'éliminer toutes ces mesures car ces décisions doivent être prises dans le contexte de réalités fiscales plus générales.

**Le sénateur Black :** Merci beaucoup.

[Français]

**Le sénateur Massicotte :** Bienvenue, monsieur le gouverneur, je sais que c'est votre dernière présentation devant le comité avant votre départ. Je vais profiter de l'occasion, au nom des Canadiens et des Canadiennes, pour vous remercier pour vos services. Vous nous avez tous bien servis et nous vous en sommes très reconnaissants.

Étant donné qu'on va bénéficier de votre expertise, j'aimerais un peu retourner, comme le sénateur Tkachuk l'a dit, à une perspective plus globale de vos connaissances. On peut remarquer depuis 2007-2008, que l'économie mondiale a beaucoup de difficultés à s'engager vers une croissance stable. Au Canada, on a bien fait, grâce à vos efforts et aux institutions en place.

On a parlé plus récemment de la décennie perdue du Japon et bientôt on parlera de celle de l'Europe et de plusieurs autres pays. Quelles suggestions pourraient-on avoir? Depuis cinq ans, on hésite, est-ce qu'il y a quelque chose à apprendre et que l'on devrait s'assurer de ne jamais répéter?

**M. Carney :** Oui, c'est une question fondamentale et une question dont nous avons discuté à Washington pendant la fin de semaine du Fonds monétaire international avec Mme Lagarde, en anglais malheureusement, pas en français. Il faut que je traduise.

translate. There are a few lessons — this is a bit of an attempt — but first, when there is a problem in the banking system, we have to act quickly and decisively using equity and more equity than our regulators, supervisors and governments think is required at the time. We have to act. We have to act quickly and decisively.

Second, we have to recognize that monetary policy can support demand but not growth. It will not sustainably increase an economy's potential growth.

As for Japan and the European Community, there is not much flexibility in the budget. There is a big debate on flexibility but that is not the fundamental answer. It is more an issue of structural reform, increased labour market flexibility, an expanded goods and services market, targeted investments in research and development as well as infrastructure, and initiatives that increase the economy's productivity.

Why? In a sense, it is obvious. It is absolutely obvious. This is always the case, but in order to instil confidence and create an environment in which businesses will want to invest, truly invest, you have to have a future that is more optimistic than the present.

If you will allow me, I will continue in English.

*[English]*

We are learning that providing stimulus only through monetary and fiscal policy — we know this but we are having this point drilled home — does not change the structural potential of the economy, does not change the real rate of interest over time and does not push the economy to adjust to a higher path. The mixture is the absolute necessity of structural reforms. Currently, Japan has a strategy that they describe as the three arrows, which you no doubt have heard about, that is monetary and fiscal. However, those are only bridges, so what will truly matter will be the structural reforms that the government brings forward in the coming months.

To avoid a decade of stagnation, although there are responsibilities without question on central banks and fiscal authorities, it really falls on these tougher structural decisions to change the investment prospects and increase the return on capital. There has not been enough of that coordinated with the efforts on the monetary fiscal side.

**Senator Massicotte:** I go back to the first point you made about the need to remedy or repair any problem with a financial intermediary of sorts. Yesterday in the House of Commons Finance Committee you talked about the need for a structure to be put in place to take control of the institution but to provide safety by way of convertible preferred bonds of a sort. I read your

Les quelques leçons — c'est un peu une tentative — mais premièrement, si on a un problème dans le système bancaire, il faut le régler immédiatement avec force, avec des fonds propres et trop de fonds propres que nos régulateurs ou superviseurs ou un gouvernement pense au moment est nécessaire. Il faut agir. Il faut agir rapidement, avec force.

Deuxièmement, il faut reconnaître que la politique monétaire peut appuyer la demande, mais pas la croissance. Elle ne va pas augmenter dans un sens soutenable et durable la croissance potentielle d'une économie.

En ce qui concerne le Japon et la Communauté européenne, il n'y a pas une grande marge de manœuvre budgétaire. Il y a un grand débat sur la marge de manœuvre, mais ce n'est pas la réponse fondamentale. Alors, c'est une question plutôt de réforme structurelle, une augmentation de la flexibilité du marché du travail, une augmentation des marchés des biens et des services, des investissements ciblés à la recherche et au développement, à l'infrastructure, des initiatives qui augmentent la productivité de l'économie.

Pourquoi? Dans un sens, c'est évident. C'est absolument évident. C'est toujours dans un sens, c'est toujours le cas, mais afin de donner confiance et de créer une situation dans laquelle les entreprises veulent investir, vraiment investir, il faut avoir un avenir qui est plus optimiste que le présent.

Je vais continuer en anglais, si vous me le permettez.

*[Traduction]*

Nous avons appris que le fait de fournir des mesures de relance uniquement par le biais d'une politique monétaire et fiscale — nous le savons car c'est arrivé chez nous — ne permet pas de changer la structure potentielle de l'économie, de changer les véritables taux d'intérêt au fil du temps et ne fait pas en sorte que l'économie se rajustera à la hausse. Un amalgame est nécessaire pour qu'on puisse procéder à des réformes structurelles. À l'heure actuelle, le Japon s'est doté d'une stratégie qu'il intitule la stratégie des trois flèches. Vous en avez sans doute déjà entendu parler, il s'agit d'une initiative à la fois monétaire et fiscale. Mais ces solutions ne permettent que de relier des ponts, ce qui comptera véritablement seront les réformes structurelles que le gouvernement proposera au cours des prochains mois.

Afin d'éviter une décennie de stagnation, bien que, sans aucun doute, les banques centrales et les autorités fiscales ont leur rôle à jouer, il incombe réellement aux décisions structurelles rigoureuses de modifier les perspectives d'investissement et d'augmenter le rendement du capital. Nous n'en avons pas encore vu assez mais cela devrait être coordonné aux efforts déployés dans les initiatives monétaires et fiscales.

**Le sénateur Massicotte :** J'aimerais revenir au premier point que vous avez soulevé au sujet de l'importance de régler les problèmes par le biais d'une espèce d'intermédiaire financier. Hier, au Comité des finances de la Chambre des communes, vous avez parlé de l'importance d'établir une structure qui puisse prendre le contrôle de l'institution et fournir une certaine sécurité

testimony from yesterday in the Commons committee. I can appreciate what happened in Cyprus, but you gave the impression that the depositors should not worry and that given all the cushions in place and the safety of capital, there are never any risks. Therefore you give the depositor the impression that he should go to any institution that gives the highest interest rate, given the \$100,000 comfort level, convertible bonds and debentures. However, I presume that is not the case because I think you want to cause competition among financial institutions to that deposit.

Could you clarify what the risk is, without scaring the markets? I think there has to be a risk, or otherwise we will all go —

**Mr. Carney:** Exactly. This is an important question and is related to Senator Harb's question in terms of resolution mechanisms that are being put in place across the G20 and, as the senator referenced, that the Minister of Finance noted in his most recent budget would be brought forth in Canada. If I may, I would like to reaffirm and make it absolutely clear that Canadians can and should verify which deposits are covered by the CDIC guarantee. You can have deposits across a wide class of accounts, ranging from trusts to RRSPs — deposits in RRSPs, not mutual funds in RRSPs — to regular savings accounts, chequing accounts. There are \$100,000 by institution, by individual, by classes. There are of course other deposits that are not covered by CDIC insurance. Deposits above those amounts are one example.

In designing a bail-in regime, a resolution regime, the first principle I would suggest, consistent with the key attributes, is to be absolutely clear about the creditor hierarchy. If a bank were to fail, where do the creditors go for funds? It should start with the shareholders. It would then go to the subordinated debt class and then there is logic that it would then go to unsecured debtors. A bank issues bonds, and Canadian banks issue a considerable amount of unsecured debt, so it would go to that class. The question is then what would be done with uninsured deposits, and those are determinations that need to be made on each national level. Those are determinations that in the fullness of time the government and the Minister of Finance will bring forward with deliberate speed, after careful consideration, as they rightly do.

However, I will reference the comments from the spokesperson of the Minister of Finance on this issue that noted consumer deposits would not be affected by this. That is what is on the public record, and I do not want to say anything that is inconsistent with that statement on behalf of the minister.

grâce à des obligations convertibles privilégiées. J'ai lu le compte rendu de votre témoignage hier au comité de la Chambre des communes. Je peux comprendre ce qui s'est passé dans le cas de Chypre, mais vous sembliez donner l'impression que les déposants ne devraient pas se préoccuper et que, étant donné tous les coussins de sécurité qui étaient en place et la sécurité du capital, il n'y aurait jamais de risques. Ainsi, vous avez donné l'impression aux déposants qu'ils peuvent aller voir n'importe quelle institution qui offre le plus haut taux d'intérêt, étant donné le niveau de confort de 100 000 \$ et les obligations et débetures convertibles. En revanche, je présume que cela n'est pas véritablement le cas, parce que je pense que vous voulez créer une concurrence entre les institutions financières qui voudraient recevoir le dépôt.

Auriez-vous l'obligeance de nous clarifier les risques qui s'y rattachent, sans pour autant faire peur au marché? Je pense qu'il doit y avoir un risque, sinon nous allons tous...

**M. Carney :** C'est exact. Cette question est importante et se rattache à celle qu'a posée le sénateur Harb en ce qui concerne les mécanismes de résolution que l'on est en train de mettre en œuvre dans les pays du G20. Le sénateur Harb a notamment indiqué que le ministre des Finances avait souligné dans son plus récent budget que ces mécanismes seraient adoptés au Canada. Si vous me le permettez, j'aimerais rappeler aux Canadiens qu'ils peuvent et doivent vérifier quels dépôts sont couverts par la garantie de la SADC. L'on peut avoir des dépôts dans une vaste gamme de comptes, en allant de fiducies aux REER — des dépôts dans les REER et non pas des fonds mutuels dans les REER — en passant par les comptes d'épargne et de chèque. Il y a 100 000 \$ par institution, par personne et par catégorie. Il existe également d'autres dépôts qui ne sont pas couverts par l'assurance de la SADC. Ainsi, par exemple, les dépôts supérieurs à 100 000 \$ ne sont pas couverts.

En créant un régime de recapitalisation interne, un régime de résolution, je suggérerais et cela est conforme à ces attributs principaux, qu'il faut d'abord être parfaitement au courant de la hiérarchie des créanciers. Si la banque faisait défaut, où devraient se tourner les créanciers pour obtenir des fonds? Ça devrait commencer par les actionnaires. Ensuite, il faudrait se tourner vers la catégorie de dettes subordonnées et il serait ensuite logique de passer aux débiteurs chirographaires. Une banque émet des obligations et les banques canadiennes émettent bon nombre de créances non garanties, alors on se tournerait vers cette catégorie-là. Ensuite, il faudrait se demander ce que l'on ferait des dépôts non assurés. Chaque pays devrait décider ce qu'il en est. Il s'agit de décisions que le gouvernement et le ministre des Finances proposeront sans tarder, après les avoir examinées attentivement, à juste titre d'ailleurs.

J'aimerais rappeler les observations formulées par le porte-parole du ministre des Finances qui a indiqué que les dépôts des consommateurs ne seraient pas touchés par cela. Cela a été inscrit au compte rendu, et je ne voudrais pas tenir des propos qui contrediraient ceux tenus par le ministre.

**Senator Nancy Ruth:** I wanted to ask about the BRIC nations. Brazil, Russia, India, China and South Africa have called for an overhaul of the World Bank and the IMF, making comments about the way business is conducted there and those international financial institutions. They have called for the setup of a new development bank attentive to their needs by 2014. Do you support the overhaul of the World Bank of the IMF in terms of what the BRIC nations are talking about, and if so, in what ways? What do you think about a BRIC development bank, and how would that affect Canadian interests?

**Mr. Carney:** Thank you for the question. I will first note that the Minister of Finance is Canada's governor at the IMF and at the World Bank. The Governor of the Bank of Canada serves as his alternate and these issues fall directly within his purview. I would note that Canada has consistently supported reform of the IMF to make it more transparent, more accountable and to ensure that in effect its shareholdings — it is called the quota system — are more consistent and reflective of global economic weight.

To give the context — and this would be one of the reasons behind the BRIC initiative that you reference — the weight of European quotas or shareholdings, particularly in the IMF, is much larger than their weight in the global economy, and the weight of those major BRICS nations is much smaller than their new weight in the global economy. Canada has helped spearhead in different roles, and Mr. Macklem and I worked on these issues of reforms and adjustments to the quota system.

Under this government, Canada helped broker a very important step forward in 2010 that amended the quota of the IMF to make it more representative, and then Canada passed legislation associated with it. That reform is being held up because there are a few countries, most importantly the United States, that have not yet passed the legislation that is necessary to finish the agreement, to put it into effect.

Canada has worked very hard on these issues, and we think we have moved them a lot in the right direction. As the global economy continues to transform, further adjustments will be needed, and our colleagues at the Department of Finance are working on it.

Let me say another thing about the development bank of the BRIC countries. An initiative that potentially takes the excess foreign exchange reserves of the BRIC countries and puts them to more productive uses than sitting in the government bonds of major economies — that are yielding less than 2 per cent of interest — but capitalizes the bank and ensures that that capital supports lending into infrastructure and productive private sector development in these countries is absolutely a good thing. It is a good thing for those countries and for the global economy.

**La sénatrice Nancy Ruth :** J'aimerais parler des pays du BRIC. Le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, ainsi que l'Afrique du Sud, ont demandé à ce que la Banque mondiale et le FMI soient restructurés. Ils ont fait des observations au sujet de la façon de procéder de ces institutions financières internationales. Ils ont demandé que, d'ici 2014, l'on crée une nouvelle banque de développement qui tienne compte de leurs besoins. Êtes-vous en faveur d'une restructuration de la Banque mondiale et du FMI conformément à ce que proposent les pays du BRIC? Si oui, dans quelle mesure? Que pensez-vous de la création d'une banque de développement du BRIC et quelle incidence aura-t-elle sur les intérêts canadiens?

**M. Carney :** Merci de cette question. J'aimerais souligner d'emblée que le ministre des Finances est le gouverneur du Canada auprès du FMI et de la Banque mondiale. Le gouverneur de la Banque du Canada est son remplaçant et ces questions relèvent directement de sa compétence. J'aimerais souligner que le Canada a toujours appuyé la réforme du FMI afin de rendre cette institution plus transparente et redevable et afin de veiller à ce que ses participations — que l'on appelle le système de quotas — soient plus conformes et représentatives du poids économique mondial.

J'aimerais mettre cela en contexte. Et c'est une des raisons qui permet d'expliquer l'initiative proposée par les pays du BRIC. Le poids des quotas ou participations européennes, tout particulièrement dans le FMI, est bien plus important que leur poids dans l'économie mondiale. En contrepartie, le poids des pays BRIC est beaucoup plus faible que leur nouveau poids dans l'économie mondiale. Le Canada a dirigé plusieurs de ces initiatives et M. Macklem et moi avons notamment travaillé sur les questions de réforme et de rajustement du système des quotas.

Sous le règne du gouvernement actuel, le Canada a aidé à la négociation d'une mesure très importante qui a eu lieu en 2010 et qui a amendé le quota du FMI afin de le rendre plus représentatif. Le Canada a ensuite adopté une loi qui se rattachait à cela. L'on n'a pas encore pu donner suite à cette réforme car quelques pays, notamment les États-Unis, n'ont pas encore adopté les lois qui permettraient de conclure cet accord.

Le Canada a travaillé très fort sur ces enjeux et je pense que nous avons contribué à les faire passer dans la bonne direction. Puisque l'économie mondiale va continuer à se transformer, il faudra, à l'avenir, apporter d'autres modifications et nos collègues, au ministère des Finances, travaillent à ce sujet.

J'aimerais ajouter un autre point au sujet de la banque de développement prônée par les pays BRIC. L'initiative qui prend les réserves de change excédentaires des pays BRIC et les utilise d'une manière plus productive que de tout simplement les laisser dans les obligations gouvernementales des grands pays — dont le rendement est de moins de 2 p. 100 d'intérêt par année — et qui met à profit la banque et veille à ce que le capital permette de faire des prêts pour le développement de l'infrastructure et d'un secteur privé productif dans ces pays est une excellente initiative. C'est bon pour ces pays et pour l'économie mondiale.

What is important for the global economy and global cooperation is that we continue to move forward with reform of the IMF to make it more accountable, more transparent, to ensure that it reflects the realities of the global economy. It is the locus of much of global cooperation, and we will continue to need that as the world moves from an advanced-economy-centric economy to a more multipolar world.

We support it, and Canada is engaged; it principally goes through the Department of Finance, and we support that work through some research and analysis. The last thing I will say is that, in my personal opinion, we have been early on these issues and very constructive in moving them forward. That is in Canada's interests because it helps build our relationships internationally.

**Senator Nancy Ruth:** I wanted to ask whether you are familiar with the Canadian Index of Wellbeing. Some of this research is coming out of the University of Waterloo. There is also a happiness index, which I am sure you have heard of, too. However, you have been talking about the productivity gap. This is, in some sense, about the income gap.

In your analysis and in your decisions at the Bank of Canada, do you deal with the limitations of the factor of the gross domestic product as a purely economic calculation, as a measure of well-being of Canadians, of social progress, and in the fullest sense? My hunch is you do not, but I am curious to know if you do. Are you familiar with the Istanbul Declaration from June 2007? There was a world forum on statistics, knowledge and policy, and they made a big push that there have to be other ways to count how the economies and life are doing.

Where is the Bank of Canada on this? Will you develop other, better indicators to apply to social progress, other than just confidence and money?

**Mr. Carney:** The issues you are raising are extremely important societal issues, and there is no question that the well-being and happiness of individuals are determined by much more than their economic circumstance.

We tend to have a visiting scholar or market practitioner at the Bank of Canada. About six years ago, John Helliwell, who is now a professor emeritus at the University of British Columbia and is the leading expert on the economics of happiness and well-being, was at the bank. We benefited from that, without question. Of course, as you may know, two of the biggest determinants of well-being are perceived equality and sense of community. There are indicators like health, and they are important, but a consistent finding in the research is that those factors are particularly important, and that is true across a wide range of society.

Il est important pour l'économie et la coopération mondiale que nous continuions à donner suite à la réforme du FMI afin de le rendre plus redevable, transparent et de veiller à ce qu'il témoigne des réalités de l'économie mondiale. Il s'agit du centre de gravité d'une bonne partie de la coopération mondiale et nous allons continuer à en avoir besoin avec notre monde qui passera d'une économie évoluée et centrée sur l'économie à un monde plus multipolaire.

Nous l'appuyons et le Canada y participe. Ça passe surtout par le ministère des Finances et nous appuyons ce travail par le biais de la recherche et de l'analyse. J'aimerais conclure en vous disant que, à mon avis, nous avons été plutôt avant-gardistes au sujet de la résolution de ces enjeux et nous avons réussi à faire avancer les choses de manière constructive. Cela est dans l'intérêt du Canada car ça permet de solidifier nos relations à l'échelle internationale.

**La sénatrice Nancy Ruth :** J'aimerais vous demander si vous connaissez l'Indice canadien du mieux-être. Il y a de la recherche à cet effet qui est effectuée à l'Université de Waterloo. Il existe également un indice du bonheur. J'imagine que vous en avez déjà entendu parler. Vous nous avez parlé de l'écart de productivité. Il s'agit, en quelque sorte, d'un écart de revenu.

Dans votre analyse et lors des décisions que vous avez prises à la Banque du Canada, avez-vous dû composer avec les limites liées au fait de percevoir le produit national brut en tant que calcul purement économique, qui permet d'évaluer le bien-être des Canadiens et, dans son sens le plus large, le progrès social? Je suspecte que ce n'est pas le cas, mais j'aimerais que vous répondiez à la question. Connaissez-vous la déclaration d'Istanbul qui date de juin 2007? Il y a eu un forum mondial qui portait sur les statistiques, la connaissance et les initiatives politiques, et ils ont fortement mis l'accent sur le fait qu'il faudrait y avoir d'autres moyens de mesurer l'économie et de juger le bien-être des gens.

Qu'en pense la Banque du Canada? Allez-vous élaborer d'autres indicateurs qui soient plus appropriés pour déterminer le progrès social au lieu de tout simplement vous en tenir aux facteurs de confiance et de ressources monétaires?

**M. Carney :** Vous soulevez des enjeux de société qui sont fort importants. Il ne fait aucun doute que le bien-être et le bonheur des gens sont déterminés par bien plus que leur situation économique.

La Banque du Canada a tendance à recevoir un universitaire ou professionnel du marché. La banque a d'ailleurs accueilli il y a environ six ans M. John Helliwell, qui est maintenant professeur émérite à l'Université de la Colombie-Britannique et grand spécialiste en matière d'économie du bonheur et du bien-être. Nous avons sans aucun doute profité de sa présence. Évidemment comme vous le savez sans doute, la perception d'égalité et le sentiment d'appartenance à une collectivité sont deux des principaux déterminants du bien-être. Il y a également d'autres indicateurs importants, tels que, par exemple, la santé. La

The bank has a very clear mandate, particularly with respect to monetary policy, which is the 2 per cent inflation target. The governance and the accountability of that is that the government — the people of Canada — gives that mandate to the Bank of Canada, and our job is to go out and execute against that mandate, and if we do not, we have to be accountable for it.

In their wisdom, Canadians, through their government, have set that objective for the Bank of Canada because price stability is one of the cornerstones of a successful economy, and price instability — high, variable inflation — affects the poorer parts of our society more directly and more severely than it does other parts of society. High variable inflation contributes to sharp and arbitrary increases of inequality of outcomes for those individuals, which clearly detracts from well-being.

We would never represent that price stability, financial stability or broader confidence in money, including low counterfeiting, is the be-all and end-all, but, in our view and in that of Parliament, in giving us this mandate, they are necessary building blocks. They are necessary building blocks for a successful economy and for a government and society that make determinations and policies that build well-being.

**Senator Moore:** Governor, I want to go back to last October when you appeared before us. At that time, looking at the bank's financial statements to the end of March of this year, I suggested to you that business earning was flat and that the low-interest-rate policy was not getting the business lending increase that you had hoped for. You said no; it is growing quicker than household debt and look at page 21. Well, governor, I have looked at page 21, and it has been nominal growth in the business sector, and, of course, residential mortgages have just gone up almost close to 100 per cent.

Do you still think I was wrong? In your numbers, I do not see a huge increase in business lending, but I see a huge increase in mortgage lending, which I am very concerned about.

**Mr. Carney:** If your supposition is that growth in business credit has not picked up over the course of the last year, then you are less than right.

**Senator Moore:** I am looking at your numbers here.

Is that a back-handed pat on the back?

recherche a conclu de manière constante que ces deux facteurs étaient particulièrement importants et cela s'applique à une vaste gamme de la société.

La banque a un mandat très clair, surtout en ce qui a trait à la politique monétaire. Nous devons tenter d'atteindre une cible d'inflation de l'ordre de 2 p. 100. Le gouvernement et les Canadiens ont donné pour mandat à la Banque du Canada d'en assurer la gouvernance et la reddition de comptes. Nous avons pour devoir de respecter ce mandat et, le cas échéant, nous devons en rendre des comptes.

Dans toute leur sagesse, les Canadiens, par le biais de leur gouvernement, ont établi cet objectif pour la Banque du Canada, car la stabilité des prix est un des piliers d'une économie couronnée de succès. La stabilité des prix, avec des taux d'inflation élevés et variables, touche les éléments les plus pauvres de notre société d'une manière très directe et plus grave que les autres. Une inflation élevée et variable contribue à une augmentation forte et arbitraire de l'inégalité des chances pour ces personnes et cela nuit clairement à leur bien-être.

Nous ne dirions jamais que la stabilité des prix et des finances, ou qu'une confiance plus vaste en l'argent, ce qui comprend notamment un faible nombre d'incidents de contrefaçon, est une solution miracle. À notre avis, le Parlement nous a donné ce mandat qui est essentiel pour créer une économie couronnée de succès et pour qu'un gouvernement et la société puissent prendre des décisions et créer des initiatives politiques qui amélioreront le bien-être de la population.

**Le sénateur Moore :** Monsieur le gouverneur, je veux revenir à la dernière fois que vous avez comparu devant le comité en octobre dernier. À l'époque, lorsque nous examinions les états financiers de la banque jusqu'à la fin de mars 2013, je vous avais suggéré que le revenu des entreprises stagnait et que la politique fondée sur des faibles taux d'intérêt n'allait pas mener à une augmentation de prêts aux entreprises telle que vous l'espérez. Vous aviez répliqué que, non, cela croissait plus rapidement que la dette des ménages. Mais regardez donc la page 24. Eh bien, monsieur le gouverneur, j'ai regardé la page 24 et je constate que la croissance a été nominale dans le secteur des entreprises et, que, bien entendu, les hypothèques résidentielles ont augmenté de près de 100 p. 100.

Pensez-vous encore que je me suis trompé? Dans vos chiffres, je ne vois pas une augmentation substantielle en matière de prêts aux entreprises. En revanche, je vois une augmentation considérable en ce qui a trait aux prêts pour les hypothèques et cela me préoccupe fortement.

**M. Carney :** Si votre hypothèse est que la croissance dans le domaine des crédits aux entreprises n'a pas augmenté au fil de la dernière année alors, vous êtes loin d'avoir raison.

**Le sénateur Moore :** Je suis en train de regarder vos chiffres.

S'agit-il d'une façon détournée de me donner une bonne tape dans le dos?

**Mr. Carney:** I will give you a two-minute answer to this because it is important to the dynamics of the economy.

The red line on chart 21, page 19 in the English, is overall credit to business, and the horizontal red line is the longer-term average growth of that credit to business. You see quite a sharp pickup.

**Senator Moore:** Which number are you at?

**Mr. Carney:** I am at the *Monetary Policy Report*, chart 21, the solid red line. I will read it into the record as you are finding it. It picks up from a little more than 2 per cent at the annual growth rates at the end of 2011, to about 10 per cent at the end of last year, so it is at the time we were having this conversation. Now it has come back off.

The reason I highlight it is that in some respects it is quite welcome because we are seeing a sharp pickup in business lending — that is overall credit to business — at the time that we see a reduction in the rate of growth of household credit.

Now the question is this: Why is that picking up, and why is it picking up at a sharper rate than investment is picking up in Canada?

There is no question, in our view, that the stimulative monetary policy and the effective transmission through the banking system and capital markets are encouraging this pickup in business lending, but we feel that some of it — the last couple of readings of this support this — has been pre-refinancing of loans and bonds that are coming due. We note that in the text of the report. We have gone out to underwriters and to banks, and we have also asked these questions of businesses. We have expected it to come down, and it has come down a bit.

Some of it has been pre-financing, but some of it should be consistent with a pickup in investment. We do expect some pickup in investment in the latter half of this year. I think the overall message, though, is that when we look at what is happening to business credit — we do a formal survey of senior loan officers of banks every quarter and a survey of businesses across Canada every quarter called the *Business Outlook Survey*, and we report those results — everything indicates extremely attractive credit conditions for businesses to borrow money. The rate of business credit growth is being determined by demand. The firms have projects that they want to put into place, investments they want to make and are hiring to expand. Do they want to acquire another company in a foreign land? What is determining the use of credit as opposed to access to credit?

**M. Carney :** Je vais vous donner une réponse qui durera environ deux minutes parce que je pense que c'est important pour bien comprendre les dynamiques de l'économie.

La ligne rouge du graphique 21 à la page 22 dans la version française représente l'ensemble des crédits aux entreprises. La ligne horizontale rouge représente la moyenne de la croissance à plus long terme des crédits aux entreprises. Il s'agit d'une brusque accélération.

**Le sénateur Moore :** Où en êtes-vous?

**M. Carney :** Je lis le *Rapport sur la politique monétaire*. J'en suis au graphique 21 et je vous parle de la ligne rouge continue. Je vais le lire aux fins du compte rendu pendant que vous êtes en train de chercher la page. Ça commence à un peu moins de 2 p. 100 au taux de croissance annuel à la fin de 2011 jusqu'à environ 10 p. 100 à la fin de l'année dernière. C'était au moment où nous avions cette conversation. Cela ralentit un peu maintenant.

Je voudrais mettre l'accent là-dessus car, dans une certaine mesure, ce changement est très positif. En effet, il y a une brusque accélération dans les prêts aux entreprises — de l'ensemble des crédits aux entreprises — et en même temps nous voyons une réduction du taux de croissance du crédit aux ménages.

Il faut désormais se poser la question suivante : Pourquoi est-ce que cela augmente? Pourquoi est-ce que cela augmente à un taux plus élevé que n'augmente l'investissement au Canada?

Il ne fait aucun doute d'après nous que la politique monétaire de relance et sa transmission efficace par le biais du système bancaire et des marchés de capitaux ont encouragé cette reprise dans les prêts aux entreprises. Nous estimons également que, et nos dernières analyses appuient ce point, cela est également en partie attribuable aux prêts de pré-refinancement et obligations qui arrivent à échéance. Nous le notons même dans le rapport. Nous sommes allés voir nos souscripteurs et banques et nous avons également posé ces questions aux entreprises. Nous nous attendions à ce que cela chute et cela a été notamment le cas.

Une partie de cela est attribuable au préfinancement mais il faudra également que cela s'accompagne d'une reprise en investissement. Nous nous attendons à ce qu'il y ait une certaine reprise dans les investissements lors de la deuxième moitié de cette année. Mais si l'on songe à ce qu'il faudrait retenir, je vous dirais que, si on regarde ce qui se passe dans le contexte du crédit aux entreprises — nous effectuons chaque trimestre une enquête formelle sur les responsables du crédit des banques et sur les entreprises au Canada, qui s'intitule d'ailleurs l'*Enquête sur les perspectives des entreprises*. Nous faisons ensuite rapport de ces résultats. Tout indique que les conditions de crédit seront extrêmement attrayantes pour les entreprises qui souhaitent emprunter de l'argent. Le taux de croissance des crédits aux entreprises est déterminé en fonction de la demande. Les

**Senator Moore:** Are they becoming more comfortable with the prospect of spending money on plant and acquisition than they were even at this time last year?

**Mr. Carney:** It is not clear they are, but the thing that is not holding them back is not access to credit. It is not the issue, and at page 26 of this report we report some survey evidence that indicates that.

The reason business investment has not been as strong has been uncertainty about demand. You have had some slowing of demand internationally and in Canada, so that investment accelerator has not come into play. However, we are still in a situation where cash on businesses' balance sheets is not earning anything, and, eventually, business people will look for those opportunities or redeploy the cash in other ways.

**Senator Moore:** At the same time, I was concerned that credit card debt was increasing. You responded that it was not, because it was going down, and people were converting to lines of credit, which have a lesser interest rate and, therefore, will not be as expensive and possibly as damaging. I was suggesting we are maybe creating a trap here for consumers being baited by low rates. Again, I look at the statements and the numbers, and there has been no big move from credit cards to lines of credit.

The credit card debt is still \$76 billion, and the line of credit stays around \$250 billion or \$257 billion. I do not think that has happened. Perhaps you thought it was going to or you were hoping it would, but when I look at the numbers, I still have concern.

**Mr. Carney:** On page 20, chart 23 at the bottom, we do a small disaggregation of consumer credit, which is largely credit card, and that rate of growth versus mortgage credit, and then the total increase. You can see that there has been a slowdown in the rate of growth of consumer credit and that the bulk of the growth has been in mortgage credit and, to some extent, through HELOCS. It is important that OSFI, in summer 2012, tightened the underwriting rules for home equity lines of credit.

**Senator Moore:** Yes.

**Mr. Carney:** We expected to see a slowdown in the rate of growth of exactly those types of lines of credit as a consequence. We are not seeing a sharp pickup.

**Senator Moore:** That is in the line of credit conversion.

entreprises ont des projets qu'elles veulent mettre en œuvre et des investissements qu'elles souhaitent faire et elles embauchent pour prendre de l'expansion. Souhaitent-elles racheter une autre société qui se trouve dans un autre pays? Qu'est-ce qui détermine l'utilisation du crédit par opposition à l'accès au crédit?

**Le sénateur Moore :** Sont-ils de plus en plus à l'aise avec l'idée de dépenser de l'argent sur une usine ou sur des acquisitions qu'ils ne l'étaient il y a même un an?

**M. Carney :** Ce n'est pas tout à fait clair, mais ce qui les fait hésiter n'est pas l'accès au crédit. Là n'est pas la question. À la page 30 de ce rapport vous y verrez des éléments de sondage qui l'indiquent.

La raison pour laquelle les investissements des entreprises n'ont pas été aussi forts découle de l'incertitude liée à la demande. Nous avons constaté un ralentissement de la demande à l'échelle internationale et au Canada, alors cet accélérateur d'investissement n'a pas été un élément déclencheur. Cependant, il reste que la liquidité dans le bilan des entreprises ne rapporte pas et, tôt ou tard, les chefs d'entreprise vont chercher des débouchés ou affecter ces liquidités à un autre usage.

**Le sénateur Moore :** Je suis également préoccupé par l'augmentation de la dette liée aux cartes de crédit. Vous avez répondu que ce n'était pas le cas car on voit une diminution et les gens se tournent vers les marges de crédit qui offrent un taux d'intérêt plus bas et qui sont donc moins coûteuses et pas aussi préjudiciables. J'estime que nous sommes peut-être en train de créer un piège pour les consommateurs qui sont attirés par de faibles taux. Encore une fois, je regarde ces déclarations et ces chiffres et je ne vois pas beaucoup de gens qui passent des cartes de crédit aux marges de crédit.

La dette liée aux cartes de crédit est toujours de 76 milliards de dollars et celle liée aux marges de crédit demeure aux environs de 250 ou 257 milliards de dollars. Je ne crois pas que ça se soit produit. Peut-être que vous pensiez que ça allait se produire ou vous espérez, mais lorsque je regarde les chiffres, je continue à être préoccupé.

**M. Carney :** Au tableau 20 de la page 23, nous avons fait la ventilation du crédit des consommateurs qui est largement lié aux cartes de crédit ainsi que le taux de croissance par rapport au crédit hypothécaire puis le total de l'augmentation. Vous pouvez constater qu'il y a eu un ralentissement du taux de croissance du crédit à la consommation et que la croissance, pour l'essentiel, est liée au crédit hypothécaire et, dans une certaine mesure, dans les marges de crédit hypothécaires. Il est important de noter que le BSIF a resserré les règles de souscription pour les marges de crédit hypothécaire à l'été 2012.

**Le sénateur Moore :** Oui.

**M. Carney :** Nous nous attendions justement à un ralentissement du taux de croissance de ce genre de marge de crédit. Nous ne voyons pas une reprise marquée.

**Le sénateur Moore :** C'est dans la conversion aux marges de crédit.

**Mr. Carney:** We had a period where there was some displacement. In our view, relative to the size of the economy, we have certainly not seen a consistent increase in the rate of growth of lines of credit. That is coming off.

**Senator Moore:** Why is that not happening? It would be desirable for any consumer to want to get to a lower interest rate on a financial commodity.

**Mr. Carney:** Yes.

**Senator Moore:** Are they not qualifying?

**Mr. Carney:** It is possible. A line of credit is normally secured against your property. You have to have a property, and not all Canadians have properties. I will state one obvious reason for that.

**Senator Greene:** It is a pleasure to have you here. We will miss you. I hope you can come back again in five years or so.

**Mr. Carney:** Sure, I will come back.

**Senator Greene:** That is good. As we all know, a person is more of an expert on the day he leaves his job than on the day he arrives in his job. It is also normal when a person leaves a job to advise the firm and his replacement about what he learned and what to look out for. It is also normal, or else he would not have been hired by his new employer, that he would have abilities that he learned in the old job that can be transferred to the new job to meet those challenges.

What advice are you thinking about passing on, and maybe you already have, to your successor and the Bank of Canada? What did you learn specifically in your role as Governor of the Bank of Canada that you will be able to use in your new role as a Governor of the Bank of England? In what way do the challenges facing the Governor of the Bank of England differ from those of the Governor of the Bank of Canada?

**Mr. Carney:** If I may, I will concentrate on lessons learned as opposed to advice. I do not feel comfortable giving advice. I am very confident that my successor will not need my advice, so I will not offer it. There is nothing worse than giving advice.

The core lesson that was reinforced and that I have an even greater appreciation for now than I had when I started is the importance of having clearly articulated policy frameworks. That is not a very snappy thing to say, but it is absolutely essential.

The bank benefited tremendously during the crisis, I believe, from having a clear inflation target. It guided us in terms of how rapidly we adjusted and provided stimulus to the economy, and how we explained what we were doing to Canadians. It gave some comfort that what we were doing was grounded in a clear objective and that we had a plan to achieve that objective. We

**M. Carney :** Il y a eu une période de déplacement. À notre avis, compte tenu de la taille de l'économie, nous n'avons certainement pas vu une augmentation constante du taux de croissance des marges de crédit. Ce n'est pas ce qui ressort.

**Le sénateur Moore :** Comment se fait-il? Il est souhaitable pour tout consommateur de vouloir obtenir un taux d'intérêt plus faible sur un produit financier.

**M. Carney :** Oui.

**Le sénateur Moore :** Ne sont-ils pas admissibles?

**M. Carney :** C'est possible. Une marge de crédit est généralement garantie par votre propriété. Vous devez posséder une propriété et tous les Canadiens n'en possèdent pas une. Voilà une des principales raisons.

**Le sénateur Greene :** Je suis ravi de vous voir ici. Vous allez nous manquer. J'espère que vous reviendrez à nouveau dans cinq ans.

**M. Carney :** Bien sûr je reviendrai.

**Le sénateur Greene :** C'est bien. Comme nous le savons tous, une personne est plus experte le jour où elle quitte son emploi que le jour où elle vient l'occuper. Il est donc normal qu'une personne qui quitte son emploi donne des conseils à sa société et à son remplaçant concernant ce qu'elle a appris et ce qu'il faut surveiller. Il est également normal, sinon cette personne n'aurait pas été embauchée par son nouvel employeur, qu'elle ait des compétences acquises dans son emploi antérieur qui pourront être transférées au nouvel emploi pour relever les défis.

Peut-être l'avez-vous déjà fait, mais quels conseils allez-vous transmettre à votre successeur et à la Banque du Canada? Qu'avez-vous spécifiquement appris dans le cadre de vos fonctions de gouverneur de la Banque du Canada qui vous servira dans votre nouveau rôle à titre de gouverneur de la Banque d'Angleterre? En quoi les défis auxquels font face le gouverneur de la Banque d'Angleterre diffèrent-ils de ceux du gouverneur de la Banque du Canada?

**M. Carney :** Si vous me permettez, je vais me concentrer sur les leçons apprises plutôt que sur les conseils. Je ne me sens pas à l'aise de donner des conseils. Je suis convaincu que mon successeur n'aura pas besoin de mes conseils c'est pourquoi je ne les offrirai pas. Il n'y a rien de pire que de donner des conseils.

Une leçon de base bien ancrée et que je comprends beaucoup mieux maintenant que lorsque j'ai commencé est l'importance d'avoir des cadres de politique clairs et bien articulés. Ce n'est pas une réponse géniale mais j'estime que c'est absolument essentiel.

Je crois que la banque a bien su tirer son épingle du jeu pendant la crise parce qu'elle avait un taux d'inflation clair. Cela nous a permis de nous ajuster rapidement, de relancer l'économie et d'expliquer aux Canadiens ce que nous faisons. Il était rassurant de savoir que nous avions un objectif clair et que nous avions un plan pour l'atteindre. Le plan allait être mis en œuvre, il

were putting it into place, it was going to work, and you could track the effectiveness of it working. That had a knock-on effect on confidence.

It helped us to anchor the communication we had when we reached, as we discussed earlier, the zero lower bound. In our view, that provided stimulus not only through the financial markets, although that was important, but also because we reached over the heads of commentators. We spoke directly to Canadians to give them a sense that the cost of money was very low and that if they had confidence and had something to do, whether a renovation or an investment in a business or the purchase of a big ticket item, they could do it because it was a good time to do it. Canadians responded, and that helped along with other things to get us out of the depths of the recession.

We applied that lesson when we thought about unconventional monetary policy. The first thing we thought about was the need for a framework and the principles around it to guide the behaviour. It guided us in the development of a series of measures for the financial sector so that we were providing necessary liquidity to get markets functioning, but we were not providing gifts, if you will, to the financial sector. These were grounded in core principles.

We spent four years, until one year ago, thinking about whether there should be any adjustments to the monetary policy framework in Canada. We reconfirmed our first principle that flexible inflation targeting was the best framework for this country. As well, along with the federal government, we added a richer understanding of the complementary role that monetary policy can play with other efforts to ensure financial stability, such as CMHC and OSFI, to the benefit of the housing sector.

That is the core lesson. I prefer not to comment too much on the U.K. One of the benefits of the institution to which I am going is the tremendous amount of thought that has been given by the U.K. government, parliamentarians and the bank, although ultimately decided by the government and parliamentarians, to the framework for the powers that the Bank of England has. It has a wider range of powers and, therefore, they need to be grounded in clearly articulated frameworks for financial stability, prudential regulation of banks and insurance companies and monetary policy. They also have thought through how those three interact within one institution.

That is absolutely necessary. Perhaps I will leave it there and let you cross-examine if I appear to have dodged the question too much.

**Senator Greene:** Could you expand on your answer that the Bank of England has a broader range of powers than the Bank of Canada?

allait fonctionner et nous allions faire le suivi pour évaluer son efficacité. Cela a eu des répercussions sur la confiance.

Comme je l'ai dit plus tôt, cela nous a permis d'ancrer nos communications lorsque nous avons atteint la borne du zéro. Nous sommes d'avis que cela a permis la relance non seulement par l'entremise des marchés financiers, même si cela était important, mais aussi parce que nous avons pu éviter les commentateurs. Nous avons parlé directement aux Canadiens pour leur faire comprendre que les coûts d'emprunt étaient très faibles et que s'ils avaient confiance ils devaient faire quelque chose, que ce soit une rénovation, un investissement dans une entreprise ou l'achat d'un article à prix élevé, qu'ils pouvaient aller de l'avant que c'était le bon moment. Les Canadiens ont réagi, ce qui a aidé conjointement à d'autres facteurs à nous faire sortir des profondeurs de la récession.

Nous avons appliqué cette leçon lorsque nous avons songé à des politiques monétaires non traditionnelles. Nous avons d'abord réfléchi au cadre et aux principes sous-jacents à ce cadre pour orienter le comportement. Cela nous a aidés à élaborer une série de mesures pour le secteur financier afin de fournir les liquidités nécessaires pour huiler les marchés, mais ce ne furent pas des cadeaux au secteur financier si je puis dire. Ces mesures étaient ancrées dans des principes de base.

Nous avons passé quatre années, jusqu'à l'année passée, à réfléchir s'il fallait apporter des ajustements au cadre de politique monétaire au Canada. Nous avons reconfirmé notre premier principe, soit que la cible d'inflation souple était le meilleur cadre pour ce pays. De plus, avec le gouvernement fédéral, nous avons approfondi la compréhension du rôle complémentaire que joue une politique monétaire lorsque conjuguée à d'autres efforts pour assurer la stabilité financière, notamment les efforts de la SCHL et du BSIF, au bénéfice du secteur de l'habitation.

Voilà la leçon principale. Je préfère ne pas trop commenter sur le Royaume-Uni. Un des avantages de l'institution où j'irai, découle de la réflexion approfondie réalisée par le gouvernement du Royaume-Uni, les parlementaires et la banque, même si la décision est finalement prise par le gouvernement et les parlementaires, une réflexion pour le cadre des pouvoirs que possède la Banque d'Angleterre. L'institution a beaucoup plus de pouvoirs et c'est pourquoi elle doit être bien ancrée dans un cadre clair et articulé pour une stabilité financière, une règle de prudence des banques, des compagnies d'assurances en plus d'une politique monétaire. Ils ont également réfléchi à l'interaction de ces trois éléments au sein d'une institution.

C'est absolument nécessaire. Peut-être devrais-je m'en tenir à cela et vous laisser le soin de déterminer si j'ai trop contourné la question.

**Le sénateur Greene :** Pourriez-vous expliquer votre réponse selon laquelle la Banque d'Angleterre dispose d'une palette plus large de pouvoirs que la Banque du Canada?

**Mr. Carney:** I alluded to this earlier: Different countries and different jurisdictions have different histories and different ways of organizing. We have a very effective system in Canada, and we have a division of responsibilities that seems appropriate. They have proven themselves over the course of some difficult times. However, the broader powers are held in the Bank of England. The equivalent of OSFI is a subsidiary of the Bank of England called the Prudential Regulation Authority as of April 2013. It is the prudential supervisor for banks and insurance companies in the U.K.

In addition, the Bank of England has responsibility for a wide range of macro-prudential tools, such as varying capital rates over time, varying them by the capital ratios for banks over time and potentially varying them by sector, ensuring adequate system-wide capitalization, which is something they have given a lot of thought to. There may potentially be other tools related to the functioning of some securities markets or other markets like that which are grounded in a separate wing of the institution that concerns itself with financial stability, but ultimately policy decisions are made by the financial policy committee.

What is also unique about the Bank of England is that in terms of powers, it spans from micro- to macro-prudential and includes monetary policy. There are synergies in all of that. There are obviously complexities that come with the more complicated organization, but it is, after very careful deliberation, the solution to ensure proper coordination in the United Kingdom.

**Senator Greene:** Since the U.K. is a unitary system whereas we are a federal system, does that have any impact at all?

**Mr. Carney:** Not in this regard, I would say, no.

**Senator Greene:** Okay, thanks.

[Translation]

**Senator Maltais:** I will join my colleagues in thanking you sincerely for the excellent work you did. You were the Governor, but you were also an excellent communicator with the Canadian public. It is unusual for a banker to communicate with his clients like this. You did have 33 million clients. To your great credit, you communicated with them often. The name of Governor Carney will remain a household name for a long time all across the country because you were so present. You and your team have done excellent work.

My question is the following. I will take things down a notch because we seem to be putting you on a pedestal since the beginning of this meeting. You know what my concerns are. You will remember the small family I introduced you to and to whom you provided excellent advice at the beginning of the year.

**M. Carney :** J'y ai fait référence plus tôt : les pays sont différents et ont différentes histoires et différentes façons de s'organiser. Nous avons un système très efficace au Canada, et la division des responsabilités semble y être adéquate. Ces responsabilités ont fait leur preuve au cours d'une période difficile. Cependant, la Banque d'Angleterre dispose de pouvoirs plus larges. L'équivalent du BSIF est une filiale de la Banque d'Angleterre qui s'appelle la Prudential Regulation Authority depuis avril 2013. Il s'agit de l'établissement de contrôle prudentiel des banques et des compagnies d'assurances au Royaume-Uni.

En outre, la Banque d'Angleterre est responsable d'une large gamme d'outils macroprudentiels comme la capacité de modifier le taux du coût en capital au fil du temps, en fonction du ratio de fonds propres des banques au fil du temps et éventuellement, par secteur, afin d'assurer une capitalisation adéquate dans l'ensemble du secteur, et c'est là quelque chose qui a fait l'objet de beaucoup de réflexion. Il se peut qu'il y ait d'autres outils liés au fonctionnement de certains marchés de valeurs mobilières ou d'autres marchés comme ceux qui relèvent d'un département distinct de l'établissement qui s'occupe de stabilité financière, mais au final les décisions relatives aux politiques sont prises par le comité de politiques financières.

Une autre caractéristique unique de la Banque d'Angleterre, pour ce qui est de ses pouvoirs, est qu'elle couvre tout l'éventail du micro au macroprudentiel et inclut la politique monétaire. Il y a dans tout cela des effets de synergie. Il est certain qu'une organisation plus compliquée est source de complexité, mais il s'agit là, après un examen minutieux, de la solution permettant de s'assurer d'une bonne coordination au Royaume-Uni.

**Le sénateur Greene :** Étant donné que le Royaume-Uni est un système unitaire et que nous sommes un système fédéral, cela a-t-il des répercussions?

**M. Carney :** Je dirais que dans ce domaine ce n'est pas le cas.

**Le sénateur Greene :** D'accord, merci.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Je me joins à mes collègues pour vous remercier sincèrement pour l'excellent travail que vous avez fait. Vous avez été gouverneur, mais aussi un très bon communicateur pour la population canadienne. Il n'est pas habituel pour un banquier de communiquer à part avec ses clients. Vous avez tout de même eu quelque 33 millions de clients. Vous avez communiqué souvent, et c'est tout à votre honneur. Dans tous les coins du pays, le nom du gouverneur Carney demeurera longtemps parce que vous avez été présent. Votre équipe et vous avez fait un excellent travail.

Ma question est la suivante : je vous ferai descendre d'une marche, car depuis le début de cette séance on semble monter les échelons. Vous connaissez mes préoccupations. Vous vous rappellerez la petite famille que je vous avais présentée et à qui vous avez prodigué, au début de l'année, d'excellents conseils.

You stated in your presentation that, even though the Canadian economy is likely to recover gradually, we have to remain careful. And I would like to give you the opportunity, perhaps your last one, to address the average Canadian family. Before leaving us for another kingdom, as a well-known person would say, what advice would you give to the average Canadian family for the next two years?

**Mr. Carney:** That is an important question and, once again, a difficult one. The bottom line is that the Canadian economy remains strong. We have many opportunities and advantages in Canada. Our financial system is resilient. It will continue to provide Canadians with credit for the next two, five and even ten years. We can count on that.

We can also count on the fact that inflation will remain low, stable and predictable. This is important to Canadian families.

There are still some risks in the housing market. They are not too significant but they are there. Now is not the time to stretch your budget for a house.

As for the labour market, perspectives remain solid. For the Canadian economy, according to the Bank of Canada, growth will pick up by the end of 2015. It is therefore a good time to invest if you are confident about your job and your business.

[English]

**The Chair:** Governor, on February 25 of this year, you gave a lecture to the Richard Ivey School of Business at the University of Western Ontario, entitled “Rebuilding Trust in Global Banking.” You spoke of the human condition and creating a culture of ethical business. Echoing your comments, the Archbishop of Canterbury, Justin Welby, a former oil company executive, recently said:

... businesses cannot contribute to their full potential to a good society and human flourishing if they have no regard for the society in which they operate, and if individuals in business have regard only for themselves.

Governor, we as senators create law, but there may be differences in business between what is legal and what is ethical. What thoughts might you like to share with the committee on the subject of corporate ethics?

**Mr. Carney:** That is a very important part. To give the context of that lecture, it was a leadership lecture series and it was to Ivey business students, as you noted. It was a very fine group of people and a great tradition at that university and that faculty. A third of Ivey students go into finance — in fact, almost 40 per cent. Obviously there was a confluence of issues, which is why I chose

Vous nous dites, dans votre présentation, que, même si l'économie risque de reprendre graduellement au Canada, il faut être prudent. Et pour peut-être la dernière fois, j'aimerais vous donner l'occasion de vous adresser aux familles moyennes canadiennes. Avant de nous quitter pour un autre royaume, comme le dirait un personnage célèbre, quels conseils donneriez-vous aux familles canadiennes moyennes pour les deux prochaines années?

**M. Carney :** C'est une question importante et encore difficile. Au fond, l'économie canadienne reste forte. Nous avons beaucoup d'occasions et d'avantages au Canada. Notre système financier a une certaine résilience. Il continuera de fournir du crédit aux Canadiens et aux Canadiennes pour les deux prochaines années, cinq années et même pour la prochaine décennie. On peut compter là-dessus.

On peut compter aussi sur le fait que le taux d'inflation restera bas, stable et prévisible. C'est un facteur important pour une famille canadienne.

Il existe encore des risques dans le marché du logement. Ils ne sont pas trop grands, mais ils existent. Ce n'est pas le moment d'étirer ses moyens pour une maison.

Pour ce qui est du marché du travail, les perspectives sont solides. En ce qui concerne l'économie canadienne, selon la Banque du Canada, le taux de croissance va s'accélérer d'ici la fin de 2015. Par conséquent, si on a confiance en son emploi et en son entreprise, c'est un bon moment pour investir.

[Traduction]

**Le président :** Monsieur le gouverneur, le 25 février de cette année, vous avez donné un cours magistral à la Richard Ivey School of Business à The University Western Ontario, intitulé « Rétablir la confiance envers le système bancaire mondial ». Vous avez abordé la question de la condition humaine et de la création d'une culture d'éthique dans le milieu des affaires. Pour faire écho à vos observations, l'archevêque de Canterbury, Justin Welby, ancien dirigeant d'une compagnie pétrolière, a indiqué récemment :

[...] les entreprises ne peuvent, à leur plein potentiel, contribuer à une bonne société et à l'épanouissement humain si elles ne se préoccupent aucunement de la société dans laquelle elles évoluent et si les entreprises ne se préoccupent que d'elles-mêmes.

Monsieur le gouverneur, en tant que sénateurs nous légiférons, mais il se peut qu'il y ait des différences en affaires entre ce qui est légal et ce qui est éthique. Qu'aimeriez-vous dire au comité au sujet de l'éthique d'entreprise?

**M. Carney :** C'est un aspect très important. Pour replacer ce cours magistral dans son contexte, il s'inscrivait dans le cadre d'une série de cours magistraux sur le leadership destinés aux étudiants de l'école de commerce Ivey, comme vous l'avez indiqué. C'était un excellent groupe et cette université et cette faculté reposent sur une excellente tradition. Un tiers des

that topic. Many things can rebuild trust in the system that start with capital and end in too-big-to-fail, other aspects of that. That is important, but ultimately I believe there is this element of ethics that needs to be present and has been present, by and large, in the Canadian financial system, which redounds to the benefit.

You hit on the issue in your question and comments. It is recognizing the difference between only doing what is legal versus what is right and having a bigger concept and perspective. It is necessary that this perspective is rooted in connection to the society in which the business operates and the bigger aspects of the economy. That also, by the way, gives a proper perspective for business and redounds to the benefit of the better businesses to have that perspective. This gets down to the level of the individual, but in that speech I referred to Lord Stephen Green, who was the chairman of Hong Kong Shanghai Bank and is now the —

**Senator Tkachuk:** Great name.

**Mr. Carney:** Yes, very illustrious, my lord. He is now a minister in the U.K. government and he happens to be an Anglican minister as well. His core reflection in his time as chairman was that people who overly compartmentalize or think there is one code of behaviour in the office versus at home is where you get the breakdown.

Let me bring it back to finance and the issues in front of us. One of the challenges in the big corners of finance is that it has become totally disconnected from the end purpose of that activity, and we have seen this in various behaviours. Ultimately, finance is not an end in itself. It is a means to distribute risk; it is a means to channel funds from savers to investors; and it is ultimately an intermediary to service the real economy. The best of finance does that very effectively, and it is absolutely essential to our capitalist system.

If you think about what happened in LIBOR and the manipulation of LIBOR, unfortunately, it is not our direct responsibility, but I have had to think about that and wade through some of the happenings there. It would appear, not to pass final judgment, that a series of individuals never thought about the connection between what they were doing and the impact on somebody's mortgage, the impact on a derivative that is a totally legitimate hedge, which then had a knock-on effect on the value of a pension fund or an insurance company or contract. They just viewed the activity as entirely a game within the financial sector with a victimless crime; and that is the element of the industry, apart from the criminal element of that activity. That is what the better institutions and all of us need to encourage, that that sort of narrow-minded thinking does not happen and there is an understanding that, ultimately, this

étudiants issus de cette école font carrière dans le secteur financier — en fait, près de 40 p. 100. De toute évidence, il y avait des sujets communs, c'est la raison pour laquelle j'ai choisi ce sujet. Un grand nombre de choses peuvent rétablir la confiance dans le système à commencer par le capital et les entreprises trop importantes pour sombrer, d'autres aspects de cela. C'est important, mais au final je crois que l'élément de l'éthique doit être présent, et, de façon générale, il l'a été dans le système financier canadien, ce qui contribue énormément aux avantages.

Vous avez abordé ce sujet dans votre question et vos observations. Il s'agit de reconnaître ce qui est légal, ce qui est bien et d'avoir une perspective plus large. Il est essentiel que cette perspective soit ancrée dans la société dans laquelle l'entreprise évolue et dans les aspects plus larges de l'économie. D'ailleurs, cela aussi contribue à donner une bonne perspective aux entreprises et contribue aux avantages que représente le fait d'avoir cette perspective pour les meilleures entreprises. Cela revient au niveau de l'individu, mais dans ce discours j'ai fait référence à lord Stephen Green qui était le président de la Hong Kong Shanghai Bank et qui est maintenant...

**Le sénateur Tkachuk :** Un grand nom.

**M. Carney :** Oui, très illustre, mon seigneur. Il est maintenant ministre du gouvernement du Royaume-Uni et se trouve aussi être un pasteur anglican. L'essentiel de sa réflexion au cours de son mandat à titre de président s'organisait autour de l'idée que les gens qui ont tendance à trop compartimenter ou à penser qu'un code de déontologie s'applique au bureau et qu'un autre code s'applique à la maison sont la source du problème.

Permettez-moi de revenir à la finance et aux questions qui nous intéressent. L'un des grands défis de la finance est qu'elle est devenue complètement déconnectée de son objectif final, et cela s'exprime dans différents comportements. Au final, la finance n'est pas une fin en soi. C'est un moyen de répartir le risque; c'est un moyen d'acheminer des fonds des épargnants vers les investisseurs; et, c'est au final un intermédiaire pour obtenir des services dans l'économie réelle. Les meilleurs éléments de la finance y parviennent très efficacement et c'est absolument essentiel à notre système capitaliste.

Si l'on pense à ce qui s'est passé au LIBOR et à sa manipulation, malheureusement, cela ne relève pas directement de notre responsabilité, mais j'y ai réfléchi afin de tenter de démêler ce qui s'est produit dans ce dossier. Il semblerait, et je ne souhaite pas par-là prononcer un jugement final, qu'une série de gens n'ont jamais pensé au lien entre ce qu'ils faisaient et les répercussions que cela avait sur l'hypothèque de quelqu'un, les répercussions sur un produit dérivé qui est une couverture entièrement légitime, ce qui a ensuite eu des répercussions sur la valeur d'un fonds de pension ou d'une compagnie d'assurance ou d'un contrat. Ils considéraient simplement cette activité comme un jeu dans le secteur financier, une sorte de crime sans victime; et il s'agit là d'un élément de ce secteur, distinct de l'aspect criminel de cette activité. C'est ce que les meilleures institutions et chacun d'entre nous doivent encourager, afin que cette pensée étroite n'ait

reference rate affects people, businesses and the economy, and that the integrity of that process is essential for the efficiency and the effectiveness of the system as a whole.

**The Chair:** Thank you very much. I will move to round two. We have five questions from senators. These are the quick, snappy questions, and I will start immediately with Senator Tkachuk.

**Senator Tkachuk:** I do not know whether mine will be quick and snappy, but I will do my best.

**The Chair:** I will cut you off then.

**Senator Tkachuk:** I want to talk a little bit about something you alluded to on my second question, which was the crisis in Europe and the problems they are having.

It seems that when they are dealing with the problems they have, there has to be in a country a crisis from which there seems to be no escape. Then it takes them forever to deal with it. I do not know how many months we heard about Greece before anybody ever did anything about it. Then we had the situation in Cyprus where a bunch of people got together and said — talk about ethics — “What we should do is seize the savings of the people in Cyprus,” and they did not expect that that would have a horrible effect on one of the major economic engines of Cyprus, which is banking.

Has the European Union sat down and said who is next? Have they looked long term? Do they have a plan in place? Not a cookie cutter plan, but surely there are people who are thinking. All their problems seem to be the same. They have overspent and they are broke. There are only so many solutions to that problem.

I would like you to talk about that. Is there a country that is next on the list?

**Mr. Carney:** Well, in fairness to our European colleagues, I think they do have a plan, but it is a plan that exists at several levels that will be put into action over the course of years and that is complicated by national and European politics.

The analogy given to me by one European official recently is that Europe is not like a supertanker — famously, it is tough to turn a supertanker on a dime — but it is like a flotilla of 17 tankers. When you go to turn and you have to move nimbly, it is difficult, and it often is only in very acute moments of stress — crisis — if you will, that decisions crystallize.

However, the core elements of re-founding monetary union are becoming clear. It centres around, very importantly, creating a banking unit. There are complicated aspects of that. In the view of the Bank of Canada, it will likely involve some form of fiscal sharing. It is absolutely essential that the fiscal regimes of all members of the European Union are on a clear and sustainable

plus cours et qu'on comprenne, qu'au final, ce taux de référence a des répercussions sur les gens, les entreprises et l'économie, et que l'intégrité de ce processus est essentielle à l'efficacité et à l'efficience du système dans son ensemble.

**Le président :** Merci beaucoup. Nous allons passer à la deuxième série. Nous avons cinq questions de sénateurs. Il s'agit de questions brèves et succinctes et je commencerai immédiatement par le sénateur Tkachuk.

**Le sénateur Tkachuk :** Je ne sais pas si ma question sera brève et succincte, mais je vais faire de mon mieux.

**Le président :** Si ce n'est pas le cas je vous interromprai.

**Le sénateur Tkachuk :** J'aimerais parler un peu de quelque chose à laquelle vous avez fait référence dans votre réponse à ma deuxième question, à savoir la crise européenne et les problèmes que l'on connaît là-bas.

Il semble que lorsqu'ils composent avec leurs problèmes, il faut inévitablement qu'un pays se retrouve en crise. Et ensuite, il leur faut énormément de temps pour régler le problème. Je ne sais pas pendant combien de mois on a entendu parler de la Grèce avant que quelqu'un ne se décide à réagir. Il y a ensuite eu la situation de Chypre qui a été l'occasion à de nombreuses personnes de se rassembler afin de discuter d'éthique : « Nous devrions saisir les économies faites pas les Chypriotes ». Et ils ne s'attendaient pas à ce que cela ait un effet terrible sur l'un des principaux moteurs économiques de Chypre, à savoir le secteur bancaire.

Est-ce que l'Union européenne a discuté de qui était le prochain? A-t-elle pensé au long terme? A-t-elle un plan en place? Pas un plan universel, mais il y a sûrement des gens qui y réfléchissent. Les problèmes de tous les pays se ressemblent. Ils ont trop dépensé et ils sont fauchés. Il n'y a que quelques solutions à ce problème.

J'aimerais que vous nous en parliez. Y a-t-il un pays qui est le prochain sur la liste?

**M. Carney :** Eh bien, pour être juste envers mes collègues européens, je pense qu'ils ont un plan, mais c'est un plan qui existe à plusieurs niveaux qui sera mis en œuvre au cours des prochaines années et que la politique sur le plan national et européen complique.

L'analogie que m'a présentée un représentant européen récemment, c'est que l'Europe n'est pas comme un superpétrolier — on sait bien qu'il est difficile à un superpétrolier de faire un virage serré — mais c'est une flotte de 17 superpétroliers. Il est difficile de réagir rapidement, et c'est seulement dans des moments de crise majeure, si vous me permettez l'expression, que des décisions sont prises.

Cependant, les éléments centraux d'une refonte de l'union monétaire se clarifient. Ils s'articulent autour, et c'est très important, de la création d'une unité bancaire. Cela comprend des aspects compliqués. Pour la Banque du Canada, cela se manifesterait probablement sous forme de partage financier. Il est absolument essentiel que le système financier de tous les membres

path. As I said earlier, a series of very difficult structural reforms will be necessary to enhance the flexibility of a wide range of those economies. To varying degrees, the specifics behind all those higher-level initiatives have been articulated and are being worked on.

I would say the most immediate issue that is receiving the most attention, which is welcome, is the work behind the banking union, which is very complex, and we hope that under the Irish presidency, which ends at the end of June, we will see further progress in that regard.

**Senator Tkachuk:** Thank you.

**Senator Massicotte:** Thank you, chair. My question is very simple; maybe the answer is a little more complicated.

During the last meeting you had with us, governor, you acknowledged that the income gap, or the differential existing in our society, is one of the most significant challenges to any modern society and to any modern wish for security.

What do we do about it? In fact, your wife made some comments. I think she was probably close to it. What do we do? It is very significant. We are obviously better off than the Americans, but it is inequitable and probably not something that is sustainable.

**Mr. Carney:** So that I do not get into any trouble with my wife, I will ask Mr. Macklem to answer that. He has thought about this, actually.

**Mr. Macklem:** Let me start briefly with what monetary policy and the central bank can do about it. It gets back a bit to Senator Nancy Ruth's question.

One thing we know is that when you have inflation, it penalizes the poorest people the most because they hold their assets predominantly in cash or very close substitutes to cash. Also, you have people on fixed incomes who see the real value of their savings eroded.

Getting back to this community and trust thing, the 1970s are a long time ago now. We have a couple of generations of Canadians that just do not know the 1970s. That is a good thing. They are not worried about inflation. However, if you go back in time, one of the biggest issues when you talked to people was the sense of unfairness and the sense that somehow they were getting ripped off by the fact that pay adjustments were chunky, they were asynchronous and people always felt like they were losing out.

From a monetary policy perspective, maintaining confidence and maintaining low inflation are key.

The other thing gets back to our shared responsibility around financial stability. If we have learned anything in the last five years, it is that financial crises are enormously costly, and they punish the most vulnerable parts of the society the most. Just look at the unemployment statistics. Whose unemployment has gone

de l'Union européenne soit sur une voie claire et viable. Comme je l'ai dit plus tôt, il sera nécessaire d'apporter une série de réformes structurelles très difficiles pour améliorer la souplesse d'une grande partie de ces économies. À divers degrés, on réfléchit et on travaille sur les détails de toutes ces initiatives de haut niveau.

Je dirai que la question la plus urgente qui reçoit le plus d'attention, ce qui est une bonne chose, ce sont les efforts en matière d'union bancaire, qui est très complexe, et nous espérons voir sous la présidence irlandaise qui se termine à la fin de juin des progrès notables à ce chapitre.

**Le sénateur Tkachuk :** Merci.

**Le sénateur Massicotte :** Merci monsieur le président. Ma question est très simple; peut-être que la réponse sera un peu plus compliquée.

Pendant notre dernière discussion avec vous, monsieur le gouverneur, vous avez reconnu que l'écart de revenu, ou la différence qui existe dans notre société, est l'un des défis les plus importants pour toute société moderne et tout désir actuel de sécurité.

Que pouvons-nous faire? En fait, votre femme a fait des observations à ce sujet. Je pense qu'elle était près de la réponse. Que pouvons-nous faire? C'est très important. Nous sommes évidemment en meilleure situation que les Américains, mais ça reste inéquitable et ce n'est probablement pas viable.

**M. Carney :** Afin de ne pas me créer d'ennui avec ma femme, je vais demander à M. Macklem de répondre. En fait, il y a réfléchi.

**M. Macklem :** Permettez-moi de présenter d'abord ce que la politique monétaire et la Banque centrale peuvent faire à ce sujet. Ça revient un peu à la question de la sénatrice Nancy Ruth.

Une chose que nous savons, c'est que lorsqu'il y a de l'inflation, cela pénalise le plus les personnes les plus pauvres parce qu'elles détiennent leurs actifs surtout en liquides ou quelque chose de très similaire. De plus, il y a des gens qui ont des revenus fixes dont la valeur réelle des économies est érodée.

Pour revenir à la question de la communauté et de la confiance, les années 1970 sont une chose du passé. Nous avons deux générations de Canadiens qui n'ont pas connu les années 1970. C'est une bonne chose. Ils ne s'inquiètent pas de l'inflation. Cependant, par le passé, l'un des plus graves problèmes dont parlaient les gens était le sentiment d'injustice et le fait de se sentir escroqué car les ajustements salariaux se faisaient en bloc, ils n'étaient pas synchronisés et les gens avaient toujours l'impression d'être perdants.

Du point de vue de la politique monétaire, il est essentiel de maintenir la confiance et un faible taux d'inflation.

L'autre chose concerne notre responsabilité partagée en matière de stabilité financière. Si nous avons appris quelque chose au cours des cinq dernières années, c'est que les crises financières coûtent énormément cher et qu'elles punissent le plus les membres les plus vulnérables de la société. On a qu'à regarder

up the most? It is youth, and it is people with low levels of education. Those are the two groups that have been punished, and they also tend to be lower-income groups.

Trying to mitigate those cycles and maintain low inflation are the things that central banks can do.

Now, obviously, inequality is a much broader issue with a whole complex of policies. Economists too often talk about a trade-off between efficiency and equality, and there are elements of a trade-off, and I certainly would not want to deny that. We believe in capitalism, and you are incented by the returns you will get. However, there are policies that are good for both, and the obvious one is education. It gets back a bit to advice for Canadians: individuals investing in education, governments supporting education, and firms supporting and working with the education system to make sure that individuals have the training that matches the jobs they need. That is good for growth and for equality of opportunity. It is good on all fronts.

**Senator Oliver:** My question is about the Single Supervisory Mechanism. The governor, in his response to Senator Tkachuk, alluded to part of the answer that I was looking for. Eight months ago, the European Commission proposed a framework for a SSM for European banks. In that mechanism there were many different things they wanted to do, such as harmonization of regulations and common deposit protection and so on. The main one is a Single Resolution Mechanism for dealing with financially distressed banks. I would love to hear your comments on that to determine what effect there may be for Canada.

**Mr. Carney:** Quickly, there are two aspects. You referenced the Single Supervisory Mechanism. European leaders have identified the European Central Bank as being that SSM. The question is how that will interact with the national supervisors that will continue to exist where the delegated authorities are. Will the focus be purely on the most systemic institutions in the European Union? Does the ECB also act as the Single Resolution Mechanism? All of these issues are under discussion. They are part of where we hope to see the most important progress on banking union in the coming months. Our European colleagues are much focused on these issues and working on them as we speak.

To put it in a Canadian context, why does this matter? First, it matters at one level in terms of providing stability and a prospect of growth to Europe. They will not grow effectively without re-founding a banking union within Europe. Second, it matters very much in terms of what happens if anything bad were to happen to one of the European banking institutions, in particular a global institution. There is a fundamental issue of coordination in either recovery of that institution or the winding up of that institution. For these cross-border European banks, Canada, the U.S. and the

les statistiques sur le chômage. Quel segment de la population a été le plus touché par le chômage? Chez les jeunes et chez les gens qui ont un faible niveau de scolarité. Ce sont les deux groupes qui ont été punis, et ce sont des groupes qui ont tendance à être à plus faible revenu.

Essayer d'atténuer ces cycles et de maintenir une faible inflation sont des choses que les banques centrales peuvent faire.

Bien sûr, l'inégalité est un problème plus vaste qui comprend toute une série de politiques. Les économistes parlent trop souvent de compromis entre l'efficacité et l'égalité, et il y a des aspects de compromis, je ne voudrais pas le nier. Nous croyons au capitalisme, et on est encouragé par les rendements qu'on obtiendra. Cependant, il y a des politiques qui servent les deux, la plus évidente étant l'éducation. On revient un peu aux conseils qu'on donne aux Canadiens : que les gens investissent dans l'éducation, que les gouvernements l'appuient, que les entreprises appuient le système d'enseignement et collaborent avec lui pour que les gens aient la formation qui correspond aux emplois nécessaires. C'est bon pour la croissance et pour l'égalité des chances. C'est bon sur tous les fronts.

**Le sénateur Oliver :** Ma question concerne l'autorité unique de contrôle. Le gouverneur, dans sa réponse au sénateur Tkachuk, a fait allusion à une partie de la réponse que je cherchais. Il y a huit mois, la Commission européenne a proposé un cadre pour une autorité unique de contrôle des banques européennes. La commission voulait accomplir différentes choses avec cette autorité, comme l'harmonisation de la réglementation, une protection commune des dépôts et ainsi de suite. L'objectif principal est une autorité unique de résolution de défaillances bancaires pour s'occuper des banques en difficulté. J'aimerais vous entendre à ce sujet pour savoir quel effet il pourrait y avoir sur le Canada.

**M. Carney :** Brièvement, il y a deux aspects. Vous avez parlé de l'autorité unique de contrôle. Les dirigeants européens ont choisi la Banque centrale européenne pour être cette autorité unique. La question est de savoir quelle sera l'interaction avec les autorités nationales qui continueront d'exister là où il y a des autorités déléguées. Est-ce qu'on se concentrera seulement sur les institutions systémiques de l'Union européenne? Est-ce que la BCE agira aussi comme autorité unique de résolution de défaillances bancaires? Toutes ces questions sont en discussion. Voilà où nous espérons voir les progrès les plus importants en matière d'union bancaire dans les mois à venir. Nos collègues européens se penchent sur ces questions et y travaillent en ce moment même.

Pourquoi est-ce important pour le Canada? Premièrement, c'est important pour offrir une stabilité et des perspectives de croissance à l'Europe. Ces pays ne pourront croître de façon efficace sans fonder une nouvelle union bancaire européenne. Deuxièmement, c'est très important pour savoir ce qui se passera si une institution bancaire européenne connaissait des problèmes, surtout si c'est une institution mondiale. La coordination est essentielle pour le rétablissement de cette institution ou sa fermeture. Pour les banques européennes transfrontalières, le

U.K. would want one place to call and one entity with which to coordinate on a cross-border basis to ensure that the creditors to be bailed inconsistently across border and the counterparties whose contracts will be honoured are consistently done so cross-border, et cetera. It is as important for us as it is for them that they make this progress.

**Senator Oliver:** Is the Bank of Canada engaged in some kind of dialogue on that?

**Mr. Carney:** We are engaged in discussions through our role on the Financial Stability Board, but not directly as institution to institution. We in Canada are not the resolution authority. The resolution powers in Canada under existing legislation are housed in CDIC and OSFI under different acts and different powers.

**Senator Moore:** On page 7, chart 9, you show the ratio of household debt to disposable income in the United States. I could not find a similar graph specifically on that point, although I found one on the Statistics Canada website. I would like to give each of you a copy so we can have a chat about it.

**Mr. Carney:** Ours goes up.

**Senator Moore:** Senator Tkachuk might have alluded to this issue earlier. The ratio in Canada is that debt is 165 per cent of disposable income. I will express the same concern as before. We have had this low interest rate policy and have tracked it. Since 2001, people have been piling on debt. In 2008, the U.S. started to get their house in order but ours is still going up. You cannot go much lower in your interest rate. It only seems reasonable that they will have to go up. It looks like a bomb ready to blow. Between that and the mortgage debt, I am concerned. How do we address those issues?

**Mr. Carney:** Allow me to make a couple of points. On the absolute statistics, the U.S. ratio has gone down. The sharp, initial adjustment in the U.S. ratio going down was the old-fashioned way, by default. A number of households defaulted on their debts so they were written off. More recently, we have seen income start to grow, and there has not been the same pace of debt accumulation. I will not get into the statistical adjustment, but we can if you want.

Second, we have been concerned over the course of the last several years about the rate of accumulation of Canadian household debt. These debt figures include all the mortgage debt, which is driving this increase. We have been concerned about this. We have been encouraged by the steps that the government has taken and OSFI has taken. We have leaned a bit with monetary policy in support of that. We have been concerned that an adjustment of monetary policy in the other direction would not be consistent with what we are seeing in this chart. Effectively we are seeing the stabilization of the Canadian ratio, albeit at a very high rate.

Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni voudraient qu'il y ait un guichet unique pour la coordination transfrontalière afin que les créanciers qui seront payés et les contreparties dont on honorera les contrats le soient de façon cohérente d'un pays à l'autre, et cetera. C'est aussi important pour nous que pour eux qu'ils réalisent ce progrès.

**Le sénateur Oliver :** Est-ce que la Banque du Canada participe à des discussions à ce sujet?

**M. Carney :** Nous participons à des discussions dans le cadre de notre rôle au Conseil de stabilité financière, mais pas directement d'institution à institution. Nous ne sommes pas un mécanisme de résolution des défaillances bancaires au Canada. En vertu des différentes lois et des différents pouvoirs, la SADC et le BISF sont des mécanismes de résolution des défaillances bancaires.

**Le sénateur Moore :** À la page 7, au graphique 9, vous indiquez le ratio de la dette des ménages par rapport au revenu disponible aux États-Unis. Je n'ai pas pu trouver un tableau semblable sur ce point, bien que j'en aie trouvé un sur le site web de Statistique Canada. J'aimerais donner à chacun une copie afin que nous puissions en parler.

**M. Carney :** Le nôtre augmente.

**Le sénateur Moore :** Le sénateur Tkachuk a peut-être fait allusion à cette question plus tôt. Le ratio au Canada est que la dette représente 165 p. 100 du revenu disponible. J'exprimerai la même inquiétude qu'auparavant. On a eu cette politique de faibles taux d'intérêt et on en a fait le suivi. Depuis 2001, les gens s'endettent. En 2008, les États-Unis ont commencé à faire le ménage, mais notre ratio augmente toujours. Les taux d'intérêt ne peuvent pas aller beaucoup plus bas. Cela semble raisonnable qu'ils ne pourront qu'augmenter. C'est comme une bombe prête à exploser. Cela et la dette hypothécaire m'inquiètent. Comment régler ces problèmes?

**M. Carney :** Permettez-moi de présenter deux points. Selon les statistiques absolues, le ratio américain a diminué. La correction initiale et prononcée à la baisse du ratio américain s'est faite de façon classique, par défaut. Un certain nombre de ménages étaient en défaut de paiement alors leur dette a été radiée. Plus récemment, le revenu a commencé à croître, et il n'y a pas eu une accumulation aussi rapide de dettes. Je n'entrerai pas dans les corrections statistiques, mais nous le pouvons si vous le voulez.

Deuxièmement, nous nous inquiétons depuis les dernières années du taux d'accumulation de dettes des ménages canadiens. Ces chiffres sur l'endettement comprennent toute la dette hypothécaire, qui nourrit cette augmentation. Nous nous en inquiétons. Nous trouvons encourageant les mesures prises par le gouvernement et le BISF. Nous avons un peu utilisé la politique monétaire pour les appuyer. Nous nous inquiétons qu'un redressement de la politique monétaire dans l'autre direction ne correspondrait pas à ce que l'on voit dans ce tableau. En effet, on voit une stabilisation du ratio canadien, même s'il est à un niveau plus élevé.

**Senator Moore:** Do you think we have peaked?

**Mr. Carney:** Effectually we have peaked. This quarter or next quarter we think it will be around 165 per cent measured on income. We will see the debt-to-income ratio of households in Canada stabilize.

**Senator Moore:** Are you concerned about changing the graph the old-fashioned way in Canada?

**Mr. Carney:** The dynamics in the Canadian housing market are more constructive than the dynamics in the U.S. housing market were at that time. That is not a very high bar. Our view is that all those adjustments — household balances and the debt position of Canadian households, the adjustment in the Canadian housing market, the level of starts down to slightly below demographic demand, the level of resales below their 10-year average, some modest price adjustments in some of the more firmly valued markets — make a constructive path for both the debt side and the housing side in Canada. We are encouraged by that. It is one of the factors that have influenced the stance of monetary policy.

**Senator Moore:** I truly hope that you are right.

**Senator Black:** The good news is that my question is related to the connection between post-secondary education and economic growth; and Mr. Macklem has answered it.

**Mr. Carney:** May I make one point on this? One of the challenges we continue to have, where we can always get better, is that the premium for Canadian post-secondary graduates is lower than it is in the OECD. An element of that relates to the mismatch between what Canadians are studying, where the jobs are and ensuring that the transfers of skills are there. There is always more work to be done, and we can continue to improve on that.

**Senator Black:** It is important work.

**Mr. Carney:** It is absolutely important.

On the inequality question and the overall context, two of the big drivers of rising inequality that we all recognize are globalization and technology. The returns to an ability to work with technology are much higher than they were previously, in part because of globalization, which goes directly back to education, lifelong learning and training to ensure that Canadians continue to upgrade their skills so you do not get a bigger gap between those who can work with technology and those whose skills, unfortunately, have lagged behind.

These forces are so strong that it takes a concerted effort, as Mr. Macklem said earlier, not only in universities and community colleges but also in business and institutions such as ours consistently over time in order to keep those skills building.

**Le sénateur Moore :** Croyez-vous que nous avons atteint le sommet?

**M. Carney :** En effet, nous avons atteint le sommet. Ce trimestre ou le prochain, nous croyons que le ratio sera à environ 165 p. 100 du revenu. Il y aura une stabilisation du ratio de la dette par rapport au revenu des ménages au Canada.

**Le sénateur Moore :** Vous inquiétez-vous d'une correction classique de cette tendance au Canada?

**M. Carney :** Le fonctionnement du marché immobilier canadien est plus positif que ce qu'il était aux États-Unis à l'époque. La barre n'est pas placée très haute. Nous croyons que toutes ces corrections — le solde des ménages et l'endettement des ménages canadiens, la correction au marché immobilier canadien, le niveau de mise en chantier qui diminue juste sous la demande démographique, le niveau de revente sous la moyenne de 10 ans, certaines corrections modestes au prix dans certains des marchés les mieux cotés — tracent une voie positive pour la dette et le marché immobilier au Canada. Cela nous encourage. C'est l'un des facteurs qui a influencé la position de la politique monétaire.

**Le sénateur Moore :** J'espère vraiment que vous avez raison.

**Le sénateur Black :** La bonne nouvelle, c'est que ma question concerne le lien entre l'éducation postsecondaire et la croissance économique; et M. Macklem y a répondu.

**M. Carney :** Puis-je dire une chose à ce sujet? L'un des défis auquel nous continuons de faire face, où nous pouvons toujours faire mieux, c'est que la prime pour les diplômés postsecondaires au Canada est plus basse que dans les pays de l'OCDE. Une des raisons est le mauvais jumelage entre ce que les Canadiens étudient, où sont les emplois et la nécessité d'assurer un transfert des compétences. Il reste toujours du travail à faire, et on peut continuer à faire des progrès dans ce domaine.

**Le sénateur Black :** C'est un travail important.

**M. Carney :** C'est absolument important.

Au sujet de l'inégalité et du contexte général, deux des moteurs importants de l'augmentation de l'inégalité que nous notons tous sont la mondialisation et la technologie. Le rendement pour la capacité de travailler avec la technologie est beaucoup plus élevé que par le passé, en partie à cause de la mondialisation, ce qui revient directement à l'éducation, à l'apprentissage tout au long de la vie et à la formation pour que les Canadiens continuent à mettre à niveau leurs compétences afin de ne pas accroître l'écart entre ceux qui peuvent travailler dans le secteur des technologies et ceux qui ont malheureusement pris du retard au niveau de leurs compétences.

Ces forces sont si puissantes qu'il faut un effort concerté, comme M. Macklem l'a dit plus tôt, non seulement de la part des universités et des collèges communautaires, mais aussi des entreprises et des institutions comme la nôtre afin que l'on puisse de façon régulière permettre à ces compétences de continuer de se développer.

**The Chair:** Governor Carney and Deputy Governor Macklem, that concludes our questions. We thank you for being here.

As I noted in my opening remarks, today was bittersweet. Governor, you have handled Canada's central bank with both purpose and grace, helping to guide the Canadian economy through what can only be described as difficult times. In addition, you always acquitted yourself very well before this committee.

It is for that reason I noted with great interest after your first appearance before the British House of Commons Treasury Committee that the chair remarked: "You have certainly demonstrated you know how to handle committees like this . . ." As Chair of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, I would like to think that perhaps your regular appearances before our committee provided in some small way some measure of assistance in that regard.

I know that I speak for all members when I say thank you for your service to the bank; thank you for your service to Canadians; and our best wishes on the road ahead.

**Mr. Carney:** Thank you very much.

(The committee adjourned.)

---

OTTAWA, Thursday, April 25, 2013

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce, to which was referred Bill S-17, An Act to implement conventions, protocols, agreements, and a supplementary convention concluded between Canada and Namibia, Serbia, Poland, Hong Kong, Luxembourg and Switzerland for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes, met this day at 10:31 a.m. to give consideration to the bill.

**Senator Irving Gerstein** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning and welcome to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. This morning our committee will continue our study of Bill S-17, the proposed tax conventions implementation act, 2013.

The purpose of this measure is to implement four recent tax treaties that Canada has concluded with Namibia, Serbia, Poland and Hong Kong. This legislation will also implement amendments to provisions for the exchange of tax information found in the tax treaties that Canada has concluded with Luxembourg and Switzerland.

Last Thursday we heard from the Honourable Ted Menzies, Minister of State (Finance) along with officials from the Department of Finance. They spoke to the policy development process that goes into negotiating, drafting and the subsequent ratification of tax treaties. Today we will hear from the Canada

**Le président :** Monsieur le gouverneur Carney et monsieur le premier sous-gouverneur Macklem, cela met fin à nos questions. Nous vous remercions d'être venus.

Comme je l'ai mentionné lors de mes premières observations, aujourd'hui avait un goût aigre-doux. Monsieur le gouverneur, vous avez géré la Banque centrale du Canada avec grâce et détermination, participant à la gestion de l'économie canadienne à travers une époque qu'il nous faut décrire comme étant difficile. De plus, vous vous êtes toujours très bien comporté devant le comité.

C'est pour cette raison que j'ai remarqué avec grand intérêt après votre première comparution devant le Comité du Trésor de la Chambre des communes britannique que le président a dit que vous aviez fait la preuve que vous saviez comment répondre à de tels comités. En tant que président du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, j'ose penser que peut-être vos comparutions régulières devant notre comité vous y ont peut-être été pour quelque chose.

Je sais que je parle au nom de tous les membres lorsque je vous remercie pour votre travail à la banque; merci pour votre travail pour les Canadiens; et bonne chance pour l'avenir.

**M. Carney :** Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

---

OTTAWA, le jeudi 25 avril 2013

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, auquel a été renvoyé le projet de loi S-17, Loi mettant en œuvre des conventions, des protocoles, des accords, un avenant et une convention complémentaire conclus entre le Canada et la Namibie, la Serbie, la Pologne, Hong Kong, le Luxembourg et la Suisse en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts, se réunit aujourd'hui, à 10 h 31, pour étudier le projet de loi.

**Le sénateur Irving Gerstein** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Bonjour et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Ce matin, le comité poursuit son étude du projet de loi S-17, Loi de 2013 pour la mise en œuvre de conventions fiscales.

Le texte met en œuvre quatre traités fiscaux récemment conclus par le Canada avec la Namibie, la Serbie, la Pologne et Hong Kong. Il met également en œuvre des modifications visant les dispositions portant sur l'échange de renseignements des traités fiscaux conclus avec le Luxembourg et la Suisse.

Jeudi dernier, nous avons reçu l'honorable Ted Menzies, ministre d'État (Finances), de même que des représentants du ministère des Finances. Ils nous ont parlé du processus d'élaboration de politiques que supposent la négociation, la rédaction et la ratification subséquente des traités fiscaux. Nous

Revenue Agency, who will be able to answer senators' questions regarding the implementation of tax treaties. From the Canada Revenue Agency, we are pleased to welcome Guy Bigonnesse, Director, Aggressive Tax Planning Division — I want to catch that word “aggressive” — and Karen Brodmann, Senior Advisor, Tax Treaties.

Members of the committee, we will have an opening statement from Mr. Bigonnesse and then I already indicated to him that it is not often that members or individuals get to question CRA. It is usually the other way around, but we look forward to it. Mr. Bigonnesse, the floor is yours.

[*Translation*]

**Guy Bigonnesse, Director, Aggressive Tax Planning Division, Canada Revenue Agency:** Thank you, Mr. Chair, for the opportunity to provide the Senate committee with some information about the role of tax treaties in tax administration in Canada.

[*English*]

My name is Guy Bigonnesse and I am the director of the Aggressive Tax Planning Division within the Compliance Programs Branch of the Canada Revenue Agency. With me is Karen Brodmann, Senior Advisor, Tax Treaties, from the Legislative Policy and Regulatory Affairs Branch.

My colleagues from the Department of Finance discussed how tax treaties benefit international trade and commerce and the broader exchange of information provisions in the treaties and protocols in Bill S-17. I would like to comment on the important role tax treaties play in the CRA's overall approach to promoting compliance with Canada's tax laws.

The CRA conducts audits and corrects non-compliance that is identified. In recent years we have increased our focus on high-risk issues such as international tax evasion and aggressive tax avoidance. In the most serious instances of tax evasion, we build cases for criminal prosecution.

The ability to obtain information is key. The CRA requires accurate and timely information to ensure effective risk assessment and identification of non-compliance.

Audits rely on information. In an increasingly globalized economy, treaties and tax information exchange agreements allow us to access information that exists outside our borders. Without such agreements it would be much more difficult, and often impossible, to obtain information located outside of Canada. In

entendrons aujourd'hui le représentant de l'Agence du revenu du Canada, qui pourra répondre aux questions des sénateurs concernant la mise en œuvre des traités fiscaux. De l'Agence du revenu du Canada, nous avons le plaisir de recevoir Guy Bigonnesse, directeur, Division de la planification fiscale abusive — j'aimerais comprendre le sens exact du terme « abusive » —, de même que Karen Brodmann, conseillère principale, conventions fiscales.

Chers membres du comité, nous allons entendre la déclaration préliminaire de M. Bigonnesse. Je l'ai déjà informé que c'était plutôt rare que le comité ou des particuliers pouvaient poser des questions à l'ARC. Normalement, c'est plutôt l'inverse, mais nous avons hâte de pouvoir poser des questions. Monsieur Bigonnesse, la parole est à vous.

[*Français*]

**Guy Bigonnesse, directeur, Division de la planification fiscale abusive, Agence du revenu du Canada :** Je vous remercie, monsieur le président, de me donner l'occasion de fournir au comité sénatorial certains renseignements concernant le rôle des conventions fiscales dans l'administration fiscale au Canada.

[*Traduction*]

Je m'appelle Guy Bigonnesse et je suis le directeur de la Division de la planification fiscale abusive au sein de la Direction générale des programmes d'observation de l'Agence du revenu du Canada. Je suis accompagné de Karen Brodmann, conseillère principale en conventions fiscales, de la Direction générale de la politique législative et des affaires réglementaires.

Mes collègues du ministère des Finances ont discuté de la façon dont le commerce international tire avantage des conventions fiscales, ainsi que des dispositions plus générales concernant les échanges de renseignements dans les conventions et les protocoles mentionnées dans le projet de loi S-17. J'aimerais parler du rôle important que jouent les conventions fiscales dans l'approche globale de l'ARC visant à encourager l'observation des lois fiscales du Canada.

L'ARC effectue des vérifications et corrige les inobservations constatées. Au cours des dernières années, nous avons mis davantage l'accent sur les enjeux représentant un risque élevé, comme l'évasion fiscale et l'évitement fiscal abusif dans un contexte international. Dans les cas les plus sérieux d'évasion fiscale, nous établissons la preuve pour une poursuite criminelle.

La capacité d'obtenir des renseignements est un élément clé. L'ARC a besoin de renseignements exacts et dans les meilleurs délais afin d'assurer l'efficacité de l'évaluation du risque et de la détermination de l'inobservation.

Les vérifications reposent sur les renseignements. Dans une économie de plus en plus mondiale, les conventions et les ententes d'échanges de renseignements fiscaux nous permettent d'accéder aux renseignements qui existent à l'extérieur de nos frontières. Sans de telles ententes, il serait beaucoup plus difficile, et souvent

order to identify and verify offshore income subject to tax in Canada, we need access to information available in other jurisdictions.

Budget 2013 announced additional measures to provide specific tools to enhance the CRA's ability to address international tax evasion and aggressive tax avoidance.

The measures include enhanced foreign reporting requirements, the Stop International Tax Evasion Program, and increased information reporting requirements for financial institutions relating to international electronic fund transfers. These measures will increase the CRA's ability to audit, investigate and pursue cases of international tax evasion and aggressive tax avoidance by providing specific information that can be supplemented through our network of tax treaties, tax information exchange agreements and the Multilateral Convention on Mutual Administrative Assistance in Tax Matters, and deter taxpayers from avoiding or evading their tax obligations.

[Translation]

Exchange of information, as well as otherwise engaging and collaborating with other jurisdictions, is an integral part of the CRA's approach to detecting, deterring, and addressing international non-compliance.

Thank you for this opportunity. We would be pleased to answer questions from the committee regarding the role of tax treaties in tax administration in Canada.

[English]

**The Chair:** Thank you, Mr. Bigonnesse, for your opening comments. When officials from the Department of Finance were here last week they said:

Without a treaty, the CRA does not have the authority and the other country does not have the obligation to get us information.

There is no doubt that information sharing is essential in detecting not only double taxation but also tax evasion. From a compliance-specific perspective, how do treaties like the one contained in this bill assist CRA in its efforts to catch tax cheats both in Canada and abroad?

**Mr. Bigonnesse:** Thank you for that question. As I explained, audits rely on information gathering. I often link it to building a puzzle with pieces of information that will enable the CRA to make a decision or analysis about identifying non-compliance. In aggressive international tax planning, there are often missing pieces of that puzzle because the information is not located in Canada but in offshore jurisdictions. It is key for the agency to be able to contact our treaty partners to be able to gather this

impossible, d'obtenir les renseignements qui se trouvent à l'extérieur du Canada. Afin de déterminer et de vérifier les revenus étrangers assujettis à l'impôt au Canada, nous devons accéder aux renseignements disponibles dans d'autres administrations.

Le budget de 2013 a présenté des mesures supplémentaires visant à fournir des outils précis afin d'améliorer la capacité de l'ARC à contrer l'évitement fiscal abusif et l'évasion fiscale dans un contexte international.

Ces mesures comprennent des exigences de déclaration accrues des biens étrangers, le programme Combattons l'évasion fiscale internationale, et des exigences de déclaration accrues pour les institutions financières concernant les téléversements internationaux. Ces nouvelles mesures amélioreront la capacité de l'ARC à vérifier, enquêter et poursuivre en justice les cas d'évasion fiscale et d'évitement fiscal abusif en fournissant des renseignements précis qui peuvent être complétés par notre réseau de conventions fiscales, les ententes d'échange de renseignements fiscaux et la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative en matière fiscale et ainsi dissuader les contribuables à éviter ou à éluder leurs obligations fiscales.

[Français]

L'échange de renseignements, de même que la participation et la collaboration avec d'autres administrations, est une partie intégrante de l'approche de l'ARC afin de détecter, dissuader et contrer l'inobservation internationale.

Nous vous remercions de cette occasion. Nous serons heureux de répondre aux questions du comité concernant le rôle des conventions fiscales dans l'administration fiscale du Canada.

[Traduction]

**Le président :** Merci, monsieur Bigonnesse, pour votre présentation. Lorsque nous avons reçu les représentants du ministère des Finances la semaine dernière, ils nous ont dit ceci :

En l'absence d'une convention, l'ARC n'a pas le pouvoir d'exiger des renseignements, et l'autre pays n'est pas obligé de nous les communiquer.

Il ne fait aucun doute que l'échange de renseignements est essentiel pour détecter non seulement les doubles impositions, mais aussi les cas d'évasion fiscale. Sur le plan de conformité précisément, comment les conventions comme celle prévue dans ce projet de loi peuvent aider l'ARC à pincer les fraudeurs fiscaux au Canada et à l'étranger?

**M. Bigonnesse :** Merci de me poser la question. Comme je l'expliquais, les vérifications reposent sur la collecte de renseignements. Je dis souvent que c'est comme assembler les pièces d'un casse-tête, qui permettra à l'ARC de prendre une décision ou d'analyser les cas de non-conformité. En planification fiscale abusive à l'échelle internationale, il manque souvent des pièces à ce casse-tête, car les renseignements ne se trouvent pas au Canada, mais dans d'autres pays. C'est crucial pour l'agence de

information, which will enable us to continue work on our puzzle that we are building and the ability to analyze the compliance of a taxpayer with all the information that we can have.

As I explained, without this possibility of contacting tax treaty partners, we would not be able to complete the puzzle and have a proper analysis of the non-compliance of taxpayers in Canada.

**The Chair:** Thank you. We have some questions from senators.

[Translation]

**Senator Massicotte:** Thank you, Mr. Chair; I will stay on the same topic as my colleague. In terms of information, we are going to talk about Hong Kong, Luxembourg and Switzerland. Is the treaty proposed in the bill the main way of finding out information from those partners, or are there other agreements that give us the right to ask for information on taxes or money laundering?

**Mr. Bigonnesse:** In terms of taxes, tax agreements are the one and only way of gaining access to information that might be in those countries.

**Senator Massicotte:** Are there no agreements additional to the treaty?

**Mr. Bigonnesse:** I can tell you that there are two kinds of agreements that Canada has with some countries and some jurisdictions. There are agreements in the form of tax treaties. There is another kind of agreement with jurisdictions with which we do not have tax treaties; that is called an information sharing agreement. Those agreements deal specifically with information exchange.

**Senator Massicotte:** If I understand correctly, with the proposed agreement with Switzerland and perhaps with Luxembourg, let us say someone has a bank account in those countries. We do not know the name. We suspect the name is X. As I understand it, the Swiss have the authority to tell us that the bank account exists and that it contains a balance; they can confirm our information but they cannot link it to the account holder.

**Mr. Bigonnesse:** I am not an expert on treaties. I will let the expert add to my answer. But, as I see it, our position is that, while we are not able to identify a taxpayer and an account with those treaties, we can now ask for detailed information about the accounts.

**Senator Massicotte:** But if it is a numbered account and we believe that it is held by a Canadian, we cannot ask them to confirm whether or not it belongs to Mr. or Ms. X.

pouvoir communiquer avec ses partenaires de convention pour être en mesure de recueillir les données manquantes, afin de continuer à mettre les morceaux en place et à analyser toute l'information en sa possession pour déterminer si le contribuable s'est conformé aux règles.

Comme je le disais, si nous ne pouvons pas communiquer avec nos partenaires des conventions fiscales, nous ne pouvons pas non plus assembler tous les renseignements nécessaires pour faire une analyse appropriée des cas de non-conformité chez les contribuables canadiens.

**Le président :** Merci. Les sénateurs ont des questions à vous poser.

[Français]

**Le sénateur Massicotte :** Merci, monsieur le président, je suis le dossier de mon collègue. Au point de vue information, on va parler de Hong Kong, du Luxembourg et de la Suisse. Le traité proposé dans le projet de loi, est-il le moyen principal de chercher l'information avec ces partenaires ou y a-t-il d'autres ententes qui nous donnent le droit de demander de l'information au sujet des impôts ou du blanchiment d'argent?

**M. Bigonnesse :** Au niveau de l'impôt, les conventions fiscales sont la seule et unique façon d'accéder à de l'information qui serait dans ces pays.

**Le sénateur Massicotte :** Il n'y a pas d'ententes supplémentaires au traité?

**M. Bigonnesse :** Je peux vous dire qu'il y a deux genres d'entente que le Canada a avec certains pays, certaines juridictions. Il y a l'entente de traité des conventions fiscales. Il y a aussi une autre entente avec les juridictions où on n'a pas de convention fiscale qui s'appelle l'entente sur les échanges d'information. Et ces ententes sont spécifiques pour les échanges d'information.

**Le sénateur Massicotte :** Si je comprends bien, l'entente proposée avec la Suisse et peut-être avec le Luxembourg, disons qu'on a un compte de banque avec ce pays. On ne connaît pas le nom. On soupçonne que le nom soit un nom X. Si je comprends bien, les Suisses ont l'autorité de nous répondre que le compte de banque existe, qu'il a un solde, il peut nous confirmer notre information mais il ne peut faire le lien avec le propriétaire bénéficiaire de ce compte.

**M. Bigonnesse :** Je ne suis pas expert en traité, je vais laisser l'expert ajouter à ma réponse. Mais d'après moi, notre position est que si on n'est pas capable d'identifier un contribuable et un compte avec ces traités, on peut maintenant demander de l'information détaillée sur ces comptes.

**Le sénateur Massicotte :** Mais si c'est un compte à boîte à numéro et qu'on croit que le bénéficiaire est canadien, on ne peut demander de confirmer s'il appartient à ce monsieur ou cette dame.

[English]

**Karen Brodmann, Senior Advisor, Tax Treaties, Canada Revenue Agency:** That is one of the reasons for the change to the Swiss treaty; we can now ask for information from Switzerland or Luxembourg. If we have an account number, we can send that to them and ask them for the information on that account.

**Senator Massicotte:** If I understand all of this, your right to information only starts from the point that this becomes law?

**Ms. Brodmann:** Yes.

**Senator Massicotte:** I will not name them, but if you had a Canadian with an offshore account in Switzerland, if he was smart he would clean up his act right away. You have no right to get previous information; you only start from there. Canadians should clean up their act and avoid any problem they could have with Switzerland. The information is so specific; am I correct?

**Ms. Brodmann:** Absolutely, they should clear up their problems as soon as possible.

**Senator Massicotte:** You cannot go back because you will not get the information from that country.

[Translation]

**Mr. Bigonnesse:** What I mean by your term “clean up your act” is come and see the agency, rectify the non-compliance that may have happened in the past and clear things up with us.

**Senator Massicotte:** Yes, but, if Switzerland cannot give us information from the past, why do it now? I know that it is recommended, that it is morally the right thing to do. I am not seeing the tools you have that let you go back into the past.

**Mr. Bigonnesse:** If you look at the tools proposed in Budget 2013, we now have the tools to be able to identify for ourselves any Canadian taxpayers who may have foreign accounts in other jurisdictions. We have the information to tell us which is their bank account and which country it is in. With that information, with which we can identify people in Canada, we can use the treaties with Switzerland and Luxembourg to ask for information.

**Senator Massicotte:** The RCMP tells us that from \$5 billion to \$15 billion are laundered in Canada. They are trying by every means possible to bring that capital into the Canadian economy but they are losing track of the laundered money. When we think that the money has gone off to Switzerland or to Luxembourg, my understanding is that the treaties do not give us the right to ask for that information. It may not be legal in those countries; even if we believe that it is lost revenue and that there are unpaid taxes, we have no right to touch it. Is my understanding correct?

[Traduction]

**Karen Brodmann, conseillère principale, Conventions fiscales, Agence du revenu du Canada :** C'est une des raisons pour lesquelles des modifications ont été apportées à la convention conclue avec la Suisse; nous pouvons maintenant demander des renseignements à la Suisse et au Luxembourg. Si nous avons un numéro de compte, nous pouvons leur demander de nous fournir de l'information à propos de ce compte.

**Le sénateur Massicotte :** Si j'ai bien compris, ce n'est que lorsque la loi sera promulguée que vous allez avoir le droit de demander des renseignements?

**Mme Brodmann :** Oui.

**Le sénateur Massicotte :** Je ne donnerai pas de nom, mais si un Canadien possède un compte en Suisse et qu'il est assez juste malin, il pourrait effacer ses traces immédiatement. Vous n'aurez pas le droit de demander des renseignements de façon rétroactive; c'est ici que cela commence. Les Canadiens pourraient faire ce qu'il faut pour éviter tout problème avec la Suisse. Les données sont claires, n'est-ce pas?

**Mme Brodmann :** Absolument, ils pourraient prendre les mesures qui s'imposent dès que possible.

**Le sénateur Massicotte :** Vous ne pouvez pas revenir en arrière, parce que l'autre pays ne vous donnera pas les renseignements.

[Français]

**M. Bigonnesse :** Je suggère par le terme que vous utilisez, *clean up your act* de voir l'agence et de régler l'inobservation qui aurait eu lieu dans le passé et régler cela avec nous.

**Le sénateur Massicotte :** Effectivement, si la Suisse ne peut pas nous donner les renseignements antérieurs, pourquoi le faire maintenant? Je sais qu'on le recommande, c'est moralement correct. Je ne vois pas les outils que vous avez pour revenir en arrière.

**M. Bigonnesse :** Si on regarde les outils proposés dans le budget de 2013, on a maintenant des outils pour pouvoir identifier nous-mêmes les contribuables canadiens qui auraient des comptes à l'étranger dans d'autres juridictions et de l'information pour déterminer quel est leur compte de banque, dans quel pays il se situe et à partir de cette information, où on peut identifier les gens au Canada, on peut se servir des traités avec la Suisse et le Luxembourg pour demander l'information.

**Le sénateur Massicotte :** La GRC nous avise qu'il y a 5 à 15 milliards de dollars de blanchiment d'argent au Canada. Ils cherchent par tous les moyens de capitaliser ces fonds dans l'économie canadienne et qu'on perde les traces du lavage de l'argent. Dans les cas où on pense que ces fonds sont partis en Suisse ou au Luxembourg, je comprends que les traités ne nous donnent pas le droit de demander cette information, c'est peut-être pas légal dans ces pays, même si on croit que c'est des revenus perdus et qu'il y aurait de l'impôt non payé, on n'a pas le droit de toucher à cela. Est-ce que je comprends bien?

**Mr. Bigonnesse:** I am not an expert in money laundering; my expertise is more in taxation. But I can assure you that with the tools we have in Budget 2013, with the tax agreements we have with certain countries, we can identify Canadians who have bank accounts in other countries and revenue from other countries. We can now identify them and ask for detailed information on the accounts and the income they have received in those countries.

**Senator Massicotte:** Even in Switzerland, when the treaty clearly says no? The treaty is very specific. It does not give you the right to go on a fishing expedition. With Switzerland and Luxembourg, the treaty is very precise.

**Mr. Bigonnesse:** We are not talking about fishing expeditions. I am talking about the tools that Canada has to identify a person or a bank account in Switzerland. This is specific information that we can use to make a request to Switzerland.

**Senator Massicotte:** Where do you get that information from?

**Mr. Bigonnesse:** With the new tools.

**Senator Massicotte:** But how do you know the information exists? Mr. and Ms. X are not declaring it on their tax returns. How do you know that it exists?

**Mr. Bigonnesse:** Let me tell you about one of the tools in Budget 2013.

**Senator Massicotte:** Go ahead.

[English]

The financial institution will have to provide information to the Canada Revenue Agency about electronic fund transfers made by Canadian taxpayers to offshore jurisdictions. Before, this information was provided to FINTRAC under the Money Laundering and Terrorist Financing Act. Under this bill, this information will be provided to the Canada Revenue Agency as of 2015. This information will be specific to Canadian residents transferring funds to offshore jurisdictions. With this information we will be able to effectively risk assess taxpayers who invest offshore and obtain specific information. We will be able to use those treaties and tax information exchange agreements to get further details.

**Senator Massicotte:** We studied FINTRAC in depth, and I thought that obligation existed. If FINTRAC of the CRA is suspicious of a transaction, they have the legal authority today to share that information. The only change being proposed by the bill is to make all international transfers reportable; and there is no minimum. We are talking about minimums, which does not make a difference if you are hiding millions of dollars. How can

**M. Bigonnesse :** Je ne suis pas un expert dans le blanchiment d'argent, je suis plus un expert au niveau de l'impôt. Mais je puis vous assurer qu'avec les outils qu'on a avec le budget de 2013, avec les ententes fiscales que nous avons avec certains pays, on peut identifier les Canadiens qui ont des comptes de banque dans d'autres pays, qui ont du revenu d'autres pays. On peut maintenant les identifier et demander de l'information détaillée sur ces comptes et les revenus reçus dans ces pays.

**Le sénateur Massicotte :** Même en Suisse, quand le traité dit clairement non? Le traité est très spécifique. Ils ne vous donnent pas le droit de faire une expédition de pêche. C'est très précis avec la Suisse et le Luxembourg.

**M. Bigonnesse :** Il n'est pas question d'expédition de pêche. Je parle des outils au Canada dont on dispose pour identifier une personne ou un compte de banque en Suisse qui est de l'information spécifique qu'on peut utiliser pour faire une demande à la Suisse.

**Le sénateur Massicotte :** Vous prenez cette information où?

**M. Bigonnesse :** Avec les nouveaux outils.

**Le sénateur Massicotte :** Mais comment savez-vous que l'information existe? Monsieur ou madame ne déclare pas sur son revenu d'impôt. Comment savez-vous que cela existe?

**M. Bigonnesse :** Un des outils qu'on a dans le budget de 2013, si je puis m'exprimer en anglais...

**Le sénateur Massicotte :** Allez-y.

[Traduction]

Les institutions financières vont devoir fournir à l'Agence du revenu du Canada l'information concernant les téléversements effectués par des contribuables canadiens à l'étranger. Auparavant, cette information était donnée au CANAFE en vertu de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Selon le présent projet de loi, ces renseignements seront fournis à l'Agence du revenu du Canada dès 2015. Il s'agira précisément de données concernant les transferts de fonds effectués par des résidents canadiens vers des administrations étrangères. Avec ces renseignements en main, nous pourrions évaluer efficacement les risques associés aux investissements canadiens faits à l'étranger et obtenir des données précises. Les conventions et les accords d'échange de renseignements à des fins fiscales nous permettront d'obtenir plus de détails.

**Le sénateur Massicotte :** Nous avons étudié le CANAFE en profondeur, et je croyais que cette obligation existait déjà. Si le CANAFE de l'ARC décèle une transaction douteuse, il a actuellement l'autorité légale de transmettre cette information. Le seul changement proposé dans le projet de loi vise à faire en sorte que tous les transferts internationaux soient déclarés; il n'y a pas de minimum non plus. On parle de minimum, ce qui ne

you be so optimistic that we will get there, given the type of treaties we are signing and the significance of the problem?

**Mr. Bigonnesse:** FINTRAC information was provided to the CRA. There were some restrictions about the information that could be provided to the CRA. You had to identify money laundering or terrorist financing and tax evasion. Therefore, if tax evasion was identified by FINTRAC but they could not identify money laundering or terrorist financing, then the information was not shared with the Canada Revenue Agency. Under the new process of having the bank provide us with this information directly, we will have the information without any of these restrictions.

**Senator Black:** Arriving here today, I thought this was pretty straightforward. However, your comments have confused me a little. It is likely me, not you.

Let us take Poland as an example. We do not have a tax treaty with Poland.

**Ms. Brodmann:** Yes.

**Senator Black:** What about Hong Kong?

**Ms. Brodmann:** No.

**Senator Black:** What we are doing here is updating and modernizing the treaties. I did not understand that; but now I do.

Using Poland and our existing arrangements as an example, I want to understand what additional information you will be able to obtain because of these new treaties.

**Ms. Brodmann:** With respect to Poland, since we have an existing treaty with them, nothing much has changed. Poland did not have bank secrecy so it was not as important to have the international standard for the exchange of information. Namibia, Serbia and Hong Kong will be new treaties, so we will have access to information where we never had it before. With respect to Luxembourg, the tax treaty provision did not override Luxembourg's bank secrecy legislation. Under this bill, we will have a lot more access to information generally in Luxembourg that we never had before.

**Senator Black:** That is helpful. Today in Hong Kong you could endeavour to get information but they could simply say no?

**Ms. Brodmann:** They would absolutely say no.

**Senator Black:** They would be obligated to say no.

**Ms. Brodmann:** They do not have the authority, especially for bank information. They may have some other information that they can share.

change rien pour quelqu'un qui cache des millions de dollars. Comment pouvez-vous espérer que nous en arriverons à cela, compte tenu du type de traités que nous concluons et de l'ampleur du problème?

**M. Bigonnesse :** Les données détenues par le CANAFE étaient transmises à l'ARC, mais selon certaines restrictions. Il fallait que cela se rapporte au recyclage des produits de la criminalité, au financement d'activités terroristes et à l'évasion fiscale. Donc, si le CANAFE décelait un cas d'évasion fiscale qui n'était pas aussi associé au recyclage des produits de la criminalité et au financement d'activités terroristes, il n'était pas autorisé à transmettre l'information à l'Agence du revenu du Canada. Avec cette nouvelle façon de faire, c'est-à-dire en obtenant l'information auprès des banques directement, il n'y aura plus de restrictions comme celle-là.

**Le sénateur Black :** En arrivant ici aujourd'hui, je croyais que ce serait assez simple, mais vos commentaires ont semé le doute dans mon esprit. C'est probablement ma faute, et pas la vôtre.

Prenons la Pologne, par exemple. Nous n'avons pas conclu de convention fiscale avec la Pologne.

**Mme Brodmann :** Oui.

**Le sénateur Black :** Et avec Hong Kong?

**Mme Brodmann :** Non.

**Le sénateur Black :** Il s'agit donc de mettre à jour et de moderniser les conventions. Je n'avais pas compris cela, mais maintenant oui.

Si on prend l'exemple de la Pologne et de nos accords actuels, j'aimerais savoir quels renseignements supplémentaires les nouvelles conventions vous permettront d'obtenir.

**Mme Brodmann :** Pour ce qui est de la Pologne, comme nous avons déjà conclu une convention avec elle, rien ne change vraiment. La Pologne n'appliquait pas le principe du secret bancaire, alors il n'était pas aussi important de mettre en œuvre la norme internationale en matière d'échange de renseignements. Pour la Namibie, la Serbie et Hong Kong, ce seront de nouvelles conventions, alors nous aurons accès à des renseignements pour la première fois dans ces pays. En ce qui concerne le Luxembourg, les dispositions de la convention fiscale ne primaient pas sur la législation locale concernant le secret bancaire. Le projet de loi nous permettra d'accéder à beaucoup plus d'information que jamais de façon générale au Luxembourg.

**Le sénateur Black :** C'est intéressant. En ce moment, si vous demandiez des renseignements à Hong Kong, on pourrait tout simplement refuser de vous les transmettre?

**Mme Brodmann :** Ce serait un refus catégorique.

**Le sénateur Black :** Hong Kong a l'obligation de refuser.

**Mme Brodmann :** Hong Kong n'a pas le pouvoir de transmettre des renseignements, particulièrement des données bancaires. Il est possible que d'autres informations puissent être obtenues.

**Senator Black:** Today the door is shut, but tomorrow the door will open with this bill.

**Ms. Brodmann:** Yes.

**Senator Black:** I see that we have an agreement with China. I thought Hong Kong was part of China. Why do we have Hong Kong and China?

**Ms. Brodmann:** Hong Kong is not part of China for the purposes of the tax treaty. The tax treaty applies only to areas that apply the same tax legislation as China; and that is not Hong Kong.

**Senator Black:** They have different tax regulations in Hong Kong?

**Ms. Brodmann:** Yes.

**Senator Black:** Thank you.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** First, a little practical question. In your office, how many people look after these international tax questions? Is it a big, impressive group?

**Mr. Bigonnesse:** I do not have the exact figures with me, but it is an impressive group. A few years ago, we refocused our resources on aggressive international tax planning and we have definitely dedicated a number of resources internationally. With globalized economies, it is important to do that.

**Senator Hervieux-Payette:** You do not have to tell me that it is 254 or 268, but would I be right in suggesting a number around 250 people or 500 people? How many people are we talking about?

**Mr. Bigonnesse:** I do not have the figures with me and we can get them to you afterwards, but I think we are talking about between 800 and 1,000 people.

**Senator Hervieux-Payette:** Dealing strictly with international matters.

**Mr. Bigonnesse:** With international matters, yes.

**Senator Hervieux-Payette:** I would like to know the number of files that you process each year. They cannot all have the same degree of complexity, after all. How many files does your division process? If you can send us the figure with the first question, I think that that will give us an idea of the efforts of the government is making specifically to make sure that the agreements are enforced.

Could you tell me whether you have any officers who have different training than staff who spend their time auditing the average Canadian taxpayer making \$50,000? Do any of your people specialize in certain areas?

**Le sénateur Black :** Aujourd'hui, la porte est fermée, mais elle sera ouverte demain, grâce à ce projet de loi.

**Mme Brodmann :** Oui.

**Le sénateur Black :** Je vois que nous avons une entente avec la Chine. Je croyais que Hong Kong faisait partie de la Chine. Pourquoi faut-il conclure une entente avec Hong Kong et avec la Chine?

**Mme Brodmann :** Hong Kong et la Chine font deux pour ce qui est des conventions fiscales. La convention s'applique seulement aux administrations qui sont assujetties aux lois fiscales de la Chine; ce n'est pas le cas de Hong Kong.

**Le sénateur Black :** Les lois fiscales sont différentes à Hong Kong?

**Mme Brodmann :** Oui.

**Le sénateur Black :** Merci.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** D'abord, une petite question pratique. Il y a combien de personnes dans votre direction qui s'occupent de ces questions fiscales internationales? Est-ce que c'est un groupe important, imposant?

**M. Bigonnesse :** Je n'ai pas les chiffres exacts avec moi mais c'est un groupe imposant. Il y a quelques années nous avons refocalisé nos ressources sur la planification fiscale internationale abusive, et définitivement nous avons appliqué plusieurs ressources au niveau international. Avec la globalisation des économies cet exercice est important.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Même si ce n'est pas 254 ou 268, est-ce que je suis dans un ordre de grandeur d'environ 250 personne ou 500 personnes? On parle de combien de personnes?

**M. Bigonnesse :** Je n'ai pas les chiffres avec moi et on pourra vous les fournir plus tard mais je pense qu'on parle entre 800 et 1 000 personnes.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Strictement pour les questions internationales.

**M. Bigonnesse :** Pour les questions internationales, oui.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** J'aimerais avoir le nombre de dossiers que vous traitez par année. Parce qu'ils ne doivent pas avoir la même complexité. Cette division traite de combien de dossiers? Vous nous enverrez le chiffre avec la première question et je pense que ça va nous donner un aperçu des efforts que fait le gouvernement pour justement s'assurer que les conventions sont appliquées.

Est-ce que je peux savoir si vous avez des agents qui ont une formation différente de ceux qui travaillent à faire la vérification du payeur de taxes moyen canadien qui gagne 50 000 \$ par année? Est-ce que vous avez des gens qui ont des spécialités?

**Mr. Bigonnesse:** Allow me to elaborate on the figures because there are a few I can clarify. With respect to our aggressive tax planning initiative, since 2007, we have conducted nearly 8,000 audits that brought in \$4.5 billion in taxes. So that comes under the planning initiative.

**Senator Hervieux-Payette:** Between 2007 and 2012, or between 2007 and 2013?

**Mr. Bigonnesse:** I believe between 2007 and 2012, as we do not yet have the final numbers for 2013.

**Senator Hervieux-Payette:** At the last meeting, I asked that a request be forwarded to you. I wanted the file on Mr. Falciani and the HSBC database that was provided to most countries. As a result of the information, France recovered \$1.5 billion and Spain also collected a significant amount. What did the Government of Canada do with the names on that list? How many of them were contacted? The names are there. It is not difficult. There were not 10,000; it was a pretty reasonable number, and it has been over a year.

How many people came to you of their own accord to say they had forgotten to report those amounts but were ready to reach a settlement? How many did you settle with and how many are currently under investigation?

**Mr. Bigonnesse:** When we receive information from one of our tax partners under a convention, the information shared is subject to confidentiality, preventing us from discussing the details of that information. I can assure you that, when the CRA receives information on people with offshore assets or income, we respond. Again, I would point to the fact that, further to our international aggressive tax planning efforts, we have conducted 8,000 audits resulting in \$4.5 billion in new tax money, as I mentioned. It should also be noted that, under the Liechtenstein project we launched, we identified 106 Canadian taxpayers with ties to offshore bank accounts. We took action, we conducted audits and we brought in \$22 million in taxes.

Unfortunately, when we receive information from one of our tax partners, we cannot divulge details of that information.

**Senator Hervieux-Payette:** I think you misunderstood me. Mr. Falciani is not a tax partner. He was an HSBC employee. He released a list with hundreds of names of people from a number of countries around the world who were cheating the system. He was not compensated. He was arrested in Spain for, quote unquote, stealing the list. He stole the list of thieves. I have some sympathy for thieves of his ilk, particularly since his actions brought him no personal gain, only a lot of headache.

**M. Bigonnesse :** Je vais clarifier les chiffres parce que j'en ai quelques-uns que je peux préciser. Au niveau de notre initiative sur la planification fiscale abusive, depuis 2007, nous avons fait près de 8 000 vérifications qui ont rapporté des impôts de l'ordre de 4,5 milliards de dollars. Donc c'est au niveau de l'initiative de planification.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** De 2007 à 2013 ou de 2007 à 2012.

**M. Bigonnesse :** Je crois que c'est de 2007 à 2012 parce qu'on n'a pas les chiffres confirmés encore pour 2013.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** À la dernière réunion, j'avais demandé qu'on vous transmette le message que je voulais avoir le dossier sur M. Falciani et la banque de données de HSBC qui a été remis à la plupart des pays où la France a collecté 1,5 milliard de dollars et l'Espagne aussi des montants substantiels. Qu'est-ce que le gouvernement du Canada a fait avec les noms qui figuraient sur cette liste? Et combien de personnes ont été contactées? Les noms sont là. C'est simple. Ce n'était pas de l'ordre de 10 000, mais un nombre assez raisonnable et ça fait quand même plus d'un an.

Combien de personnes sont venues volontairement vous dire qu'elles ont oublié de déclarer ces montants mais qui sont prêtes à faire un règlement? Combien ont fait un règlement et combien sont sous enquête maintenant?

**M. Bigonnesse :** Quand on reçoit l'information d'un de nos partenaires fiscaux, selon une entente de convention fiscale, il y a un aspect de confidentialité avec l'information échangée qui nous empêche de donner des détails sur cet échange d'information. Je peux vous assurer, quand l'Agence de revenu reçoit de l'information sur des gens qui ont des actifs ou des revenus à l'extérieur du Canada, on prend action. Encore une fois au niveau de notre planification internationale abusive, comme je vous ai dit on a fait 8 000 cas de vérification avec 4,5 milliards de dollars de nouveaux impôts, mais définitivement on a eu le projet de Liechtenstein où on a identifié 106 contribuables canadiens avec des liens avec des comptes bancaires à l'extérieur du Canada. On a pris action et on les a vérifiés et on a ramené un impôt de 22 millions de dollars.

Malheureusement, quand de l'information nous vient d'un partenaire fiscal, on ne peut pas donner de détails sur ces informations.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je pense que vous ne m'avez pas compris. M. Falciani n'est pas un partenaire fiscal. Il était un employé de l'HSBC. Il a sorti une liste de centaines de noms de plusieurs pays dans le monde entier qui étaient des gens qui trichaient le système. Cette personne n'a pas été rémunérée. Il a été détenu en Espagne pour avoir soi-disant volé la liste. Il a volé la liste de voleurs. J'ai une certaine sympathie pour ce genre de voleur, surtout qu'il n'a pas eu de bénéfices personnels et un paquet d'ennuis.

I am referring to that list specifically. It did not come from the Swiss authorities, who wanted his extradition. They want to prosecute him and bring him to justice in Switzerland for divulging the names of all those people who had hidden their money in HSBC bank accounts. There is a specific case involving HSBC, but a tax partner did not give you the information. It was an individual, a private citizen, who obviously lost his job.

I mentioned two countries that took action and recovered considerable amounts of money. Did we do anything? It was all over the papers. Many Canadians heard about that operation, and we want to ensure that our own tax authorities did the same thing France did. It indicated how many of its citizens were involved. Things slowed down because there were apparently steps that had to be taken. So I would just like to make sure that we, in Canada, are still investigating the matter, and I do not want a general answer. I want to know about this specific case, which does not involve a government-to-government exchange or an official disclosure. It involves one individual who released a list that you have a copy of.

**Mr. Bigonnesse:** The information you are speaking of comes from media reports. We never dealt with the individual you are referring to. We did not receive the information from the person you are speaking of. It came to us by way of a treaty, from a tax partner with whom we have a treaty, and for confidentiality reasons, we cannot comment on information pertaining to an HSBC list.

**Senator Hervieux-Payette:** It is not possible to have a whistleblower? What if I know that my neighbour makes \$50,000 a year, but he owns a \$3-million mansion, drives around in an Alfa Romeo and vacations down south every three months? I think to myself that something is wrong with that picture; my neighbor has a modest job but lives like a king. So I decide to call you. What happens? Surely, there must be people who act as whistle-blowers in Canada.

**Mr. Bigonnesse:** We certainly have a whistle-blower program in Canada. And the Stop International Tax Evasion Program was announced under the 2013 budget.

*[English]*

It will provide a reward to any individual who has significant knowledge of international noncompliance and is willing to provide the Canada Revenue Agency with enough information for us to be able to ensure compliance and collect additional tax. A reward of 15 per cent will be available to these individuals.

In the future, thanks to this program, we will be able to reward people who want to provide us with information on significant non-compliance.

C'est de cette liste spécifique dont je parle. Ce n'est pas les autorités suisses. Ces autorités ont voulu l'extradition. Elles veulent le poursuivre et l'amener devant la justice suisse pour avoir divulgué le nom de tous ces gens qui avaient caché leurs sous dans des banques HSBC. Il y a un cas particulier d'HSBC et ce n'est pas elle qui vous a donné les renseignements. C'est un individu, un particulier, qui évidemment a perdu son emploi.

Je vous ai cité deux pays qui ont agi et qui ont récupéré des sommes d'argent considérables. Nous, est-ce qu'on a fait quelque chose? C'était dans les journaux. Beaucoup de Canadiens sont au courant de cette opération et on veut s'assurer que nos propres autorités fiscales ont fait la même chose que la France. Elle a dit combien de personnes elle avait. Il y a eu un ralentissement parce qu'il y a des interventions, apparemment. Alors je veux juste m'assurer qu'au Canada, je ne veux pas une réponse globale, on fait toujours enquête. Je veux savoir sur ce dossier particulier, qui n'est pas un dossier d'État à État, un dossier formel mais d'un individu qui a sorti une liste dont vous avez copie.

**M. Bigonnesse :** L'information que vous avez partagée avec nous est une information qui nous provient des médias. On n'a jamais fait affaire avec l'individu que vous avez nommé. L'information ne nous est pas parvenue de l'individu que vous avez nommé. Elle nous est venue d'un traité, d'un partenaire fiscal avec lequel on a un traité et à cause des mesures de confidentialité qui existent dans ces traités, on ne peut pas parler d'information au niveau d'une liste de HSBC.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** On ne peut pas avoir un délateur? Si je sais que mon voisin fait 50 000 \$ par année et qu'il a une maison de 3 millions, qu'il se promène en Alfa Romeo et qu'il va en vacances dans le Sud tous les trois mois, et si je dis qu'il y a un problème avec mon voisin, il a une petite job mais je sais qu'il vit comme s'il était très riche. Je vous appelle. Vous faites quoi? Il doit certainement y avoir des gens qui font de la délation au Canada.

**M. Bigonnesse :** Tout à fait, on a un programme de délateurs au Canada. En plus avec le budget de 2013, on a amené le Stop International Tax Evasion Program.

*[Traduction]*

Le programme permettra d'offrir une récompense à toute personne qui a d'importants renseignements à fournir au sujet d'un cas de non-conformité et qui accepte d'en transmettre suffisamment à l'Agence du revenu du Canada pour qu'elle puisse veiller à l'application des lois fiscales et récupérer les montants perdus. Une récompense de 15 p. 100 sera offerte à ces personnes.

Grâce au programme, nous serons en mesure de récompenser les personnes qui veulent nous donner des renseignements sur des cas d'inobservation importants.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Which people? Just Canadians? So can I contact Mr. Falciani and tell him that, for all those he identified with HSBC accounts, he will receive a 15-per-cent reward on all the money we are able to collect? Or are Canadians the only ones eligible for the reward?

**Mr. Bigonnesse:** Anyone. A few exceptions do apply to government workers. But when any person provides us with significant information on international non-compliance that results in the CRA recovering at least \$100,000, that individual is eligible for the reward.

**Senator Hervieux-Payette:** I will probably find him a job.

[English]

**Senator Oliver:** I understand the importance of Bill S-17. It seems that for a long time you have been trying to work with other countries to have international standards for the exchange of information in relation to tax. You are happy with the 2013 budget and with much of the content of Bill S-17. When you were giving your opening remarks, I was amazed to learn about the other information and access you have. You said that you have tax information exchange agreements and a Multilateral Convention on Mutual Administrative Assistance in Tax Matters. I do not know what that is. Could you explain it to us? Does it give you the power to audit? Does it give you the power to investigate? Who are the other parties to this Multilateral Convention on Mutual Administrative Assistance in Tax Matters?

**Ms. Brodmann:** The Multilateral Convention on Mutual Administrative Assistance in Tax Matters started out with the OECD and the Council of Europe and has opened more broadly to all countries to join. The instrument is not enforced in Canada, yet. We are awaiting the passage of a change to the Income Tax Act, after which it will apply in Canada.

**Senator Oliver:** Is that not in this budget?

**Ms. Brodmann:** That is in the technical bill, which is at second reading, I believe. Once that bill has passed, we will be able to ratify the agreement and become party to it.

The bill contains the possibility for the exchange of information and makes specific reference to automatic exchanges of information. It is hoped that as many countries as possible will sign; and more and more countries are signing on to it as we speak.

**Senator Oliver:** How do the powers in that multilateral agreement that is not yet law in Canada differ from the powers in Bill S-17 in terms of giving you the right for an exchange of tax and other information?

**Ms. Brodmann:** When you have a tax treaty, there are not many differences. Specifically, it encourages the automatic exchange of information.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Quelles personnes? Est-ce seulement des Canadiens? Je pourrais contacter ce M. Falciani en lui demandant : Tous ceux que vous avez attrapés à la HSBC, vous allez avoir 15 p. 100 de tout ce qu'on va collecter. Ou est-ce que ça s'applique uniquement à des citoyens canadiens?

**M. Bigonnesse :** À n'importe quel individu. Il y a quelques exceptions à propos des individus travaillant au gouvernement. Mais ça s'applique à n'importe quel individu qui nous donnerait de l'information sur de l'inobservation internationale importante qui ramènerait l'agence à collecter au moins 100 000 \$.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je vais probablement lui trouver un emploi.

[Traduction]

**Le sénateur Oliver :** Je comprends que le projet de loi S-17 est important. Il semble que vous essayez de collaborer avec d'autres pays depuis longtemps pour établir des normes internationales sur l'échange de renseignements fiscaux. Vous êtes satisfait du budget de 2013 et d'une bonne partie du contenu du projet de loi S-17. Pendant votre exposé, j'ai été étonné de vous entendre parler des autres renseignements et de ce à quoi vous avez accès. Vous avez dit que vous avez des ententes d'échange de renseignements fiscaux et une Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale. Je ne sais pas de quoi il s'agit. Pourriez-vous nous l'expliquer? Vous donne-t-elle le pouvoir d'effectuer des vérifications? Qui sont les autres parties de la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale?

**Mme Brodmann :** La Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale a été élaborée par l'OCDE et le Conseil de l'Europe et a été ouverte à tous les pays. Elle ne s'applique pas encore au Canada. Nous attendons l'adoption d'une modification à la Loi de l'impôt sur le revenu.

**Le sénateur Oliver :** Cela n'est-il pas dans le budget?

**Mme Brodmann :** C'est dans le projet de loi technique, qui en est à l'étape de la deuxième lecture, je crois. Une fois que le projet de loi sera adopté, nous pourrions ratifier l'accord et y adhérer.

Le projet de loi inclut la possibilité d'échanger des renseignements et fait référence à l'échange automatique de l'information. Il est à espérer que le plus grand nombre de pays possible la signeront; de plus en plus de pays le font à l'heure actuelle.

**Le sénateur Oliver :** En quoi les pouvoirs conférés par l'entente multilatérale qui n'est pas encore appliquée au Canada diffèrent-ils de ceux prévus dans le projet de loi S-17 en ce qui concerne le droit d'échanger des renseignements fiscaux et d'autres renseignements?

**Mme Brodmann :** Lorsqu'on a une convention fiscale, il n'y a pas beaucoup de différences. Cela encourage l'échange automatique de renseignements.

**Senator Oliver:** Is that an automatic exchange of all information?

**Ms. Brodmann:** It is tax information. Different countries are at different stages of being able to do that. It also makes it easier to share information multilaterally, so that will be helpful when we are dealing with our treaty partners.

**Senator Oliver:** Let me ask you another question. When this Multilateral Convention on Mutual Administrative Assistance in Tax Matters becomes law in Canada, will it mean that maybe you do not have to pursue so many of these individual tax agreements, like in Bill S-17?

**Ms. Brodmann:** Pretty much all of the members of the multilateral convention are countries with which we already have treaties, but treaties do more than allow for the exchange of information. The multilateral convention is for administrative purposes. It does not do anything with respect to reducing tax rates or making it easier to do business abroad. Treaties will still be important.

**Senator Oliver:** Does it have anything to do with your power to investigate or audit? The multilateral convention will only give you access to more information from which you can then do an audit, I suppose.

**Ms. Brodmann:** Some of our treaties do not cover excise and GST. Many of them do not. The multilateral convention automatically brings that into play. That will update some of our treaties that do not allow that type of exchange to go on. It talks about the possibility of joint audits. It is the nature of encouraging things that we might not already do with our treaty partners and that are encouraged in the multilateral convention that might also help down the line.

[Translation]

**Senator Maltais:** Thank you, Mr. Chair. Mr. Bigonnesse, why sign an agreement with Serbia? Why not Macedonia, Romania or Bulgaria? Do you have any indication that Serbia has more places to hide money than other European countries?

**Mr. Bigonnesse:** I will ask my colleague to answer that.

[English]

**Ms. Brodmann:** First of all, the Department of Finance is responsible for negotiating the agreements, but we do have a treaty with Bulgaria. I do not think we have any indication that Serbia is any worse than anywhere else. The schedule was developed by the Department of Finance. I do not think it is one that we were particularly concerned about any more than any others.

**Le sénateur Oliver :** C'est un échange automatique de tous les renseignements?

**Mme Brodmann :** Il s'agit de renseignements fiscaux. Les pays en sont tous à des étapes différentes à cet égard. De plus, cela facilite l'échange mutuel de renseignements et ce sera donc utile lorsque nous traiterons avec nos pays partenaires.

**Le sénateur Oliver :** Permettez-moi de vous poser une autre question. Lorsque la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale entrera en vigueur au Canada, cela signifiera-t-il peut-être que vous n'aurez pas à conclure autant d'accords fiscaux, comme dans le projet de loi S-17?

**Mme Brodmann :** Presque tous les membres de la convention sont des pays avec lesquels nous avons déjà conclu des accords, mais ils font plus que permettre l'échange de renseignements. La convention a été élaborée pour des objectifs administratifs. Elle ne vise pas à réduire les taux d'imposition ou à faciliter les activités à l'étranger. Les accords seront toujours importants.

**Le sénateur Oliver :** Y a-t-il un lien avec votre pouvoir d'enquête ou de vérification? Je suppose que la convention vous donnera simplement accès à un plus grand nombre de renseignements à partir desquels vous pourrez effectuer des vérifications.

**Mme Brodmann :** Certains de nos accords ne couvrent pas la taxe d'accise et la TPS. C'est le cas pour bon nombre d'entre eux. La convention met cela en jeu automatiquement. Certains de nos accords qui ne permettent pas de poursuivre ce genre d'échange seront mis à jour. Il est question de la possibilité de faire des vérifications conjointes. Il s'agit d'appuyer des choses que nous ne faisons peut-être pas déjà avec nos pays partenaires et que favorise la convention, ce qui pourrait aussi être utile plus tard.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Merci, monsieur le président. Monsieur Bigonnesse, pourquoi signer une entente avec la Serbie? Pourquoi pas la Macédoine, la Roumanie, la Bulgarie? Est-ce que vous avez des indications qu'il y a plus d'endroits où cacher de l'argent en Serbie que dans les autres pays d'Europe?

**M. Bigonnesse :** Je demanderais à mon collègue de répondre à cette question.

[Traduction]

**Mme Brodmann :** Tout d'abord, c'est le ministère des Finances qui négocie les ententes, mais nous en avons une avec la Bulgarie. Je ne crois pas que nous ayons des indications que la situation est pire en Serbie qu'ailleurs. L'annexe a été préparée par le ministère des Finances. Je ne pense pas que ce pays nous inquiétait plus que d'autres.

[Translation]

**Senator Maltais:** Is Canada getting ready to sign a free-trade agreement with Europe? Will every country in Europe agree to share tax information on those trying to avoid paying Canadian taxes? Will all of those countries agree to take part in the information-sharing regime necessary to recover money that is not on the tax rolls right now?

[English]

**Ms. Brodmann:** The free trade agreement is separate from tax treaties and I cannot comment on what the next steps might be in terms of negotiating tax treaties with any of the European Union. I am trying to think whether we do not have treaties. We have 90 treaties in place already. We probably have treaties with most of the countries that would be covered by the free trade agreement.

[Translation]

**Senator Maltais:** It seems to me that it is more important to recover tax money than to trade chickens. Under normal circumstances, those things should be in place.

What about the United Kingdom? Do we have a special agreement with England, Scotland and Ireland?

[English]

**Ms. Brodmann:** We have a tax treaty with the United Kingdom, and it covers the full exchange of information.

[Translation]

**Senator Maltais:** Do you have one with Barbados, and Trinidad and Tobago?

[English]

**Ms. Brodmann:** We have treaties with Trinidad and Tobago, Barbados and several other Caribbean islands, and we have tax information exchange agreements with a number of others.

[Translation]

**Senator Maltais:** I would like to pick up on something Senator Hervieux-Payette mentioned, the 260 naughty people who cheated the tax system. Will Canada have that information some day; will it have the list of names? Is the Government of Canada, be it the Finance Department or the CRA, pursuing the matter to make sure they catch those individuals?

**Mr. Bigonnesse:** First, our minister contacted the International Consortium of Investigative Journalists to request that it share the information in its possession with the CRA so that action could be taken. That was followed up by a letter from the CRA to the CBC in which the tax agency stated that the best interest of

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Est-ce que le Canada s'apprête à signer un traité de libre-échange avec l'Europe? Est-ce que tous les pays européens vont accepter d'avoir des échanges au niveau fiscal pour les délinquants de l'impôt canadien? Est-ce que tous ces pays vont accepter de participer aux échanges d'information nécessaire afin de récupérer les montants d'argent soustraits à l'impôt présentement?

[Traduction]

**Mme Brodmann :** L'accord de libre-échange et les conventions fiscales sont deux éléments distincts, et je ne peux pas parler des prochaines étapes de la négociation des conventions fiscales avec les pays de l'Union européenne. Je me demande s'il y a des pays avec lesquels nous n'avons pas conclu de convention. Nous avons déjà 90 conventions. Nous en avons probablement conclu avec la plupart des pays qui seraient couverts par l'accord de libre-échange.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Il m'apparaît plus important de retrouver nos impôts que s'échanger des poulets. Normalement, je pense que ça devrait être fait.

Qu'en est-il du Royaume-Uni? Est-ce qu'on a une entente spéciale avec l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande?

[Traduction]

**Mme Brodmann :** Il y a une convention fiscale entre le Canada et le Royaume-Uni et elle couvre l'échange de renseignements.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Est-ce que vous en avez avec la Barbade, Trinité-et-Tobago?

[Traduction]

Nous en avons avec Trinité-et-Tobago, la Barbade et plusieurs autres îles des Caraïbes, et nous avons des ententes d'échange de renseignements fiscaux avec un certain nombre d'autres pays.

[Français]

**Le sénateur Maltais :** Je reviens aux 260 quelques mauvais garçons qui ont caché l'impôt et dont la sénatrice Hervieux-Payette parlait. Est-ce qu'un jour ou l'autre le Canada aura ces informations, aura la liste des noms? Est-ce que le gouvernement du Canada, les finances ou l'impôt fait des recherches pour être certain qu'ils vont avoir ces personnes?

**M. Bigonnesse :** On a vu, en premier lieu, que notre ministre a fait appel au Consortium international des journalistes d'investigation pour leur demander de donner l'information qu'ils ont à l'agence pour qu'on puisse prendre action. Cela a été suivi avec l'agence écrivant une lettre à CBC, indiquant le

Canadians would be served by the CBC disclosing the confidential information it had to the CRA, so that action could be taken.

Other measures are being taken. We are always working with our treaty partners to identify ways of gaining access to that information. There is no doubt that if the CRA obtains that information, it will take action.

[English]

We will ensure that we aggressively pursue any suspected cases of tax avoidance or tax evasion.

[Translation]

It is important to determine whether having offshore investments or assets was illegal. So the first thing we do when we receive the information is determine whether there was compliance with the law or not.

**Senator Maltais:** I fully agree with you, but the Canada Revenue Agency should have its own investigators. The information should not have to come from a reporter at the CBC; the agency should not have to rely on a reporter to recover taxes owed. I think you should always have investigators in the countries we sign agreements with. The whole reason for signing an agreement is the presumption that there is money or transactions you are not aware of; otherwise, we would not sign the agreement.

I did not see an agreement with Zimbabwe. I would think that few people invest their money there. To my mind, if you are signing an agreement with a country, once it is signed, you should be examining the situation there to determine whether Canadians are evading taxes.

**Mr. Bigonnesse:** We have criminal investigators at the agency. With respect to our agreements with other countries, we are constantly working with our treaty partners: we hold bilateral discussions to share information and best practices and to identify aggressive tax planning where we can take action in Canada. So, certainly, if we can identify an international partner, a tax partner, that may have information to give us, we will take measures to try to obtain that information.

[English]

**Senator Moore:** I wanted to pursue the matter raised by Senator Hervieux-Payette with regard to HSBC. How many names did you get out of that?

**Mr. Bigonnesse:** My answer will be the same. Unfortunately, because this information was provided to us through a treaty partner, the confidentiality provision of a treaty does not allow us to provide detailed information about this.

bénéfice pour la population canadienne qu'ils donnent l'information confidentielle à l'agence pour, encore une fois, qu'on puisse prendre action.

D'autres démarches sont faites. Nous travaillons constamment avec nos partenaires de traité pour essayer d'identifier des façons par lesquelles on pourrait avoir accès à ces informations. Définitivement, si l'agence reçoit cette information, elle va prendre action.

[Traduction]

Nous nous assurerons d'agir activement dans les cas possibles d'évitement fiscal et d'évasion fiscale.

[Français]

Il serait important de déterminer qu'il n'est pas illégal d'investir, d'avoir des actifs à l'extérieur du pays. Donc le premier point, quand on reçoit cette information, c'est de déterminer s'il y a eu observation de la loi ou non.

**Le sénateur Maltais :** Je suis bien d'accord avec vous, mais l'Agence du revenu du Canada devrait avoir des investigateurs, que ce ne soit pas un journaliste de CBC, on ne devrait pas se fier à un journaliste pour récupérer nos impôts. Je pense que vous devriez avoir des enquêteurs en permanence dans ces pays avec lesquels on signe des ententes. Si on signe des ententes, c'est parce qu'on a une présomption qu'il y a de l'argent ou des transactions dont vous n'êtes pas au courant, sinon on ne signerait pas d'entente avec eux.

Je n'ai pas vu d'entente avec le Zimbabwe. J'imagine que peu de monde place de l'argent là. J'imagine que si vous signez une entente avec ces pays, une fois l'entente signée, vous faite une vérification sur place pour découvrir si les Canadiens font de l'évasion fiscale.

**M. Bigonnesse :** Nous avons des enquêteurs criminels à l'agence. Au niveau des ententes avec d'autres pays, nous travaillons continuellement avec nos partenaires de traité et nous avons des discussions bilatérales pour faire l'échange d'information, faire l'échange de bonnes pratiques, faire l'échange pour essayer d'identifier de la planification fiscale abusive, où on pourrait prendre action au Canada. Donc définitivement, si on peut identifier un partenaire international, un partenaire fiscal qui aurait de l'information à nous fournir, définitivement on prendrait action pour tenter d'obtenir cette information.

[Traduction]

**Le sénateur Moore :** Je voulais revenir à la question de HSBC qu'a soulevée la sénatrice Hervieux-Payette. Combien de noms cela vous a-t-il permis d'obtenir?

**M. Bigonnesse :** Je répondrai la même chose. Malheureusement, parce que l'information nous a été fournie par un pays partenaire, la disposition relative à la confidentialité ne nous permet pas de vous donner des renseignements à ce sujet.

**Senator Moore:** Do you mean that, in all of these treaty agreements, you cannot tell the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce how many names you have? I am not asking for the names. I want to know the quantity; I want to know how many people.

**Mr. Bigonnesse:** Again, we try to have great relationships with our treaty partners, and, because there are confidentiality provisions in those treaties and to ensure that we have good relationships with our partners and can access any information that they will have in the future, we do respect the confidentiality agreements that exist.

**Senator Moore:** You are not in some kind of silo here. You are talking about the Parliament of Canada, and we are one of those legislative bodies. Who do you answer to?

**Mr. Bigonnesse:** We looked for legal advice, and we were advised that, because of the confidentiality agreements, we cannot share the information.

**Senator Moore:** Does that kind of clause appear in all of these agreements, whether it is a treaty or information exchange agreement? Can you not tell us how many names? If you are telling us how many files, does that not equal names?

**Ms. Brodmann:** That is a global number for the number of files we are looking at. If there were 10 names, it might be easier to identify who the taxpayer is. We have to keep this information confidential or our treaty partners will not exchange with us.

**Senator Moore:** I do not agree with that. If you tell us 10 names, I do not know who they are, and I really I do not care if there are 10,000 names or 100,000 names in accounts in a different country. I want to know how many Canadian names there are that you are working on because that is where your money is being spent and I think you have to answer that question for us. I would also like to know how much money you have collected from those names that you have not given us, the quantity of names and how much money you collected on the files.

**Mr. Bigonnesse:** To clarify the numbers I provided to you, those numbers do not directly link to direct exchange of information with treaty partners. There is no link. As my colleague explained, they are global numbers. I also provided you with information and numbers about Liechtenstein because this information was not provided to us through a treaty partner. Unfortunately, the details that you want is information that was provided to us by treaty partner and again because of confidentiality agreements that we have with treaty partners, I am not able to provide you with any detailed information at this time.

**Le sénateur Moore :** Voulez-vous dire que selon toutes ces ententes de convention, vous ne pouvez pas dire au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce combien de noms vous avez? Je ne vous demande pas de dévoiler l'identité de ces personnes. Je veux seulement savoir combien il y en a.

**M. Bigonnesse :** Encore une fois, nous tentons de maintenir de bonnes relations avec nos partenaires et, parce qu'il y a des dispositions sur la confidentialité dans le cadre des conventions, et pour faire en sorte que nous ayons de bonnes relations avec nos partenaires et que nous pourrions avoir accès à n'importe quel renseignement qu'ils auront plus tard, nous respectons les ententes de confidentialité.

**Le sénateur Moore :** Vous n'êtes pas dans un milieu isolé. Vous parlez du Parlement du Canada, et le comité est l'une des instances législatives. De qui relevez-vous?

**M. Bigonnesse :** Nous avons demandé des conseils juridiques, et on nous a dit qu'en raison des ententes de confidentialité, nous ne pouvons pas communiquer l'information.

**Le sénateur Moore :** Ce type de disposition figure-t-il dans toutes les ententes, qu'il s'agisse d'une convention ou d'une entente d'échange de renseignements? Ne pouvez-vous pas nous dire de combien de personnes il s'agit? Le nombre de dossiers n'équivaut-il pas au nombre de noms?

**Mme Brodmann :** Il s'agit d'un nombre global de dossiers que nous examinons. S'il y avait 10 noms, il pourrait être plus facile de savoir de qui l'on parle. Les données doivent demeurer confidentielles, car sinon, nos partenaires n'échangeront plus de renseignements avec nous.

**Le sénateur Moore :** Je ne suis pas d'accord avec vous. Si vous nous dites qu'il s'agit de 10 personnes, je ne sais pas de qui il s'agit, et cela ne m'importe vraiment pas s'il y a 10 000 ou 100 000 noms dans des comptes d'un autre pays. Je veux connaître le nombre de Canadiens que vous avez, car c'est là où vont vos dépenses et je pense que vous devez répondre à cette question. J'aimerais également savoir combien d'argent vous avez récupéré auprès des personnes que vous n'avez pas nommées, combien il y en a et combien d'argent vous avez récupéré.

**M. Bigonnesse :** Pour clarifier les choses au sujet des chiffres que je vous ai fournis, je veux dire qu'ils ne sont pas directement liés à l'échange de renseignements direct avec nos pays partenaires. Il n'y a pas de lien. Comme ma collègue l'a expliqué, ce sont des chiffres globaux. De plus, je vous ai donné des renseignements et des données sur le Liechtenstein parce qu'ils ne nous ont pas été fournis par un pays qui est partie à une convention fiscale avec le Canada. Malheureusement, l'information que vous voulez obtenir nous a été fournie par l'un de ces pays et encore une fois, en raison des ententes de confidentialité que nous avons avec ces pays partenaires, je ne suis pas en mesure de vous la donner à ce moment-ci.

**Senator Moore:** I thought the information with respect to the HSBC came from an individual. You even said you got some from the media. You did not have an agreement with the person who was the whistle-blower in this case, whoever it was. I think it was a man. You did not have agreement with that person so why can you not give us those names?

**Mr. Bigonnesse:** Let me clarify. I know it was alleged in the media about an individual who had stolen this information, but this individual did not come and see us and provide us with this information. The information was provided to us by a treaty partner.

**Senator Moore:** When you became aware of the fact that there was an individual who had names, would you not contact — and you said you had a team of investigators — that person and seek out that information?

**Mr. Bigonnesse:** The agency did receive that information.

**Senator Moore:** Did you contact the person?

**Mr. Bigonnesse:** We did not have to contact the person because we did receive the information through a treaty partner.

**Senator Moore:** I am not very satisfied with this. I do not know who you are supposed to answer to but I do not think you can go along and say that because we have a confidential agreement we cannot tell you. We have to know how many names you are dealing with, how many files you have and the results you are getting. Otherwise, how do we consider your budget when it comes around and justify spending money at all if you are not going to tell us what you are doing with it? I think it is absolutely wrong. What about this whistle-blower thing and the 15 per cent award when the minimum of \$100,000 is collected? Is that Canadian currency?

**Mr. Bigonnesse:** Yes, it is.

**Senator Moore:** It is collected from what kind of accounts? I do not know if you said only international accounts. I did not get that part.

**Mr. Bigonnesse:** It is in relation to international non-compliance.

**Senator Moore:** Chair, I am not pleased with that at all, not being able to know the numbers of files. I am not looking for names, I want to know the number of files that our authorities are dealing with and I want to know the results of their work.

**The Chair:** So noted.

**Senator Moore:** Otherwise, I am not supporting this bill. We have to know that information. That is fundamental; they have to answer to someone.

**The Chair:** We will consult and get advice on the subject. Thank you.

**Le sénateur Moore :** Je croyais que les renseignements sur HSBC avaient été fournis par un individu. Vous avez même dit que les médias vous en ont fourni. Vous n'avez pas signé d'entente avec le dénonciateur dans ce cas, peu importe de qui il s'agit. Je pense que c'est un homme. Puisque vous n'avez pas conclu d'entente avec cette personne, pourquoi ne pouvez-vous pas nous fournir les noms?

**M. Bigonnesse :** Permettez-moi de clarifier les choses. Je sais que les médias ont prétendu qu'un individu a volé ces renseignements, mais ce n'est pas lui qui nous les a fournis, mais bien un pays signataire d'une convention fiscale.

**Le sénateur Moore :** Lorsque vous avez su qu'un individu avait des noms, n'avez-vous pas communiqué — et vous avez dit que vous aviez une équipe d'enquêteurs — avec cette personne et cherché à obtenir l'information?

**M. Bigonnesse :** L'agence a obtenu l'information.

**Le sénateur Moore :** Avez-vous communiqué avec la personne?

**M. Bigonnesse :** Nous n'avions pas à le faire, car un pays signataire d'une convention nous l'avait fournie.

**Le sénateur Moore :** Je ne suis pas très content. Je ne sais pas de qui vous êtes censés relever, mais je ne pense pas que vous pouvez dire que vous n'êtes pas en mesure de nous donner l'information en raison d'une entente de confidentialité. Nous devons savoir de combien de gens il s'agit, combien de dossiers vous avez et ce qui en résulte. Autrement, comment pourrions-nous examiner votre budget et justifier les dépenses si vous ne nous dites pas de quoi il en est? Je pense que c'est tout à fait inacceptable. Qu'en est-il du dénonciateur et de la récompense de 15 p. 100 lorsqu'au moins 100 000 \$ seront récupérés? Est-ce en dollar canadien?

**M. Bigonnesse :** Oui.

**Le sénateur Moore :** De quel type de comptes récupère-t-on l'argent? Je ne sais pas si vous avez parlé seulement de comptes à l'étranger. Je n'ai pas compris cette partie.

**M. Bigonnesse :** C'est lié à des cas d'inobservation à l'échelle internationale.

**Le sénateur Moore :** Monsieur le président, je ne suis pas content du tout de ne pas pouvoir savoir combien de dossiers il y a. Je ne veux pas qu'on me donne de noms. Je veux savoir à combien de dossiers travaillent nos responsables et ce qui en résulte.

**Le président :** J'en prends note.

**Le sénateur Moore :** Par ailleurs, je n'appuie pas le projet de loi. Nous avons besoin de cette information. C'est essentiel; ils doivent répondre à cette question.

**Le président :** Nous demanderons des conseils à ce sujet. Merci.

**Senator Nancy Ruth:** Thank you for being here. I am going to come at this another way. If you have 800 to 1,000 people, some of them were doing this investigation of who is doing what and where, and some of them must be dealing with files. How many files would each person have?

**Mr. Bigonnesse:** I cannot confirm. Depending on the complexity of the files, we can have auditors that work on one or two files and other auditors could be working on from 10 to 15 files.

**Senator Nancy Ruth:** Back to the information stuff, you cannot provide information to us or others because of your confidentiality agreement. Can you provide it to other departments of government? Here is what is behind my question: If FINTRAC is collecting information they may let you know, “Go run at that,” or if someone in your department has looked at the Bahamas and found a corporation or individual and the same or similar company name turns up in five other jurisdictions, how do you put it altogether? Where do criminal charges come in and how do you share information with those who would prosecute criminal matters?

**Mr. Bigonnesse:** In terms of tax criminal prosecution, I would start where the basis of the agency is: voluntary compliance. When we uncover potential non-compliance, the first thing we do is a civil audit to verify if there is compliance or not. Investing offshore is not illegal and we cannot assume that someone who is investing offshore is a criminal or has criminal behaviour. In some examples, we have identified Canadians with offshore accounts who have reported the offshore income from these assets. Therefore, we proceed with our civil audit to determine the non-compliance. If non-compliance is identified, the next step would be building our puzzle and all the information to determine the seriousness of the non-compliance. At the conclusion of our audit, when we have taken all the information, we look at the seriousness and decide whether we should penalize the taxpayer — which we have done in some cases in Liechtenstein or our aggressive international tax planning — because we have information that leads us to believe that he has committed gross negligence. Now, I am not a criminal expert —

**Senator Nancy Ruth:** Negligence in not paying the tax?

**Mr. Bigonnesse:** Gross negligence in not paying the tax. I am not a criminal expert but, as you know, an investigation is more of an in-depth inquiry into potential criminal behaviour and the onus of evidence and burden of proof is a high standard per the Criminal Code. I definitely have to prove beyond a reasonable doubt that the taxpayer has committed an offence. Civil auditors are not criminal experts. If at the end of their analysis when they have gathered all the information they are uncomfortable with the seriousness, they provide the case and make a referral to our criminal investigative directorate for them to be able to make a decision if they should initiate prosecution.

**La sénatrice Nancy Ruth :** Je vous remercie de votre présence. Je vais aborder la question sous un angle différent. Si l'on a de 800 à 1 000 personnes, dont certaines font enquête pour déterminer qui fait quoi et où, et que certaines s'occupent des dossiers, combien de dossiers chaque personne a-t-elle?

**M. Bigonnesse :** Je ne saurais le dire. Tout dépend de la complexité des dossiers. Certains vérificateurs peuvent avoir un ou deux dossiers et d'autres peuvent en avoir de 10 à 15.

**La sénatrice Nancy Ruth :** Pour en revenir à la question des renseignements, vous ne pouvez pas nous les fournir à nous ni à qui que ce soit en raison de votre entente de confidentialité. Pouvez-vous les fournir à d'autres organismes gouvernementaux? Je vous explique ma question. Si le CANAFE obtient des renseignements, il peut vous dire « attaquez-vous à cela », ou si un membre de votre organisme examine ce qui se passe aux Bahamas et découvre que le nom d'une entreprise ou d'un individu, ou un nom similaire, apparaît dans cinq autres pays, comment mettez-vous tout cela ensemble? À quel moment des accusations criminelles entrent-elles en ligne de compte et comment communiquez-vous l'information aux gens qui engagent des poursuites?

**M. Bigonnesse :** En ce qui concerne les poursuites criminelles, je commencerais par parler de ce qui constitue le fondement de l'agence : l'observation volontaire. Quand nous découvrons des cas potentiels d'inobservation, la première chose que nous faisons, c'est une vérification civile pour déterminer s'il s'agit de cas d'inobservation. Investir à l'étranger n'est pas illégal, et nous ne pouvons pas supposer qu'une personne qui investit à l'étranger est un criminel ou qu'elle a un comportement criminel. Dans certains cas, nous avons ciblé des Canadiens qui ont des comptes à l'étranger et qui ont déclaré leur revenu gagné à l'étranger. Nous faisons donc notre vérification civile pour déterminer s'il y a inobservation. Si c'est le cas, l'étape ultérieure consiste à rassembler les renseignements pour évaluer la gravité de l'inobservation. À la fin de notre vérification, lorsque nous avons tous les renseignements, nous évaluons la gravité de la situation et déterminons si nous devons pénaliser le contribuable — ce que nous avons fait dans certains cas au Liechtenstein ou dans les cas de planification fiscale abusive —, car nous avons des renseignements qui nous laissent croire qu'il a commis une faute lourde. Toutefois, je ne suis pas un criminaliste...

**La sénatrice Nancy Ruth :** La faute de ne pas payer les impôts?

**M. Bigonnesse :** La faute lourde de ne pas payer les impôts. Je ne suis pas criminaliste, mais comme vous le savez, une enquête est surtout une étude approfondie sur les comportements criminels potentiels et le fardeau de la preuve est une norme élevée du Code criminel. Il faut prouver hors de tout doute raisonnable que le contribuable a commis une infraction. Les vérificateurs civils ne sont pas des criminalistes. Si après avoir fait leur analyse, après avoir recueilli tous les renseignements, la gravité du cas les met mal à l'aise, ils soumettent le dossier à notre division des enquêtes criminelles pour qu'elle puisse décider si des poursuites devraient être intentées.

**Senator Nancy Ruth:** Okay, so you are simply dealing with tax, not any switching of one kind of share into another kind of share or how that might affect shareholders in Canada or anything like that?

**Mr. Bigonnesse:** In shares you talk about —

**Senator Nancy Ruth:** Another question I have is this: Do you track the rapidity about which money is moving? How far back in these tax treaties can you get information? Do you track the financial history of the corporation or the individual? That will tell you some of the monkey jinx.

**Mr. Bigonnesse:** If that information is needed in order to build our puzzle and do our proper analysis when we do an audit, we will gather as much information as possible and if we need to go back a little further, we will.

**Senator Nancy Ruth:** If these treaties come in and they are effective so many weeks after the date of the law, is there any retroactive perspective on a case you might be interested in or is it stopped dead the day we pass it?

**Ms. Brodmann:** Some of our treaties will be retroactive with respect to exchange of information. I do not believe any of these are. They will be effective on a go-forward basis, unfortunately.

**Senator Nancy Ruth:** Thank you, chair.

**Senator Massicotte:** Thank you again for your patience. I have reviewed the existing legislation on FINTRAC and you are right in that the purpose of FINTRAC is to do money laundering and terrorist financing. Once they accumulate the information with that purpose they certainly have the authority to share that information with CRA, whether it is to any tax evasion or any credit they took or any manipulation of the act to their benefit.

Has FINTRAC given you many cases when, in their search for money laundering or for terrorist financing, they are suspicious that someone did evade taxes? Do you have many of those dossiers?

**Mr. Bigonnesse:** I am not sure what “many” would be, but we do receive a certain number of referrals from FINTRAC. As a result of the restriction they were able to provide us with this information. We believe it was important for us to gather more information and this is why, in Budget 2013, we now have the opportunity to get similar information that they would have in terms of electronic fund transfers. This information will come directly to us so we will not need, for this particular information, to wait for FINTRAC to determine whether there is tax evasion, money laundering and terrorist financing. We will have the information ourselves to be efficient in our risk assessing,

**La sénatrice Nancy Ruth :** D'accord. Donc, vous vous occupez tout simplement des impôts. Vous ne passez pas d'un à l'autre ou n'évaluez pas les répercussions sur les actionnaires au Canada?

**M. Bigonnesse :** Vous voulez dire...

**La sénatrice Nancy Ruth :** J'ai une autre question : surveillez-vous la vitesse de circulation d'argent? Dans le cadre des traités fiscaux, jusqu'à quand l'information obtenue peut-elle remonter? Vérifiez-vous les antécédents financiers de la société ou de la personne faisant l'objet d'une vérification? Vous sauriez ainsi où se trouvent certaines magouilles.

**M. Bigonnesse :** Si nous avons besoin de l'information pour reconstituer le casse-tête et procéder à notre propre analyse dans le cadre d'une vérification, nous recueillerons le plus de renseignements possible et n'hésiterons pas à revenir un peu en arrière.

**La sénatrice Nancy Ruth :** Si les traités entrent en vigueur des semaines après l'adoption de la loi, peuvent-ils s'appliquer rétroactivement aux cas qui vous intéressent ou se limitent-ils à la date d'adoption?

**Mme Brodmann :** Certaines de nos conventions nous permettent d'obtenir des renseignements de façon rétroactive. Je ne crois pas que ce soit le cas ici. Ces traités ne seront malheureusement pas rétroactifs.

**La sénatrice Nancy Ruth :** Merci, monsieur le président.

**Le sénateur Massicotte :** Merci encore de votre patience. J'ai passé en revue la loi actuelle sur le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, ou CANAFE, et vous avez raison de dire que le mandat de l'organisme porte sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Une fois qu'il a l'information, CANAFE est bel et bien autorisé à la divulguer à l'Agence du revenu du Canada, ou ARC, qu'il s'agisse de fraude fiscale, d'un crédit ou d'une manipulation de la loi à l'avantage de quelqu'un.

Dans le cadre de ses recherches sur le blanchiment d'argent ou le financement des activités terroristes, CANAFE vous a-t-il fait parvenir bien des dossiers parce qu'il soupçonnait un individu de s'être soustrait à l'impôt? Avez-vous de nombreux dossiers du genre?

**M. Bigonnesse :** Je ne suis pas certain de pouvoir quantifier l'adjectif « nombreux », mais nous recevons bel et bien un certain nombre de dossiers de CANAFE. L'organisme a pu nous fournir l'information grâce à la restriction. Or, nous estimons qu'il est important de pouvoir recueillir plus de renseignements. Voilà pourquoi le budget de 2013 nous permettra désormais d'obtenir des renseignements sur les transferts par voie électronique, similaires à ceux que CANAFE reçoit. Puisque l'information nous parviendra directement, nous n'aurons pas besoin d'attendre que CANAFE détermine s'il s'agit de fraude fiscale, de blanchiment d'argent ou de financement des activités terroristes.

identifying taxpayers with offshore assets and offshore income, and we will be able to take proper action.

**Senator Massicotte:** I do not understand. Are you saying you are going to get the information directly from the banks?

**Mr. Bigonnesse:** For the new measures in Budget 2013, as of 2015, CRA will get this information directly from the bank.

**Senator Massicotte:** Are you going to create another FINTRAC, another bureaucracy of 600 people to analyze and assimilate the information?

**Mr. Bigonnesse:** We will have a team of analysts that will look at this information, but the purpose for looking at this information will not be for the same purpose as FINTRAC. The purpose will only be for aggressive tax avoidance or tax evasion. This will be the purpose for us to look at that information.

**Senator Massicotte:** I must say I am very surprised. I was not aware when we approved that amendment to FINTRAC that that would motivate you to create your own department. I thought the purpose of FINTRAC was to do that for you, and I thought the legislation was giving them easier authority to share that information with you, but not that you would create your own big machine.

**Mr. Bigonnesse:** It is important to clarify that the information that will be provided to us is exactly the same information that will be provided to FINTRAC, so there will be no additional requirement from financial institutions.

**Senator Massicotte:** You are being very clear, you are saying you will be getting it directly, you will assimilate the information, you will do our own analysis, therefore you will be hiring a lot of people to do that for you because that is complicated. You are getting millions of transactions a day. You are talking about international transfers as well as all the other information FINTRAC is accumulating; is that accurate?

**Mr. Bigonnesse:** We have efficient methods to do some risk assessing and to be able to identify Canadians who have large sums of transfers at the international level.

**Senator Massicotte:** Are you saying that is more efficient than FINTRAC?

**Mr. Bigonnesse:** I am not saying we are more efficient than FINTRAC, I am saying that FINTRAC has restrictions on providing this information.

**Senator Massicotte:** In what sense? What is the limitation they have in the legislation? What is it that they cannot provide you that you must get it directly?

**Mr. Bigonnesse:** FINTRAC will provide us information when they identify money laundering, terrorist financing and tax evasion.

En obtenant nous-mêmes l'information, nous pourrions mieux évaluer le risque, identifier les contribuables qui possèdent des actifs et des revenus à l'étranger et prendre les mesures qui s'imposent.

**Le sénateur Massicotte :** Je ne comprends pas. Dites-vous que les banques vous donneront l'information directement?

**M. Bigonnesse :** À la lumière des nouvelles mesures annoncées dans le budget de 2013, l'ARC recevra directement ces renseignements des banques dès 2015.

**Le sénateur Massicotte :** Allez-vous créer un deuxième CANAFE, c'est-à-dire une autre organisation bureaucratique de 600 employés pour analyser et assimiler l'information?

**M. Bigonnesse :** Nous aurons une équipe d'analystes pour examiner l'information, mais notre objectif ne sera pas le même que celui de CANAFE. Nous nous attarderons uniquement à la fraude fiscale ou à l'évitement fiscal sophistiqués. C'est sous cet angle que nous envisagerons les renseignements.

**Le sénateur Massicotte :** Je dois dire que je suis très étonné. Lorsque nous avons approuvé la modification du CANAFE, je ne pensais pas que nous vous inciterions à créer votre propre organisme. Je pensais que CANAFE allait le faire à votre place et que la modification législative lui permettrait d'échanger plus facilement l'information avec l'ARC, mais pas que vous alliez créer votre propre grosse machine.

**M. Bigonnesse :** Il est important de préciser que nous n'imposons aucune exigence supplémentaire aux institutions financières puisque nous recevons exactement la même information que CANAFE.

**Le sénateur Massicotte :** C'est très clair : vous dites que vous recevrez l'information directement, que vous l'assimilerez et en ferez votre propre analyse, et que vous embaucherez par conséquent bien des gens puisque la tâche n'a rien de simple. Les transactions quotidiennes se comptent par millions. Il s'agit des transferts internationaux et de tout autre renseignement envoyé à CANAFE, n'est-ce pas?

**M. Bigonnesse :** Les méthodes que nous employons nous permettent d'évaluer efficacement le risque et d'identifier les Canadiens qui transfèrent des sommes importantes à l'échelle internationale.

**Le sénateur Massicotte :** Dites-vous que vous êtes plus efficaces que CANAFE?

**M. Bigonnesse :** Pas du tout; je dis plutôt que CANAFE ne peut pas nous divulguer tout renseignement sans restriction.

**Le sénateur Massicotte :** Que voulez-vous dire? Quelles restrictions sont prévues à la loi? Quels sont les renseignements que CANAFE ne peut pas vous divulguer et que vous devez obtenir directement?

**M. Bigonnesse :** CANAFE ne nous remet l'information que s'il décele la présence de blanchiment d'argent, de financement d'activités terroristes et de fraude fiscale.

**Senator Massicotte:** Exactly.

**Mr. Bigonnesse:** Now, we will have the information to be able to analyze whether there is money laundering or terrorist financing, whether or not there is, we will have the information. We would not have been able to get this information from FINTRAC.

**Senator Massicotte:** You are talking about the legislation that got approved by the budget which now gives the government the authority to obtain that information not only for terrorist financing or for money laundering but also for tax evasion. You are saying you are going to do that. You will not let any information go to FINTRAC and they will advise when they see a tax evasion problem, internationally or otherwise, but you will create your own department to synthesize, assimilate and filter that information; is that right?

**Ms. Brodmann:** The CRA is in a better position to determine whether or not there is underreporting or it goes as far as tax evasion than FINTRAC. We have the information on what has already been reported. We can use the information more efficiently and effectively if we have it directly.

**Senator Massicotte:** How many people do you have employed to do that for you? There must be many.

**Mr. Bigonnesse:** Again, we have tools to be able to do risk assessing. There is an electronic method to do risk assessing, so I do not believe we need that many people to be able to do that.

**Senator Massicotte:** We can get rid of FINTRAC, then.

**Mr. Bigonnesse:** I am not suggesting we should get rid of FINTRAC. FINTRAC is there for specific reasons. There is the Proceeds of Crime and Terrorist Financing Act and to my knowledge this is the reason FINTRAC exists. We are not saying we will replace FINTRAC, we will not be able to replace FINTRAC, but we will have the information for our own needs.

**Senator Massicotte:** It is clear. I am surprised but it is clear.

**Senator Black:** Can you explain that once you get a tax treaty in place and it is ratified by the respective countries, in your view, is there any other tool that you require in your tool box to be effective, or is that it? Does that give you what you require to do what you need to do?

**Ms. Brodmann:** It certainly gives us the opportunity to get information on a request from our treaty partners, absolutely.

**Senator Black:** Is there any other step or tool that you require?

**Ms. Brodmann:** That does it with respect to our treaty partners, yes.

**Senator Black:** Thank you very much; that is what I wanted to understand.

**Le sénateur Massicotte :** Exactement.

**M. Bigonnesse :** Or, le fait d'avoir l'information nous permettra de déterminer nous-mêmes la présence de blanchiment d'argent ou de financement d'activités terroristes. Qu'il y en ait ou non, nous aurons quand même l'information. En revanche, nous ne pourrions pas obtenir ces renseignements de CANAFE.

**Le sénateur Massicotte :** Vous parlez de la loi qui a été approuvée au budget qui permet désormais au gouvernement d'obtenir de l'information sur la fraude fiscale, en plus des renseignements sur le financement des activités terroristes et le blanchiment d'argent. Vous dites que c'est ce que vous allez faire. Vous ne laisserez pas à CANAFE le soin de recevoir l'information et de vous aviser en cas de problème de fraude fiscale, à l'échelle internationale ou non, mais créez plutôt votre propre organisme qui synthétisera, assimilera et filtrera l'information, n'est-ce pas?

**Mme Brodmann :** L'ARC est mieux placée que CANAFE pour déterminer s'il y a ou non de fausses déclarations ou de la fraude fiscale. L'information que nous obtenons porte sur ce qui a déjà été signalé. Nous pourrions utiliser les renseignements plus efficacement en les recevant directement.

**Le sénateur Massicotte :** Combien de vos employés se consacrent à cette tâche? Ils doivent être nombreux.

**M. Bigonnesse :** Comme je l'ai dit, nous avons des outils pour évaluer le risque. Puisque nous employons une méthode électronique, je ne crois pas que nous ayons besoin de bien des gens à cette fin.

**Le sénateur Massicotte :** Nous pouvons nous débarrasser de CANAFE, dans ce cas.

**M. Bigonnesse :** Ce n'est pas ce que je dis. CANAFE a sa raison d'être. À ma connaissance, l'organisme existe en raison de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Nous ne prétendons pas pouvoir remplacer CANAFE, puisque nous n'en serions pas capables, mais nous aurons l'information pour répondre à nos propres besoins.

**Le sénateur Massicotte :** C'est clair. Je suis surpris, mais c'est clair.

**Le sénateur Black :** Expliquez-moi une chose : lorsqu'un traité fiscal entre en vigueur après avoir été ratifié par les pays touchés, pensez-vous que l'ARC a besoin d'autre chose pour être efficace? Est-ce assez? Le traité vous offre-t-il ce dont vous avez besoin pour faire votre travail?

**Mme Brodmann :** Tout à fait; un traité nous permet bel et bien d'obtenir de l'information sur demande auprès des pays signataires.

**Le sénateur Black :** Avez-vous besoin d'autres mesures ou outils?

**Mme Brodmann :** Dans le cas des pays signataires, c'est suffisant.

**Le sénateur Black :** Merci beaucoup; c'est ce que je voulais savoir.

[Translation]

**Senator Hervieux-Payette:** Does the request for information pertaining to other countries include a request for additional information on individuals or businesses? Am I right to think it applies to businesses and individuals?

**Mr. Bigonnesse:** Yes, in the agreement.

**Senator Hervieux-Payette:** In the agreement. Luxembourg and Switzerland were singled out. As regards the other countries, it is mostly a matter of addressing other issues, such as preventing double taxation. With them, do we have provisions in previous disclosure agreements, as with Luxembourg, say with Hong Kong? Do we have the same agreement we do with Switzerland and Luxembourg?

[English]

**Ms. Brodmann:** Are you asking with respect to confidentiality?

**Senator Hervieux-Payette:** No, with respect to the process that we are initiating that will be in force when the law is passed. Now we can ask for a lot of information from Switzerland and it will be legislated. We have a treaty. Do we have the same provision in the Hong Kong agreement?

**Ms. Brodmann:** Yes, all of Canada's tax treaties in this bill and since at least 2007 have the international standard for exchange of information. That means we can always access bank information and there are no restrictions on what we can ask for as long as it is relevant.

**Senator Hervieux-Payette:** Can I interpret then that we were just behind in terms of Luxembourg and Switzerland and that we are catching up?

**Ms. Brodmann:** We were not so much behind as it was not really all that long ago that they both agreed to change their treaties to allow the exchange of bank information. I believe it was in 2009 that they finally agreed to do that.

**Senator Hervieux-Payette:** I am saying that because I am following an interesting case in France with the former finance minister, Jérôme Cahuzac. It is almost like a TV show. He turned over 600,000 euros to UBS in Switzerland, then he had some marriage problems and eventually they discovered the money that had been in Switzerland was sent to Singapore. I am using that example because I would like to know whether the people who we intend to catch in Luxembourg and Switzerland are now going to move to Singapore or other places where we do not have these agreements.

**Ms. Brodmann:** Actually, we do; Canada has 90 tax treaties and hopefully is soon to have a couple more. We have tax information exchange agreements with another 16 jurisdictions, and 3 that have been signed and another 11 that are under negotiation. Singapore certainly is one that is included.

[Français]

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Est-ce que la demande d'information concernant les autres pays, comprend la demande d'information additionnelle concernant des particuliers ou des entreprises? Est-ce que j'ai raison de penser qu'on couvre les entreprises et les particuliers?

**M. Bigonnesse :** Oui, dans l'entente.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Dans l'entente. On a mis à part le Luxembourg et la Suisse et, les autres pays c'est surtout qu'on s'adresse à d'autres questions, à savoir éviter la double taxation. Est-ce qu'avec eux on a des dispositions dans des ententes antérieures de divulgation, comme le Luxembourg et, par exemple, Hong Kong? Est-ce qu'on a là la même entente qu'avec la Suisse et le Luxembourg?

[Traduction]

**Mme Brodmann :** En matière de confidentialité?

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Non, en ce qui concerne la procédure qui s'appliquera une fois la loi adoptée. Nous pouvons demander une tonne de renseignements à la Suisse puisque ce sera prévu par la loi. Nous avons un traité. Y a-t-il une disposition semblable dans notre entente avec Hong Kong?

**Mme Brodmann :** Oui, tous les traités fiscaux du Canada qui se trouvent dans le projet de loi et qui ont été adoptés depuis 2007, au moins, appliquent des normes internationales en matière d'échange de renseignements. Cela signifie que nous pouvons toujours avoir accès aux renseignements bancaires et que nous pouvons demander tout ce que nous voulons, pour autant que ce soit pertinent.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Puis-je en déduire que nous avons du retard dans le cas du Luxembourg et de la Suisse, et que nous sommes simplement en train de le combler?

**Mme Brodmann :** Nous n'avions pas tant de retard, car il n'y a pas si longtemps que les deux pays ont accepté de modifier leurs traités afin de permettre l'échange de renseignements bancaires. Ils n'ont pas voulu le faire avant 2009, je crois.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Si j'en parle, c'est parce que je m'intéresse à la captivante affaire de Jérôme Cahuzac, l'ancien ministre délégué au Budget de la France. C'est presque une télé-réalité. Il a détourné plus de 600 000 euros à UBS, en Suisse. À la suite de problèmes conjugaux, on a fini par découvrir que l'argent qui était en Suisse avait été transféré à Singapour. Je prends cet exemple parce que j'aimerais savoir si les individus que nous voulons coincer au Luxembourg et en Suisse iront désormais à Singapour ou ailleurs, où nous n'avons pas de traité semblable.

**Mme Brodmann :** À vrai dire, nous avons une entente avec ce pays. Le Canada a 90 traités fiscaux et souhaite en conclure deux ou trois autres sous peu. Nous avons des accords d'échange de renseignements à des fins fiscales avec 16 autres pays, dont 3 ont été signés et 11 sont en cours de négociation. Singapour est de ce nombre.

**Senator Hervieux-Payette:** I see in the book that was prepared for us the treaties that are in force, so I suppose Singapore was part of it. From Singapore, where are they going to move? I am asking you that, because of course you have to trace.

We gave them notice: If you put your money in Switzerland, when this treaty is in place we will have the information so you had better hurry up, because it is not retroactive. We will never know if the money was in Switzerland and has been transferred to another jurisdiction where we do not have a tax treaty. That is where I have some concern. The minute we do that, not every player is playing the game with us; they will just send the money to other jurisdictions.

Why HSBC was so important is because it is a worldwide bank. They operate in almost every country in the world. It is not very difficult to push a button and send the money to a place where we will not get the information.

**Ms. Brodmann:** Things have really changed since especially 2008, 2009. The Global Forum on Transparency and Exchange of Information for Tax Purposes is truly a global forum. I believe they are up to 119 members now. That forum is working with all jurisdictions to make sure that they have exchange of information agreements of some sort in place, that they have the legislative and practical ability to exchange information, and what we used to refer to as a tax haven has really changed because all of those 119 countries that are members of that forum have agreed to exchange information, including bank information.

The scope for going somewhere else is really narrowing. I think people are concerned about where they put their money. There may be certain countries where they may be afraid to put their money, and I think that we have either Tax Information Exchange Agreements or tax treaties with virtually all of the countries that are of interest to Canada, or at least they are being negotiated. Some of the TIEAs are not in place yet. Things have really changed in the last four or five years.

**Senator Hervieux-Payette:** Hopefully, but 2015 for the implementation is a lot of time.

You were talking about budget of 2013 a few minutes ago. Unless I was sleeping, I do not think I have seen any budget. I have heard a speech on the budget but I have not seen the budget. We have a briefing on the budget on Monday night. Do you talk about the budget that we had an outline on and now we will have the details?

**Mr. Bigonnesse:** Thank you for giving me the opportunity to clarify. I am talking about the new budget that we are including in the budget speech of 2013.

**Senator Hervieux-Payette:** We will see the provision in the bill next week. That is what you can confirm?

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je vois les traités en vigueur dans le document qu'on nous a préparé; j'imagine que Singapour en fait partie. Après Singapour, où les fraudeurs pourront-ils se réfugier? Je vous pose la question parce que vous devrez naturellement suivre leur trace.

Nous leur avons donné un préavis : nous saurons que vous avez placé votre argent en Suisse dès que le traité entrera en vigueur, alors vous feriez mieux de vous dépêcher puisque celui-ci n'est pas rétroactif. Or, nous ne saurons jamais que l'argent se trouvait en Suisse et a été transféré dans un autre pays sans traité fiscal. Voilà ce qui m'inquiète. Lorsque nous passerons à l'acte, tout le monde ne jouera pas selon les règles, et certains transféreront tout bonnement les fonds ailleurs.

Si l'affaire de la Banque HSBC était aussi importante, c'est parce que l'institution bancaire est établie dans le monde entier. Elle compte des succursales dans presque tous les pays. Il n'est pas très compliqué d'appuyer sur un bouton pour envoyer l'argent dans un État qui ne nous divulguera jamais l'information.

**Mme Brodmann :** Les choses ont vraiment changé, surtout depuis 2008 et 2009. Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales est un véritable regroupement international. Je pense qu'il est rendu à 119 membres. Ce forum travaille auprès de tous les États pour qu'ils concluent des ententes d'échange d'information, en quelque sorte, et qu'ils soient capables d'échanger des renseignements sur les plans législatif et pratique. Les paradis fiscaux d'autrefois ont vraiment changé parce que chacun des 119 pays membres du forum a accepté d'échanger de l'information, y compris des renseignements bancaires.

Il leur reste de moins en moins d'options. Je pense que les fraudeurs se préoccupent de l'endroit où ils mettent l'argent. Ils craignent peut-être de placer les fonds dans certains pays, et nous avons un accord d'échange de renseignements à des fins fiscales ou un traité fiscal avec pratiquement tous les pays qui intéressent les Canadiens, à défaut de quoi des négociations sont en cours. Certains accords d'échange de renseignements à des fins fiscales ne sont pas encore en vigueur. Les choses ont bien changé au cours des quatre ou cinq dernières années.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Je l'espère, mais attendre jusqu'en 2015 pour que ce soit en vigueur est bien long.

Vous parliez du budget de 2013 il y a quelques minutes. À moins que je me sois endormie, je ne me souviens d'avoir vu aucun budget. J'ai entendu un discours à ce sujet, mais je ne l'ai pas vu. Nous avons une séance d'information à ce propos lundi soir. Parlez-vous du budget dont on nous a donné un aperçu et dont nous connaissons bientôt les détails?

**M. Bigonnesse :** Merci de me donner l'occasion de préciser ce point. Je parle du nouveau budget dont il était question dans le discours sur le budget de 2013.

**La sénatrice Hervieux-Payette :** Les dispositions dont vous parlez se trouveront donc dans le projet de loi qui sera déposé la semaine prochaine, n'est-ce pas?

Mr. Chair, to satisfy my colleague Senator Moore and probably myself and other colleagues, why do we not have a copy of the entente de confidentialité and ask our legal adviser to tell us how far we can go?

I know that you are in a peculiar situation because you have to follow your own lawyers, but we can also ask for advice and see if we can reconcile your legal opinion with our own request. We were not looking at individuals, you understand; we were talking about more bulk information and we will see. An entente de confidentialité cannot be confidential. The fact that you have a confidential agreement is something that we feel has been signed with, as you say, our partners, and I think if we can see it, we might be satisfied that we cannot go further with our request.

If we are not satisfied, we will get back to you.

**The Chair:** That is fine. We will seek that information.

Witnesses, that concludes the questions we have of you. It has been a most interesting meeting. On behalf of all of the members of the committee I thank you very much.

(The committee continued in camera.)

Monsieur le président, pour faire plaisir au sénateur Moore, et probablement à moi aussi et à d'autres collègues, pourquoi ne demandons-nous pas une copie de l'entente de confidentialité pour que notre conseiller juridique puisse nous dire jusqu'où nous pouvons aller?

Je sais que vous êtes dans une situation particulière puisque vous devez écouter vos propres avocats, mais nous pouvons nous aussi demander conseil afin de voir si nous arrivons à concilier votre avis juridique et notre demande. Comprenez que nous ne nous intéressons pas aux renseignements des particuliers, et que nous voulons plutôt avoir de l'information générale, après quoi nous verrons. Une entente de confidentialité ne peut pas être confidentielle. J'imagine que l'entente a été signée par nos partenaires, et je pense que si nous pouvions la voir, nous conviendrions peut-être que nous ne pouvons rien demander de plus.

Si nous n'en sommes pas convaincus, nous vous reviendrons.

**Le président :** Bien. Nous allons demander l'information.

Mesdames et messieurs les témoins, voilà qui met fin à nos questions. La séance a été des plus intéressantes. Je vous remercie infiniment au nom de tous les membres du comité.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---



APPEARING

**Thursday, April 18, 2013**

The Honourable Ted Menzies, P.C., M.P., Minister of State  
(Finance).

WITNESSES

**Thursday, April 18, 2013**

*Department of Finance Canada:*

Ted Cook, Senior Legislative Chief, Tax Legislation Division;

Alain Castonguay, Senior Chief, Tax Treaties.

**Wednesday, April 24, 2013**

*Bank of Canada:*

Mark J. Carney, Governor;

Tiff Macklem, Senior Deputy Governor.

**Thursday, April 25, 2013**

*Canada Revenue Agency:*

Guy Bigonnesse, Director, Aggressive Tax Planning Division;

Karen Brodmann, Senior Advisor, Tax Treaties.

COMPARAÎT

**Le jeudi 18 avril 2013**

L'honorable Ted Menzies, C.P., député, ministre d'État (Finances).

TÉMOINS

**Le jeudi 18 avril 2013**

*Ministère des Finances Canada :*

Ted Cook, chef principal, Législation, Division de la législation de  
l'impôt;

Alain Castonguay, chef principal, Conventions fiscales.

**Le mercredi 24 avril 2013**

*Banque du Canada :*

Mark J. Carney, gouverneur;

Tiff Macklem, premier sous-gouverneur.

**Le jeudi 25 avril 2013**

*Agence du revenu du Canada :*

Guy Bigonnesse, directeur, Division de la planification fiscale  
abusive;

Karen Brodmann, conseillère principale, Conventions fiscales.